

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

### opinion

## Bataille sur la ligne Mauroy

A l'horizon du 9e plan économique français 1984-1988 se profile déjà l'ombre de gros nuages.

Ce plan, objet de débats qui ont débuté hier devant l'Assemblée nationale, est loin de faire l'unanimité, même dans les rangs de la majorité, où sa rigueur - on lui reproche le manque de données chiffrées - et sa crédibilité sont mises en cause.

Chat échaudé craint même l'eau froide. La hausse inattendue du dollar est venue positivement saboter les attentes et les chiffres alignés le 25 mars dernier, date à laquelle M. Jacques Delors présentait son paquet de mesures où étaient ficelés: l'emprunt forcé pour une large tranche de contribuables, les restrictions sur les voyages à l'étranger, les hausses d'impôts, les coupes budgétaires, etc.

La réduction de moitié du déficit commercial de la France (en 1982: nonante-trois milliards de francs français) ne sera pas réalisée. Résultat d'une politique conjoncturelle difficile à reconduire à cause de ses conséquences sur l'emploi et le pouvoir d'achat des Français.

Et pourtant équilibrer les échanges extérieurs à fin 1984, c'est prendre des mesures d'austérité, remédées dans le cadre d'un plan Delors numéro deux, incluant même et selon toute probabilité une dévaluation numéro quatre du franc. Cet équilibre sera-t-il atteint par de nouvelles réductions de la demande intérieure, par d'autres sacrifices sur l'emploi et le niveau de vie? Dans le doute il n'est pas certain que les syndicats acceptent.

Comme il n'est pas sûr du tout qu'ils entrent dans les vues de M. Mauroy qui, pour gagner la bataille de l'emploi en même temps que celle du déficit extérieur, propose une réduction des horaires de travail, avec réduction parallèles des salaires, l'utilisation poussée des installations industrielles par le travail à temps partiel réparti vingt-quatre heures sur vingt-quatre entre davantage de travailleurs. En un mot comme en cent le partage du travail et des moyens entre ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas.

Si les syndicats - et le patronat - n'acceptaient pas cette politique de sacrifices sur l'emploi et le niveau de vie, une autre alternative consisterait en une sortie du Système monétaire européen, en une mise en place de barrières protectionnistes. L'emploi, le niveau de vie et surtout les libertés, sans parler du cours de la monnaie n'y gagneraient rien. Au contraire.

Un autre scénario serait d'attendre et de réaliser un plan réellement mobilisateur pour les Français. Derrière ce plan c'est la bataille politique plus qu'économique qui s'engage, tandis que le maintien des positions sur la «Ligne Mauroy» des deux millions de chômeurs au maximum va devenir un pari de plus en plus difficile à tenir.  
Roland CARRERA

## Plenum du Comité central du parti en URSS M. Tchernenko fidèle au poste

M. Konstantin Tchernenko, ancien dauphin de Leonid Brejnev toujours en place au Politburo, a dit à sa façon hier qu'il était désormais au service de M. Youri Andropov en présentant le rapport idéologique du plenum du Comité central du Parti communiste soviétique.

Plus que le contenu du rapport sur les problèmes idéologiques et politiques actuels du PC réaffirmant avec vigueur les grandes lignes de politique extérieure et intérieure de l'URSS, c'est son auteur qui retient l'attention à Moscou. M. Konstantin Tchernenko, 71 ans, s'est en effet vu confirmer ainsi son poste de responsable de l'idéologie du parti, formellement du moins. Dans ce contexte, les observateurs excluent pratiquement un départ rapide de celui qui fit longtemps figure de dauphin de Brejnev, et que l'on disait en disgrâce.

Mais les observateurs notent aussi que M. Tchernenko a rendu mardi un hommage exceptionnel au nouveau secrétaire général, le rival d'hier: «Les interventions de Youri Andropov exercent une influence profonde sur l'opinion internationale. Leur caractère argumenté et de principe, leur ton calme et sûr, contrastent vivement avec les déclarations irresponsables et agressives de la Maison-Blanche», a déclaré M. Tchernenko devant les 314 membres du Comité central et leurs 144 suppléants, réunis à Moscou.

En matière de politique étrangère, M. Tchernenko estime que jamais la confrontation Est-Ouest n'a été aussi dangereuse: «L'impérialisme américain lance des atta-

ques de plus en plus massives et sans précédent par leur envergure contre notre régime social (...) les deux idéologies se livrent une lutte âpre, vraiment globale (...) la politique aventurière de Washington (...) pousse l'humanité à la catastrophe nucléaire», a dit M. Tchernenko. Brejnev aurait pu prononcer le même discours. Il n'y a donc pas rupture à Moscou.

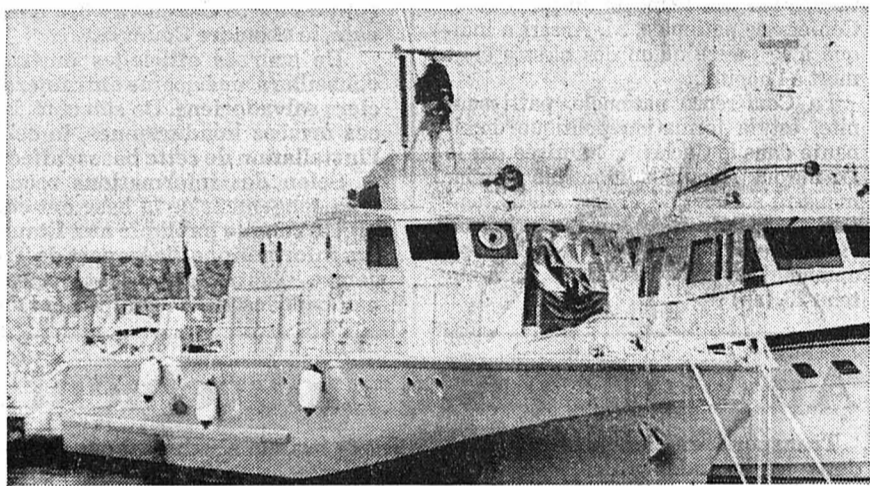
Sur la politique intérieure, le rapport Tchernenko est, dans ses grandes lignes, placé également sous le signe de la continuité. Mais avec des accents d'Andropov, relèvent les analystes.

M. Tchernenko reprend en effet cette idée prônée par Andropov: aborder une nouvelle étape, découlant de l'élévation du niveau culturel des Soviétiques qui s'interrogent de plus en plus sur les «insuffisances et les difficultés» du système.

Ainsi, note l'agence Tass, M. Tchernenko «a longuement parlé de la vocation des grands moyens d'information, de la culture, de l'évolution et l'approfondissement de la démocratie» ou de «la formation du nouveau type de mentalité économique». Cette formule annonce, aux yeux des observateurs, un débat en profondeur sur le système économique soviétique, un thème cher à M. Andropov.

Demain, le secrétaire général du PC doit prononcer un discours qui permettra de mieux cerner les rôles attribués à chacun. Surtout, le Comité central devrait procéder à un remodelage du Politburo, véritable centre du pouvoir en URSS. (ats, afp)

## Deux vedettes militaires françaises livrées au Nicaragua



Dans le cadre de l'assistance technique de la France au Nicaragua, Paris va livrer à ce pays deux bateaux militaires construits aux chantiers navals de l'Estérel, à Mandelieu.

Deux hélicoptères et un lot de camions doivent également être livrés au gouvernement de Managua.

Les deux vedettes, qui, pour l'heure battent pavillon français, sont à quai au port de plaisance de Mandelieu, au milieu des yachts les plus luxueux.

De couleur grise, elles quittent chaque matin leur base provisoire pour manœuvrer dans la rade de Cannes. A bord, des instructeurs français des chantiers na-

vals de l'Estérel, une douzaine de marins nicaraguayens arrivés le 17 mai sur la Côte d'Azur, via l'Espagne. Le groupe, logé dans deux hôtels de Cannes, comprend quatre officiers et huit sous-officiers ou hommes d'équipage.

Officiellement, les Nicaraguayens se disent «étudiants en navigation» et déclarent «notre pays est agressé, nous voulons vivre en paix».

Selon des informations dignes de foi, les deux vedettes, des bâtiments ultrarapides, équipés de radars et d'armements de technologie avancée, auraient coûté chacune 15 millions de francs français. Sur le règlement de la note, la discrétion la plus grande est observée, mais, selon des responsables des chantiers navals français, Paris aiderait le Nicaragua à payer le matériel.

Celui-ci avait été commandé après un voyage effectué par MM. Mitterrand (qui n'était pas encore président) et Régis Debray au Nicaragua.

Les deux bateaux quitteront Mandelieu le 20 juin pour Marseille, d'où ils gagneront l'Amérique centrale à bord d'un cargo nicaraguayen. (ap)

## Au Liban: malgré de meurtriers incidents Le Parlement approuve l'accord avec Israël

A l'issue d'un débat qui a duré deux jours, le Parlement libanais a adopté à une très forte majorité - 65 voix contre deux et quatre abstentions - l'accord sur le retrait des troupes conclu avec Israël, a annoncé la Radio nationale.

Face aux critiques de la gauche, le président du Conseil, M. Chafik el Wazzan a défendu l'accord qui, selon lui, permettra au Liban de recouvrer sa souveraineté, son indépendance et sa liberté.

L'ancien chef du gouvernement Saeb Salam, l'un des dirigeants musulmans les plus influents du pays, a affirmé que la majorité de la communauté musulmane du pays approuve l'accord et soutient le gouvernement.

«Aujourd'hui, l'unité nationale est plus forte que jamais. Un Liban fort et libéré est certainement plus capable de garantir la sécurité de la Syrie qu'un Liban faible et démembré», a déclaré M. Salam.

Le vote ouvre la voie à l'échange des instruments de ratification avec Israël. Le Parlement israélien a approuvé l'accord le mois dernier.

Divers incidents meurtriers se sont produits hier au Liban, notamment à Tripoli, où de violents affrontements entre milices pro et antisyriennes auraient fait au moins un mort et quinze blessés.

En revanche, les Israéliens ont catégoriquement démenti que des tirs d'artillerie les aient opposés la veille aux forces syriennes dans la plaine de la Bekaa.

En fin de matinée, les quartiers pauvres de Tripoli, le grand port du nord du Liban, retentissaient d'explosions d'obus et de rafales d'armes automatiques.

Une milice pro-syrienne surnommée «les chevaliers rouges» s'affrontait à un groupe musulman intégriste hostile à la présence des forces de Damas. L'un de ses chefs a été tué.

A Tel-Aviv, un porte-parole de l'armée

israélienne a déclaré que deux Palestiniens avaient été tués lundi soir au cours d'un échange de coups de feu au camp de réfugiés d'Ein el-Hilne, dans le sud du pays.

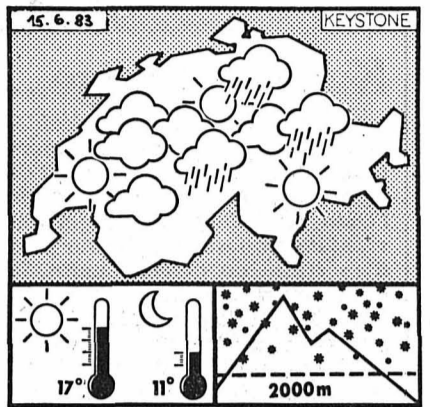
Page 2

## Grasshoppers: c'est réussi!



Grasshoppers, après s'être assuré le titre de champion suisse, samedi dernier, a réussi le doublé en remportant hier soir au Wankdorf, la Coupe de Suisse 1983. C'était le septième doublé des Zurichois de leur histoire. Devant 26.000 spectateurs, alliant le panache à l'efficacité, les Grasshoppers ont battu Servette 3 à 0. Notre photo Keystone: Claudio Sulser, avec une certaine facilité, va battre Burgener. C'est le troisième et dernier but.

LIRE EN PAGE 12



# M

### météo

Nord des Alpes: le matin le ciel sera par moment très nuageux le long du Jura et sur l'ouest. De rares pluies sont possibles. Dans l'est la nébulosité sera forte l'après-midi et donnera lieu à quelques averses. En altitude vents modérés du nord-ouest.

Valais et sud des Alpes: à part des passages nuageux dans les Alpes, temps en général ensoleillé.

Evolution probable pour Jeudi et vendredi: ouest, nébulosité changeante, précipitations très isolées possibles. Est, instable et pluies intermittentes, plus froid. Sud, assez ensoleillé.

Mercredi 15 juin 1983  
24e semaine, 166e jour  
Fêtes à souhaiter: Bernard, Germaine

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h. 35	5 h. 35
Coucher du soleil	21 h. 29	21 h. 30
Lever de la lune	10 h. 15	11 h. 34
Coucher de la lune	0 h. 48	1 h. 23

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,45	750,48
Lac de Neuchâtel	429,56	429,56

# S

## sommaire

Environnement: économie contre intérêt général  
SUISSE Page 4

Vie pratique  
MAGAZINE Page 7

5e EMO: on a souvent besoin d'un plus petit...  
ECONOMIE Page 9

# R

### région 2e cahier

Miss Jura  
On cherche beauté...

PAGE 13

Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 23 00 55



le VRAI spécialiste  
en électro-ménager  
et agencements  
de cuisines

68190

# MONDE

## E

### entre autres

#### Kadhafi bouge...

Le colonel Kadhafi est décidément très actif ces derniers temps. Non content d'avoir fait de l'esclandre lors du sommet de l'OUA en Ethiopie, le voilà qui vient de proposer la mise sur pied d'un traité de défense mutuelle avec la Syrie et l'Iran.

Si l'efficacité d'un tel traité est quelque peu douteuse, il n'en demeure pas moins que son aboutissement aurait pour premier effet de désenclaver la Syrie, isolée au sein du monde arabe, en la rattachant officiellement à un courant englobant les pays musulmans durs ou intégristes, et, en second lieu, pourrait améliorer le rôle politique que l'Iran voudrait jouer dans la région.

Par cette action Kadhafi est certainement en train de compenser les différents revers personnels qu'il a subit dernièrement dans sa course à la suprématie idéologique en Afrique, voire au Moyen-Orient.

Il aurait tant voulu être président de l'Organisation de l'Unité africaine. Mais on se souvient que le sommet de l'an passé qui devait se tenir dans sa capitale, Tripoli, avait été renvoyé par deux fois en raison des divergences profondes divisant adversaires et partisans de la République sahraouie.

Et pourtant, la semaine passée, Kadhafi a envoyé une délégation dans les divers pays membres de l'OUA afin de les convaincre de tenir conférence, le plus rapidement possible, afin de régler une bonne fois ce conflit du Sahara ex-espagnol. Un sommet qui se serait bien entendu tenu à Tripoli. Puisque le dirigeant du pays hôte du sommet devient automatiquement président de l'OUA, il aurait ainsi pu se remettre rapidement de ses déboires. Peine perdue, sa délégation est rentrée bredouille, personne n'a voulu se rallier à son idée.

Aujourd'hui, Kadhafi est certain de ne pas brigner le siège tant attendu, rien ne peut plus le retenir dans ses actions et prises de position spectaculaires concernant la meilleure façon dont il faut diriger les affaires de ce monde.

Dès lors, le Tchad risque bien de faire les frais de sa soif de conquête. C'est du moins la certitude qu'en ont les deux éternels faux frères que sont Hissène Habré et Goukouni Oueddei. Le colonel libyen va certainement envoyer ses troupes établir le premier jalon de ce que d'aucuns appellent déjà «la subversion en Afrique».

Kadhafi n'aura pas l'OUA. Il passera dorénavant par-dessus les intérêts des nations d'Afrique en faisant cavalier seul et en suivant son seul instinct...

Mario SESSA

## Au Liban : malgré de meurtriers incidents Le Parlement approuve l'accord avec Israël

Page 1

Selon des habitants du camp, les deux hommes, âgés d'une vingtaine d'années, étaient considérés comme des «collaborateurs» travaillant pour les forces israéliennes contrôlant Saïda et les environs.

A Saïda précisément, une bombe a explosé au passage d'un convoi israélien, sans faire de victimes, ont indiqué des témoins.

Les Israéliens ont immédiatement bouclé le quartier et commencé à fouiller les voitures et les maisons. Ils ont procédé à quatre arrestations.

De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a demandé aux inconnus qui ont fait sauter deux de ses véhicules dimanche à Saïda de se présenter et d'exposer leurs griefs.

M. Armin Kobel, chef de l'Organisation au Liban, a déclaré qu'il n'avait aucune idée de l'identité des assaillants.

«Si quelqu'un a des reproches à nous faire, qu'il vienne et qu'il nous les fasse directement», a-t-il dit.

Par ailleurs, de retour d'un voyage à Washington, M. Yehuda Ben-Meir, vice-

## Aux Malouines : premier anniversaire de la Libération Une commémoration sans faste

Un an après la victoire britannique aux Malouines, l'archipel porte encore les traces des combats et l'avenir de la colonie anglaise demeure incertain.

Les habitants de la petite colonie ont célébré hier le premier anniversaire de la victoire, mais 4000 soldats britanniques restent sur place prêts



C'était il y a un an: un prisonnier argentin est fouillé par un soldat britannique.

à les défendre contre la première attaque venue.

La Libération, dénomination officielle de ce premier anniversaire, n'a cependant pas été célébrée avec faste. Un service d'action de grâce a eu lieu à la cathédrale anglicane. Mais le monument à la victoire, qui doit être élevé dans l'archipel, n'est pas encore arrivé à destination, le navire chargé de l'apporter d'Angleterre ayant dû faire escale à Gibraltar après une avarie de moteur.

«Je pense que les problèmes de l'année dernière sont des problèmes superficiels», affirme un conseiller local, M. Blake; «la Libération nous a imposé la nécessité de construire des Malouines meilleures qu'avant».

Lorsque les Argentins se rendirent dix semaines après avoir envahi l'archipel, beaucoup craignirent que la totalité des habitants ne s'en aillent. Mais ce fut le contraire qui se passa et la plupart des habitants virent dans la Libération l'occasion de transformer leur archipel. Il n'en demeure pas moins qu'il reste fort à faire: les routes sont souvent impraticables tant elles sont défoncées. De plus, les incessantes allées et venues des convois militaires ont recouvert toutes les routes d'une épaisse couche de boue.

Le déminage, même s'il a été l'une des tâches prioritaires tout au long de l'année écoulée, reste un problème impor-

## En Inde: manifestations dans le Cachemire

A coups de feu en l'air, de gaz lacrymogènes et de charges à la matraque, la police anti-émeutes est intervenue à plusieurs reprises mardi à Srinagar, la capitale de l'Etat de Cachemire, pour séparer des manifestants du parti du Congrès et du parti de la Conférence nationale, la principale formation dans cet Etat à majorité musulmane.

Les affrontements ont fait 400 blessés, dont 69 policiers, et le couvre-feu a été décrété à Srinagar.

Les manifestants se sont battus dans les rues à coups de couteaux, de bâtons et de barres de fer dans le centre de Srinagar. De nombreux magasins ont été pillés. Plus de 250 émeutiers ont été arrêtés. Les affrontements se sont poursuivis tard dans la soirée mardi, et selon l'agence UNI, la situation semblait «incontrôlable».

Les affrontements ont éclaté quand une manifestation organisée par le parti du Congrès et par un dirigeant chiite, Moulvi Iftikhar Hussein Ansari, a été attaquée par des éléments du parti de la Conférence nationale. M. Ansari a indiqué à la presse qu'un des blessés était mort à l'hôpital.

La Conférence nationale, parti sunnite, est la formation politique dominante dans le Cachemire. Dirigée par le Dr Farouk Abdullah, 46 ans, le premier ministre sortant de l'Etat, elle a remporté 46 des 76 sièges au Parlement de l'Etat aux dernières élections. Le parti dominant en Inde, le Congrès, en a obtenu 26. (ap)

### En bref

● TOKYO. - M. Hiroshi Totsuka, navigateur renommé et responsable d'une Ecole de voile à Mihama, célèbre pour ses méthodes «spartiates» d'éducation, a été arrêté lundi après la mort d'un de ses élèves à la suite de mauvais traitements.

● BUENOS-AIRES. - Le juge fédéral argentin Oscar Calvi a ordonné l'arrestation de l'ex-commandant en chef de la marine argentine, l'amiral Emilio Masera.

● LA PAZ. - Neuf mineurs ont été assassinés à la mitrailleuse par cinq assaillants dans la région des mines d'or de Tipuani, à 150 kilomètres au nord de La Paz.

● KAMPALA. - Depuis décembre dernier, plus de 500 personnes ont été enlevées dans le district de Soroti (est de l'Ouganda) par des voleurs de bétail, membres de la tribu des Karamajong.

## Au Chili: vaste mouvement de protestation

Transports en commun très rares dans les grandes villes, important abstentisme scolaire et ralentissement des cadences dans les entreprises selon les syndicats: la journée de protestation nationale organisée hier au Chili par le mouvement ouvrier paraissait débuter avec un certain succès.

Le trafic ferroviaire a également été interrompu au sud de la capitale pendant une dizaine d'heures, à la suite de deux attentats à la dynamite contre les voies, près de Rancagua (90 km. au sud de Santiago).

A Santiago, dans la matinée, plusieurs milliers de personnes se rendant à leur travail se regroupaient autour des stations de bus, qui n'arrivaient que par intermittence.

De sources policières on affirmait cependant que la circulation automobile à Santiago était redevenue normale en fin de matinée.

Le commandement national des travailleurs (CNT), front uni des syndicats de gauche et modérés, avait appelé à cette journée d'action pour réclamer non seulement «un changement complet de politique économique et sociale», mais aussi le «rétablissement de la démocratie». Le CNT n'avait pas appelé à des grèves ou à des manifestations de rue, et avait demandé que les mouvements de protestation gardent un caractère pacifique.

LES PARTIS UNIS

Plusieurs organisations professionnelles, dont le Syndicat des patrons du transport routier, les partis de droite comme de gauche, la Commission chilienne des droits de l'homme, et même d'anciennes personnalités du régime militaire, avaient apporté leur soutien à cette initiative.

Une précédente journée de protestation, organisée le 11 mai dernier, avait été largement suivie. Elle s'était achevée par des heurts à Santiago entre la police et des manifestants, qui avaient fait deux morts.

Quant au chef du régime militaire, le général Augusto Pinochet, il s'est rendu en visite de trois jours, à 800 km. au nord de Santiago, dans la région d'Atacama, pour garder le contact avec les aspirations populaires, selon ses propres termes.

Par ailleurs, une équipe de la Fédération internationale des droits de l'homme qui vient de terminer une visite au Chili estime que la torture est devenue une institution dans le pays.

Le Dr Patrick Laburte a déclaré hier au cours d'une conférence de presse à Paris: «Il y a huit centres de torture à Santiago et deux à Valparaiso. On les ap-

● ISLAMABAD. - «Plusieurs Soviétiques» auraient été enlevés par la Résistance afghane lors de la visite à Kandahar, deuxième ville d'Afghanistan, du président Babrak Karmal, dont la sécurité avait été assurée par les troupes de l'armée rouge. (ats, afp)

## A Draguignan Couple infanticide

Un homme et une femme, meurtriers de leurs deux enfants, ont été inculpés hier après-midi d'assassinats après avoir été déferés au parquet de Draguignan. Le couple avait été arrêté lundi à Saint-Tropez.

Frantz Soudin, 29 ans, né à Fort-de-France (Martinique), et son épouse, Annie, 26 ans, née à Reims, passaient quelques jours de vacances sur la Côte d'Azur lorsqu'ils ont été arrêtés.

Le hasard a voulu qu'ils soient tous deux reconnus par un policier d'Annemasse (Haute Savoie) qui était aussi en vacances dans le Midi.

C'est en effet à Vétraz-Monthoux, près d'Annemasse que le drame s'est produit. Interrogés toute la nuit au commissariat de Saint-Tropez, les époux Soudin ont finalement avoué avoir égorgé leurs deux enfants Belinda, quatre ans, et Horlanda-Cooper, 18 mois.

Ils ont ensuite arrosé les deux cadavres avec de l'alcool à brûler puis ont dispersé les cendres dans un champ. Pour expliquer leur geste, ils ont déclaré qu'étant au chômage tous les deux ils ne pouvaient plus subvenir aux besoins de leur famille. (ap)

## Attendus au Honduras De nouveaux conseillers militaires

Plus de cent conseillers militaires américains arriveront mardi à Puerto Castilla, Honduras, pour procéder à l'installation d'une base d'entraînement sur la Côte atlantique du pays.

Cette base, dont la création avait été annoncée à Washington il y a quelques semaines après la conclusion d'un accord entre le Honduras et les Etats-Unis, servira à l'entraînement de militaires salvadoriens, honduriens et d'autres pays d'Amérique centrale.

La direction des relations publiques des forces armées honduriennes précise dans un communiqué que les conseillers américains arriveront à Puerto Castilla à bord d'un navire militaire de transport américain, le «Lemore County».

De sources officielles américaines, il avait été indiqué que 120 conseillers américains entraîneront dans cette base 2400 soldats et officiers salvadoriens. De son côté, le chef de l'état-major conjoint des forces armées honduriennes, le colonel José Bueso, avait expliqué que l'installation de cette base n'affectera pas la neutralité du Honduras.

Selon des informations reçues lundi à Tegucigalpa, les travaux d'aménagement de la base ont commencé avant même que sa création ait été rendue publique aux Etats-Unis et au Honduras. Toujours selon ces informations, l'aéroport de Trujillo a été agrandi pour accueillir ce centre d'entraînement et recevoir les avions DC-10 apportant du matériel destiné à l'équipement de la base. (ats, afp)

pelle «Centres nationaux d'information» et ils ont été créés dans le seul but d'intimider la population.»

Les informations recueillies par l'équipe de la Fédération montrent que les gens sont détenus cinq à quinze jours dans ces centres. Ils ne subissent la torture qu'au début de leur détention de manière que les traces ne soient plus visibles quand ils sont relâchés.

«On relève la participation systématique de médecins dans ces pratiques. Ils choisissent la méthode (de torture), surveillent le détenu pendant son séjour au centre et délivrent les certificats à leur libération», a déclaré le Dr Laburte.

Un autre membre de l'équipe de retour du Chili, M. Christian Rosteker, a souligné que «la junte militaire a également installé de l'équipement portable de torture sur des véhicules dépendant de ces centres». (ats, afp, reuter)

## A Côte Les prostituées se révoltent

Les prostituées de la région de Côte sont victimes d'une véritable chasse aux sorcières organisée par la police italienne. Cette situation a été dénoncée hier soir lors d'une manifestation nationale organisée par le comité italien pour la défense des droits civiques des belles de nuit. Ce comité a été récemment constitué à Pordenone (Frioul) pour défendre les droits des «lucioles», comme se définissent elles-mêmes les prostituées.

Depuis le mois de novembre, la police, les carabinieri et la «squadra mobile» (services de police en civil) de la région de Côte livrent une lutte sans merci aux prostituées, qui se voient remettre un «foglio di via», papier leur interdisant d'entrer dans une ville ou dans un village et qui est généralement utilisé pour lutter contre la mafia et la camorra.

Ce papier est remis aux prostituées sans aucune formalité, a précisé la secrétaire du comité, soulignant que ses collègues sont victimes d'un système répressif et injuste. «Nous ne voulons pas nous rendre dans la banlieue de Milan pour exercer notre métier, car c'est le règne de la terreur», indique une autre prostituée. (ats)

**VOTRE ARGENT BIEN PLACÉ**

4 3/4 % Obligations de caisse de 7 à 8 ans  
 4 1/2 % Obligations de caisse de 5 à 6 ans  
 4 1/4 % Obligations de caisse de 3 à 4 ans  
 4 % Epargne jeunesse  
 Epargne placement  
 Epargne 60 ans  
 Epargne logement  
 3 1/2 % Epargne ordinaire  
 Comptes salaire

*Les taux sont à la hausse*

**CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS**

**V. Devaud**  
 se recommande pour tous vos travaux de  
**PLÂTRERIE-PEINTURE**  
 Devis sans engagement. Travail soigné.  
 Tél. 039/31 84 25. 80541

**Yoga-Relaxation**  
 Institut Maytain, Collège 11  
 Téléphone 23 88 19  
 organise en juillet (Valais)  
**1 semaine de vacances**

**G Gabriel GREUB**  
 Parc 53  
 Tél. 039/23 40 30  
 La Chaux-de-Fonds  
**Chauffages centraux**  
 Ventilation - Brûleurs à mazout  
 Air comprimé - Etudes techniques  
 Devis sans engagement 67969

**Commandez votre mazout maintenant.**

**Livraison rapide au meilleur prix du jour.**

**Meyer-Franck**  
 La Chaux-de-Fonds, 135, av. Léopold-Robert (Grand-Pont)  
 Tél. 039/26 43 45. 77508

**JE RÉPARE**  
 consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.  
**Horlogerie ROCHAT**  
 Rue Jardinière 41  
 Tél. 039/23 75 00 42359

Nous accélérons la procédure administrative, vous conseillons judicieusement, travaillons pour de grandes entreprises. Ou de petits problèmes. Comment faire? Vous consultez la plus proche de nos 28 succursales. C'est pratique.

**assa**  
 Assa Annonces Suisses SA

**ACTION**  
**CRÈME À FOUETTER**  
 (Crème entière)

Du mercredi 15 au 28 juin

Vous économisez  
**Fr. 1.- par litre**

Dans tous les magasins

*Rien ne remplace la crème!*

UCPL

**PIERRE AUBRY** DORMITÈRE  
 JUVET INTÉRIEUR ESSAI? MATELAS

NUMA-DROZ 27

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

**Bulletin de souscription**

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL

dès le: \_\_\_\_\_ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois\*

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

No - Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Prix d'abonnement:**  
 3 mois: Fr. 39.- - 6 mois: Fr. 74.- - annuellement: Fr. 142.-

\* biffer ce qui ne convient pas.  
 Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

**Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement**

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

**X**

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutés  
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

**VOUS AUSSI**  
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. ....  
 Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....  
 Prénom .....  
 Rue ..... No.....  
 NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

**rapide simple discret**

52-414436

Phyllis A. Whitney  
**Le taureau de pierre**  
 Roman  
 Traduit de l'américain par Solange Sommier

Ed. Albin Michel, copyright by Cosmopress, Genève

- Vous préférez croire à la culpabilité d'Ariel?  
 Il vint se planter devant moi, pour me lancer: «Oui. J'en suis convaincu. Elle enrageait contre Floris. Elles s'étaient violemment querellées la veille. Si Floris avait tué Ariel, cela ne m'aurait pas étonné. Or le contraire s'est produit. On a attiré Floris dans le précipice. Et qui dit qu'Ariel ne l'attendait pas au-dessus pour la tuer?  
 - Quelle horreur! Comment pouvez-vous avancer une chose pareille après l'avoir aimée?  
 - Je l'aimais en toute connaissance de cause. L'amour ne m'a jamais aveuglé, s'écria Magnus.

- Je refuse d'écouter de telles horreurs. Je m'imaginai que vous pourriez m'aider. Mais, au lieu de cela, vous dites des choses ignobles. Je ne vous crois pas, Magnus, un point c'est tout.  
 - Parce que vous avez la conscience chargée? Ecoutez, ce n'est pas votre sœur que vous voulez disculper, mais vous-même! Pour pouvoir vivre en paix. N'est-ce pas! Osez prétendre que ce n'est pas vrai!  
 Je refusai d'en écouter davantage. Et je bondis vers la porte. Mais Magnus m'avait rattrapée. Et sa grande main posée sur mon bras me barrait le passage.  
 «Non. Ne partez pas! D'ailleurs, vous oubliez quelque chose. Nous avons conclu un marché. Rappelez-vous! Si j'acceptais de vous parler d'Ariel, vous poseriez pour moi. Vous allez commencer immédiatement!»  
 Je compris qu'il était inutile de lui opposer la moindre résistance et je devins toute molle entre ses mains.

VIII

J'ai découvert le cimetière. Il se niche dans les bois au bout d'un chemin fermé par une chaîne. Il est interdit aux visiteurs. Je ne l'aurais jamais trouvé sans Magnus.

La journée s'est réchauffée, l'endroit est paisible, enchanteur. Je me promène entre les tombes en lisant les noms des défunts à haute voix. J'aime bien la compagnie de ma voix. Les premiers McClain qui vinrent à Laurel Mountain sont enterrés ici, mais Geoffrey McClain possède le caveau le plus somptueux. Son fils Bruce avait dû veiller à cela, de même qu'il veilla à ce que la Haute Tour fût un monument élevé à la mémoire de son père.  
 Il faudra que j'apprenne les autres noms de ceux qui composent l'arbre généalogique de cette famille. A moins que je ne les apprenne jamais. Puisque je partirai sans doute. Un jour, Brendon sera enterré ici. Mais je ne reposerai pas à côté de lui. Pas plus dans la mort que dans la vie. Mais j'essaie de ne pas penser à Brendon et je fais le tour du cimetière.  
 C'est un petit cimetière de montagne dont la clôture est en pierre des collines. Les bestioles peuvent aller et venir à leur guise car le coin est ensoleillé. Quand je franchis le portail, je vis une marmotte assise sur son gros derrière, en train de mastiquer une poignée de verdure. Elle lança un regard dédaigneux à l'intruse que j'étais, et partit en se dandinant dès que je l'approchai. Il reste un tamia. A demi caché derrière une tombe, il flirte avec

moi, ni vraiment craintif, ni tout à fait confiant.  
 Les tombes ne portent pas toutes le nom de McClain. Et je suis certaine que tous ceux qui ont travaillé à Laurel Mountain sont enterrés ici, où les montagnes descendent doucement vers l'est, et où, chaque matin, le soleil dore les tombes. Les fougères poussent alentour, leurs frondes vertes retombent dans un enclos solide, par-delà la barrière de pierre, sauf sur le côté qui donne sur le paysage lointain. Dans un autre coin ombragé, les fougères poussent librement. Leur nom me vient automatiquement à l'esprit: «Osmunda Cinnamomea».  
 On reconnaît facilement la tombe qui attend sa dalle. Celle que Magnus s'acharne à polir dans son atelier. Il m'a montré son travail aujourd'hui. Il a poli la surface pour y graver l'épithaphe. Quand je lui demandai ce qu'il allait inscrire, il me répondit: «L'essentiel, sa date de naissance et la date de sa mort.» Rien d'autre. Puisque l'épouse n'est nullement regrettée.  
 Je suis assise à côté de la tombe de Floris. Une herbe rase pousse sur les côtés, mais personne ne l'a fleurie ces derniers temps, et son air négligé m'inspire une étrange pitié pour cette femme si mal aimée.

(à suivre)

# SUISSE

## Loi sur la protection de l'environnement aux Etats Vers un affrontement économie-intérêt général

Le Conseil des Etats a entamé hier l'examen de la future loi sur la protection de l'environnement. Le vote sur l'entrée en matière a eu lieu tacitement. Avant de commencer ce long marathon, il devait rapidement ficeller la loi sur la recherche - elle permettra, de par sa base légale, de mieux coordonner les efforts de recherche et de l'encourager - et adopter sans opposition deux arrêtés fédéraux pour l'encouragement de la recherche scientifique pour la période 1984-1987 (coût: plus de 800 millions destinés au FNRS et à la lutte contre le cancer).

Une loi pour protéger l'environnement? C'est le peuple et les cantons suisses qui, en 1971, devaient accepter massivement un article constitutionnel qui demande aux autorités fédérales d'organiser, ce légifère sur la protection de notre environnement, le tout avec un acte

important sur la coopération. Le Conseil national a lui déjà examiné cette loi. Par rapport au projet du Conseil fédéral, quelques changements: il y a ajouté le principe de la proportionnalité. Un principe que la majorité de la commission des Etats n'a pas contesté mais auquel

elle voudrait qu'on tienne aussi compte des possibilités économiques lors de l'évaluation des intérêts.

La majorité de la commission souhaite également biffer toute allusion au droit de recours de la Confédération, des cantons ou des communes.

Ces deux points démontrent bien ce que sera la discussion. La mise au point de cette loi sur la protection de l'environnement devant le Conseil des Etats: d'un côté, les défenseurs de l'économie à tout prix et de l'autre les partisans d'un esprit plus «étatique», plus global et complet de la loi.

Pour sa part, le conseiller fédéral Alphonse Egli a lui défendu les intentions du Conseil fédéral lors du débat sur l'entrée en matière en insistant sur le caractère raisonnable - «ce n'est pas une super-loi» - de ce texte.

La discussion de détail commence ce matin. (pob)

## René Meylan: «trop prépondérante, l'économie»

Hier, durant le débat d'entrée en matière sur la loi sur la protection de l'environnement, «L'Impartial» s'est approché du conseiller aux Etats neuchâtelois René Meylan (soc.) pour lui demander tout d'abord son sentiment général sur les travaux en cours devant la Chambre des cantons:

- Le souci du Conseil national était bon. Maintenant, je ne comprends pas qu'on veuille uniquement mentionner les intérêts économiques. Cela donne à l'économie une

prépondérance importante par rapport à la santé, à la nature. De l'avis même des spécialistes, une disposition dans ce sens uniquement enlèverait beaucoup de valeur à toutes les autres. Et ce ne sont donc pas seulement les socialistes et les écologistes qui le disent, mais bien des techniciens qui ont travaillé sur cette loi. J'espère que nous obtiendrons une majorité pour supprimer cet amendement, ou même tout l'article.

- Une bataille se prépare également à propos du droit de recours...

- Supprimer le droit de recours des cantons, de la Confédération et des communes? Il me semble pourtant que le Conseil national avait été très prudent en accordant le droit uniquement aux associations de plus de dix ans d'âge. On évitait ainsi tout débordement.

- Est-ce que l'affaire des fûts de dioxine de Seveso a ou aura une influence sur le cours des débats?

- Je suis très réservé à ce sujet, même si j'estime que cette histoire a une certaine influence. Mais je ne comprends pas le Conseil fédéral quand il souhaite se donner la compétence d'imposer sa décision en matière de déchets. Cela pourrait provoquer de graves tensions et il faut, sur ce point, éviter d'agir avec précipitation. (pob)

## CFF: les têtes changent

Pour succéder comme représentant romand à la direction des CFF à M. Roger Desponds, le Conseil fédéral a désigné M. Michel Crippa, actuellement directeur de l'état-major de marketing. Ce dernier deviendra directeur général en février 1984 tout comme c'est en février de l'an prochain que M. Werner Latscha prendra ses fonctions de président de la direction générale des CFF.

C'est donc M. Latscha qui prendra, en présidant la direction générale, la tête du triumvirat qui préside aux destinées de la régie fédérale. M. Latscha était jusqu'ici directeur général du Département des transports, un département que, selon un porte-parole des CFF, devrait reprendre le nouveau venu à la direction, M. Crippa. (ats)

## FAITS DIVERS

### Autobus contre camion à Biasca Au moins 3 morts et 20 blessés

Un grave accident de la circulation survenu hier peu après 15 heures à l'entrée sud de la localité tessinoise de Biasca a coûté la vie à trois personnes. On dénombre en outre une vingtaine de blessés dont certains sont dans un état grave. C'est à la suite d'un dépassement qu'un camion immatriculé dans le canton de Fribourg est entré en collision avec un autocar transportant des touristes japonais et se dirigeant vers le Gothard.

Le choc frontal a été très violent. Deux des passagers de l'autocar ainsi que le conducteur de ce dernier sont morts sur le coup. Il a fallu près d'une heure et demie pour dégager de la carcasse de son véhicule le conducteur du camion. Toutes les ambulances de la région ont été appelées sur place, tandis que les hélicoptères de la Garde aérienne suisse de sauvetage transportaient les plus grands blessés vers l'Hôpital San Giovanni de Bellinzona.

### VALAIS: IMPORTANT EBOULEMENT

Un important éboulement a eu lieu hier en fin de matinée sur la route reliant la plaine du Rhône à la station des Mayens de Riddes. Plusieurs milliers de mètres cubes de rochers surplombant la route se sont écroulés, écrasant même la galerie de protection sur une trentaine de mètres. On a craint un moment que des automobilistes aient été surpris par la masse de rochers et des recherches ont été entreprises par la police cantonale à l'aide de chiens. Il semble toutefois qu'il n'y ait aucune victime et les recherches ont été suspendues dans la journée. La route reliant le village de Riddes aux Mayens de Riddes sera fermée une dizaine de jours pour les besoins du déblaiement.

### YVERDON: EMBARDÉE MORTELLE

Hier vers 11 h. 50, sur l'autoroute Lausanne - Yverdon, entre La Sarraz et Cossonay, chaussée Jura, Mme Yvette Grand, 54 ans, demeurant à Genève, a, pour une raison indéterminée, perdu la maîtrise de sa voiture après avoir touché la glissière centrale. Elle a escaladé un talus et son auto s'est renversée sur la bande d'arrêt d'urgence. Dégagée par des automobilistes de passage, elle est morte peu après.

### LUCERNE: TRAFIQUANT DE DROGUE ARRÊTÉ

La police cantonale lucernoise a mis fin aux activités d'un trafiquant de drogue allemand, âgé de 34 ans.

L'homme a été arrêté à la fin du mois d'avril à son domicile de Lucerne. Il est ressorti de l'enquête, qu'il a écoulé en Suisse six kilos d'huile de haschich en provenance de Beyrouth. L'homme cachait la marchandise dans un plâtre, qu'il s'était lui-même confectionné et qu'il portait à la jambe. Le commerce d'huile de haschich a rapporté environ 180.000 francs à son auteur.

### TUNNEL DU GOTHARD: UN MORT

Un grave accident ferroviaire survenu lundi matin dans le tunnel du Saint-Gothard a coûté la vie à un cheminot qui a été heurté par un train.

Patrizio Busi, âgé de 24 ans, domicilié à Morbio Inferiore, était en train de détacher un wagon du convoi de service sur une voie de dégagement à l'intérieur du tunnel ferroviaire du Saint-Gothard.

Ce travail terminé, l'ouvrier est ressorti de dessous le convoi et a été heurté par le train direct Göschenen - Airolo, qui survenait à cet instant. Le cheminot a été tué sur le coup. (ats)

## Au Conseil national: l'initiative sur le petit commerce balayée

L'initiative sur la protection au commerce n'aura pas en beaucoup de partisans hier au Conseil national. Par 114 voix contre 10 en effet, les représentants du peuple ont recommandé, après le Conseil fédéral, de rejeter cette initiative, jugée inadaptée pour le but qu'elle vise. Seuls parmi les Romands, le centriste vaudois Pierre Teuscher et le vigilant genevois Mario Soldini l'ont vainement défendue. Le Conseil national n'a cependant pas tout écarté d'un revers de main: il a accepté une motion de sa commission demandant à l'exécutif de prendre des mesures pour protéger les petits commerces dans les régions isolées - de montagne notamment. En outre, il s'est déclaré favorable - sous la forme du postulat - à la mise sur pied d'un organe de surveillance chargé de suivre l'évolution de la situation du commerce de détail en Suisse.

Déposée en octobre 1980 par le Mouvement républicain des associations de détaillants, l'initiative veut «garantir l'approvisionnement de la population en biens de première nécessité et lutter contre le dépeuplement du petit commerce».

Pour cela trois types de mesures sont

proposés: soumettre l'ouverture de toute nouvelle grande surface à la clause du besoin; éliminer les distorsions de concurrence entre petits et grands commerces (notamment par l'interdiction de la pratique du prix d'appel) et enfin imposer plus fortement les sociétés de distribution tout en le déconcentrant.

Pour M. Mario Soldini (vig.,GE), la seule lecture des chiffres suffit à comprendre les difficultés du petit commerce en Suisse. De 19.000 en 1966, le nombre des points de vente est passé, 15 ans plus tard, à 9.500. Première mais pas seule catégorie touchée: les petits détaillants qui voient leur part au chiffre d'affaires de la distribution passer de 30 à 16% en dix ans, soit de 1970 à 1980.

Au-delà des chiffres, plaide M. Soldini, la disparition des petits commerces prend les allures d'un problème de société: le tissu des relations sociales se désagrège, l'approvisionnement de certaines régions est insuffisant.

Le député genevois est rejoint par des alliés inattendus: l'écologiste vaudois Daniel Bréaz d'abord pour qui la pratique des achats dans les grands centres de distribution, en poussant les petits détaillants à la faillite, condamne les personnes sans voiture à la pénurie.

### UN PROBLÈME RÉEL

Ce point de vue n'est, de loin, pas partagé par les autres formations, la Commission et le Conseil fédéral, qui tous, rejettent l'initiative. La lente disparition des petits commerces est un problème mais n'a pas atteint les dimensions dramatiques que l'on dit, rappelle le président de la Commission Marc-André Houmard (rad.,BE).

En outre, relève le chef du Département de l'économie publique, Kurt Fur-

## Chômage complet: augmentation en mai

Le chômage complet a progressé durant le mois de mai dernier. Les offices du travail ont enregistré 26.355 chômeurs, soit 433 de plus qu'à fin avril et 15.854 de plus qu'au mois de mai 1982. Par rapport à la population active, le taux de chômage a atteint 0,9% alors que cette proportion était de 0,8% en avril dernier et de 0,3% en mai 1982, a encore indiqué mardi l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

En chiffres absolus, le chômage complet a été le plus ressenti dans les cantons de Zurich (4145), Berne (3804), Bâle-Ville (2331), Vaud (1928), Genève (1836) et Neuchâtel (1734). Mais les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés par les cantons de Bâle-Ville (2,3% de la population active), Neuchâtel (2,2%) et du Jura (1,7%). Les autres cantons ro-

mands ont les taux suivants: Genève (1,0%), Vaud (0,8%), Valais et Fribourg (0,5% chacun).

Par rapport au mois précédent, treize cantons ont annoncé une augmentation du nombre de chômeurs. En revanche, et c'est à remarquer, le canton de Neuchâtel a enregistré une baisse relativement importante du nombre de ses chômeurs (-97 personnes).

En ce qui concerne les chômeurs par groupes de professions, ce sont toujours l'administration et les bureaux (4403) et l'industrie des métaux et des machines (3962) qui viennent en tête des statistiques.

On relèvera enfin que le nombre des places vacantes officiellement recensées s'élevait à 4918 à fin mai, contre 5069 à fin avril (-151) et 6716 une année auparavant (-1798). (ats)

glers, tant la révision de la loi sur les cartels que celle sur la concurrence déloyale permettront de corriger certaines situations anormales, notamment sur la question des prix.

Pour M. Victor Ruffly (soc.,VD) enfin, c'est au niveau des plans d'aménagement locaux et cantonaux, que les mesures les plus appropriées peuvent être prises. Le dernier mot dans cette affaire appartient au consommateur, conclut enfin M. Delamuraz (rad., VD), et il est de sa responsabilité de faire des choix, bien plutôt qu'à l'Etat.

Tous les orateurs ont en outre insisté sur la complémentarité entre petits et grands commerces et sur la possible signature d'une charte de la concurrence établissant des règles de conduite valables pour tous les commerçants. (ats)

## Le Conseil national en bref

● Il a approuvé tacitement un postulat demandant la création d'une commission d'experts chargée d'examiner la situation du petit commerce.

● Chargé, par voie de motion, le Conseil fédéral de soumettre des propositions en vue de renforcer la concurrence, par le biais des révisions en cours de la loi sur les cartels et de celle sur la concurrence déloyale.

● Accepté des crédits supplémentaires de 5,5 millions de francs pour la station de recherche et l'Office vétérinaire fédéral à Liebefeld, près de Berne.

● Approuvé, par 65 voix contre deux, une prolongation de dix ans des conditions-cadre permettant à la Confédération de conclure des traités internationaux relatifs à la protection et l'encouragement des investissements de capitaux privés.

## Assurance casco voiture: des changements

Ces dernières années, le nombre de dommages «bagatelles» annoncés aux assurances casco complète et partielle des véhicules à moteur a pris des proportions

considérables, en particulier les bris de glace (phares, par exemple), dont le nombre, en 1981, a été de 50% supérieur à celui enregistré cinq ans plus tôt. Vu cette situation, une augmentation des primes paraît inévitable. Seule une limitation des prestations pour les bris de glace et autres dommages de peu d'importance peut empêcher une telle mesure.

C'est pourquoi - ainsi que l'a communiqué lundi, à Lausanne, l'Association suisse des assureurs responsabilité civile et automobile (ARCA) - les assureurs casco ne dédommageront désormais plus que les dégâts aux parties vitrées frontales, latérales et arrière; les autres, comme les phares et les feux latéraux, ne seront plus indemnisés.

D'autres mesures, toujours en assurance casco, concernent les équipements et les accessoires non prévus dans les voitures de série. Ceux-ci restent assurés jusqu'à concurrence de 10% du prix de catalogue de la voiture; pour ces prestations d'assurance plus élevées, des suppléments de primes seront exigés à l'avance.

Les dommages aux accessoires électroniques ne seront indemnisés que s'il est prouvé qu'ils ne sont pas dus à un défaut de l'appareil lui-même. De plus, afin de décharger les assurances casco et leurs assurés, les rayures des carrosseries par des objets tranchants seront exclues de la couverture des dommages intentionnels ou dus à la malveillance de tiers.

Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur dans le courant de cette année. Elles seront applicables aux nouveaux contrats et aux changements de véhicule. (ats)

## Arts graphiques L'ASAG déplore le vote du syndicat

L'Association suisse des arts graphiques (ASAG) regrette que le Syndicat du livre et du papier (SLP) ait refusé de reconduire pour quatre ans l'ancienne Convention collective de travail en vigueur jusqu'au 30 avril dernier et menacé de prendre des mesures de lutte. L'ASAG estime que la participation inférieure à la moitié des membres du SLP au vote en question constitue la preuve que la majorité des travailleurs de la branche admet les propositions patronales. (ats)

## Saillon: la plus petite vigne du monde Jean-Louis Barrault, vigneron

«Ici se trouve la plus petite vigne de la terre. 1 m. 67. Cadastrée et notariée. Propriété de Jean-Louis Barrault. Don des Amis de Farinet», peut-on lire depuis hier sur un bloc de marbre de 300 kilos à Saillon (VS).

Cette vigne comprend trois cepes, soit un plan de fendant, un de pinot noir et une petite arvine. Elle domine toute la vallée du Rhône, face à l'historique donjon des comtes de Savoie.

Il a fallu des années de pourparlers entre Saillon, Sion, Berne et Paris pour créer cette parcelle qui a été reconnue finalement comme telle par les autorités cantonales et fédérales, le morcellement excessif des terres étant interdit en Suisse.

Le célèbre acteur français Jean-Louis Barrault en prendra officiellement possession prochainement lors d'une visite qu'il fera à Saillon en compagnie de Ma-

deleine Renaud. Il en demeurera propriétaire jusqu'à sa mort, la vigne revenant ensuite aux «Amis de Farinet» qui l'offriront à une autre personnalité liée de près ou de loin au Valais ou à la vigne. (ats)

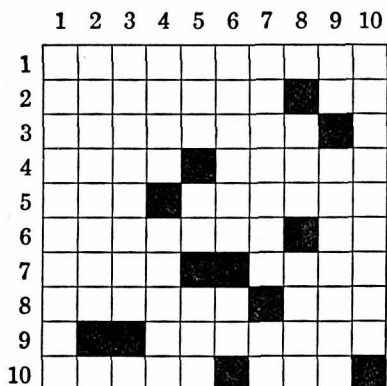
## EN QUELQUES LIGNES

● Cinq jeunes, enchaînés l'un à l'autre, ont manifesté au Palais des Nations contre la présence à Genève de M. Washington Carrasco, nouvel ambassadeur du Chili auprès des organisations internationales, responsable, selon les manifestants, d'assassinats, tortures, lésions et violations des Droits de l'homme dans son pays.

● D'accord pour les 50 kmh. au maximum dans les localités, sauf exceptions (60 kmh.) pour les artères prioritaires si la sécurité est respectée, mais aussi une réglementation de la circulation routière intégrant d'autres mesures pour mieux protéger la vie, répond le comité central de la Fédération des médecins suisses (FMH) au Département fédéral de justice et police, dans un communiqué.

● Plus de cinq mille personnes ont participé au vernissage du Salon international d'art «Art 14'83» qui s'ouvre dans les locaux de la Foire suisse d'échantillons de Bâle et durera jusqu'au 20 juin. Trois cent huit galeries de 21 pays participent à cette manifestation organisée pour la quatorzième fois et consacrée à l'art du 20e siècle.

**MOTS CROISÉS**



**HORIZONTALEMENT.** - 1. Vêtement inutile sur terre. 2 Plante à grains; Préfixe. 3. Afflige. 4. Efface un chagrin dans le vin; Soutient la voûte du ciel. 5. Affirmes; Grandes étendues. 6. Amour de soi; Se lit au cimetière. 7. Venues ici-bas; Petite nouvelle. 8. Alterne les cultures d'un champ; Homme qui devint lectrice. 9. Lieu enchanteur. 10. Supportent de gros quartiers de viande; Entre deux portes d'écluse.

**VERTICALEMENT.** - 1. Habite le nord de l'Europe. 2. Vivent sur les roses. 3. Grands interprètes. 4. Créateur; Fabuliste laid, bègue et bossu. 5. Détesté; En ce moment; Dégoûté. 6. Ancienne province de France; Fin de verbe. 7. Propreté; Le premier en son genre. 8. Fut peu de temps roi d'Israël; Laissa. 9. Participe passé agréable; Poisson qui finit en boîte. 10. Diffusions.

(Copyright by Cosmopress 5088)

**A louer APPARTEMENT DE VACANCES**

à Gurzelen, près de Thoun, 2 chambres, 4 lits, cuisinière électrique, douche, petite pelouse. Place pour voiture près de la maison. Fr. 35.- par nuit.  
F. Fischer, Dörfli, 3137 Gurzelen, tél. 033/45 45 63.  
05-304 435

**Batteur**

cherche formation ou engagements, même remplacements.

Ecrire à case postale 79, Poste des Forges, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
91-60461

*cher* matériel de bijouterie  
*che*

tél. (021) 71 62 73

**CONSULTATION JURIDIQUE**

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67 Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h. à 20 h. 79662

**N'oubliez pas ! la ceinture trésor**

La sécurité pour les vacances

+ DOUBLE chèques fidélité + CADEAU VACANCES



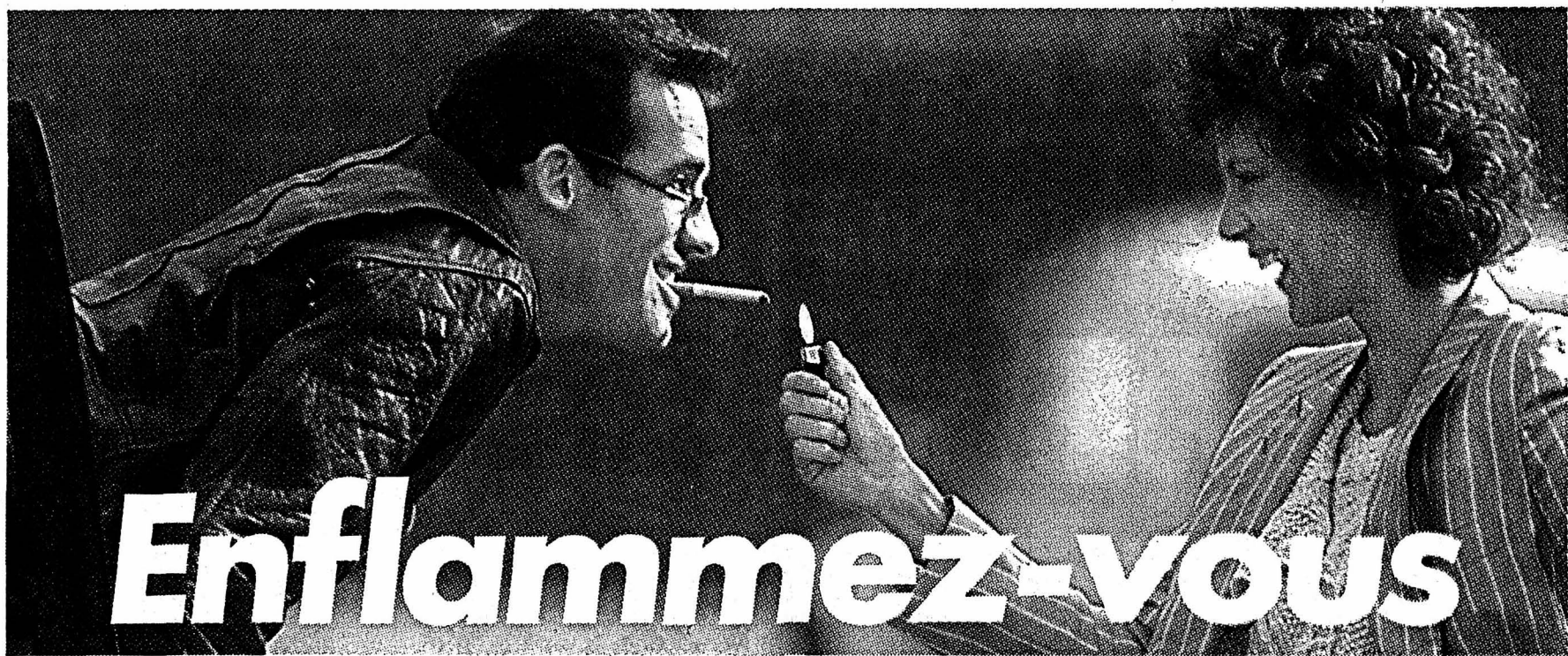
Parfumerie DUMONT

L.-Robert 53  
Tél. 039/237 337

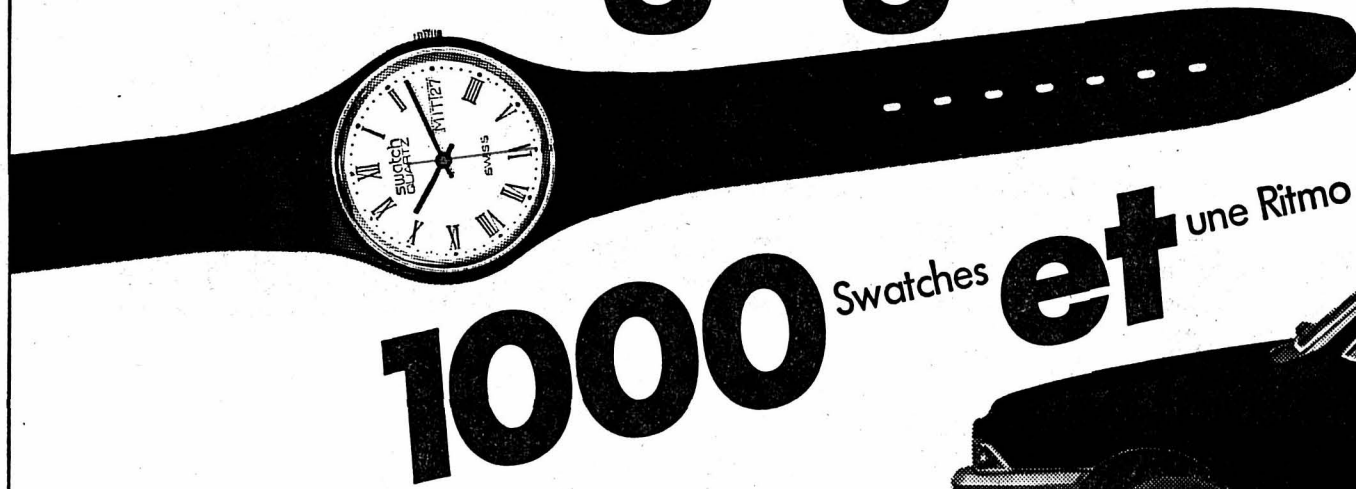


Parfumerie AVENUE

L.-Robert 45  
Tél. 039/23 34 44



**et gagnez!**

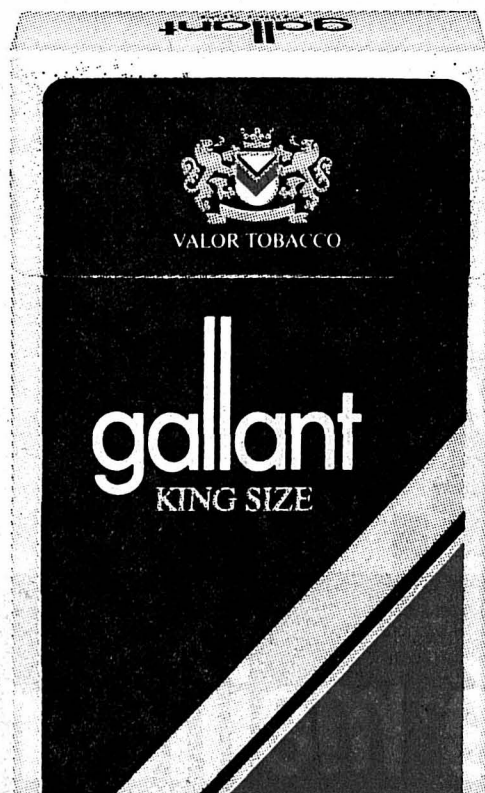


La Gallant King Size a un nouveau goût: Class A American Blend.

Essayez-la. Enflammez-vous. Et participez au concours!

Les gagnants seront tirés au sort parmi les 10000 premières personnes qui nous répondront. Prix: 1000 Swatches et une Ritmo Bertone Cabrio d'une valeur de Fr. 20000.-.

Conditions de participation: Les moins de 20 ans ne sont pas autorisés à participer au concours, ni les collaborateurs du fabricant ou de l'agence de publicité. Les coupons seront tirés au sort sous contrôle notarial. Les cartes insuffisamment affranchies seront exclues du concours. Les gagnants seront avisés personnellement. Tout recours juridique est exclu.



Class A American Blend 7 mg goudrons, 0,6 mg nicotine

**Oui,** je voudrais gagner une Swatch. Ou mieux, la Ritmo Bertone Cabrio!

1ère question: décrivez le nouveau goût de la Gallant King Size:

2ème question: combien mesure la Gallant King Size? \_\_\_\_\_ mm

3ème question: combien peut-on, selon vous, tirer de bouffées d'une Gallant King Size? \_\_\_\_\_ bouffées

(Pour répondre à ces questions, n'hésitez pas à nous demander un échantillon gratuit. Une carte postale suffit.)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

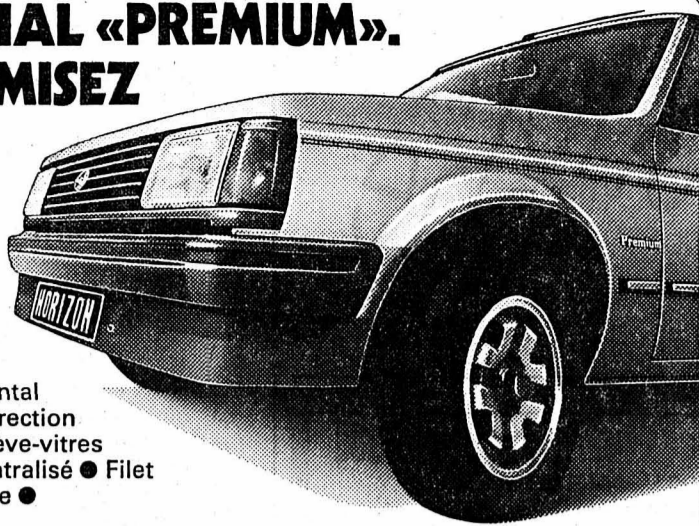
NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Age: \_\_\_\_\_ Imp.

Seuls les 10000 premiers envois seront pris en considération. Envoyez donc dès aujourd'hui le coupon à: Gallant Promotion «Catchfire», Case postale 177, 1000 Lausanne 3 Cour



**MODÈLE SPÉCIAL «PREMIUM».**  
**VOUS ÉCONOMISEZ**  
**FR. 1'200.-.**



Le plus extra des modèles Horizon avec, en plus, son équipement sport tout confort à un prix spécial.

- 5 vitesses ● 83 CV (DIN)
- Compte-tours ● Spoiler frontal
- Jantes en alliage léger ● Direction assistée ● Vitres teintées ● Lève-vitres électriques ● Verrouillage centralisé ● Filet décoratif ● Peinture métallisée ●

**TALBOT HORIZON PREMIUM**

La Chaux-de-Fonds: Garage des Entilles SA, 039/26 42 42

La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 - Chézard: U. Schürch, 038/53 38 68 - Courtelary BE: Jean-Paul Schwab, 039/44 14 44 - Fontaines: Eric Benoit, 038/53 16 13 - Les Genevez JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - Le Locle: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - Montfaucon JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - Saignelégier JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 - Saint-Imier BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - Tramelan BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19.

**PEUGEOT TALBOT**  
VOILÀ DES AUTOMOBILES

**A VENDRE pour cause de départ**  
**UN SALON**

(divan d'angle, 1 fauteuil, 1 table ronde, 1 paroi murale de 5 éléments).

**UNE CHAMBRE À COUCHER**

(lit français avec radio, 1 armoire à 4 portes-miroirs, 2 tables de chevet avec lampes, 1 coiffeuse).

A l'état de neuf.  
Tél. 032/97 41 80. 06-120 814

**TAXIS BLEUS**

P. Mury  
Service jour et nuit  
Ville et extérieur **26 91 91** 6654

Pour cause de liquidation totale de notre dépôt d'échelles de Conthey, nous vendons le stock complet d'

**échelles à glissière 2 part.**  
Holm 90 x 25 fabrication Lohmann

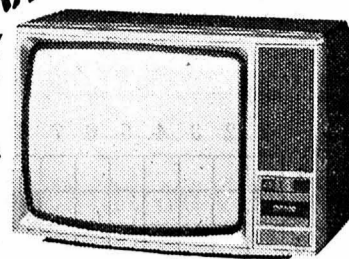
**10 mètres 40%** de réduction

maintenant seulement Fr. **289.-**

Livraison franco domicile. Vente autorisée.

Dépôt **INTERAL** Conthey, pour passer vos commandes téléphonez au **021/72 10 90.** 13-2084

**GRANDE CAMPAGNE D'ÉCHANGE TELEFUNKEN**



**PAL-COLOR\* 8256.** Grand écran 66 cm, com. à distance. Prix catalogue Fr. 2390.-

Fr. 200.- sont à vous, rien que pour votre participation -Fr. 200.-

Et parce que nous rachetons votre «vieux modèle» -Fr. 300.-

Prix comptant entre amis **Fr. 1890.-**

\* Adaptation Secam Fr. 300.-

Prix mensuel Fr. 53.-

**Y compris 12 mois de pleine garantie!**

radio photo vidéo télé-vision sport stéréo hi-fi

**TV Multioptions SA**

2606 CORGÉMONT  
Grand-Rue 23 Tél. 032 97 15 97

06-12846

Si vous oubliez de faire de la publicité, vos clients vous oublieront

**Hypermarché**  
**JUMBO**  
La Chaux-de-Fonds

15. 6. 83

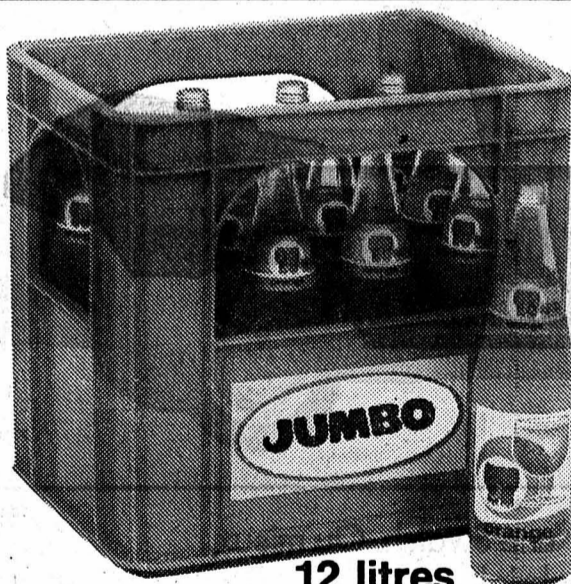
**Côtelettes de porc**



**11.90**  
kilo

02-2200

**A la santé des prix JUMBO!**



12 litres

**Harrasse JUMBO**

Orange, citron, cola, grapefruit, framboise ou mix.

**6.50**  
+ cons.

**24 boîtes SINALCO**



24 x 33 cl

**12.-**

**12 litres EVIAN**



**9.-**

**24 bières CARDINAL**

24 x 25 cl



**14.90**

**Bidon GLACE JUMBO**

10 arômes à choix



**5.90**  
2 litres

**JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!**

# MAGAZINE

# vie pratique

## troc de trucs

Si on parlait aujourd'hui des pieds de Monsieur ? Les pages réservées à la mode présentent régulièrement les dernières nouveautés du secteur des bas et des chaussures de Madame. Pour respecter l'égalité des sexes, occupons-nous donc des chaussettes masculines... souvent empruntées par les dames, il faut l'admettre, surtout lorsque la mauvaise saison est présente !

Pour le plein été, les chaussettes en coton sont agréables à porter. Le soleil autorisant toutes les audaces, il faut savoir renoncer aux traditionnelles teintes noires, grises ou brunes pour se lancer dans la couleur. Rouge peut-être ? Pourquoi pas, d'autant plus si le même rouge est reporté sur la cravate ou sur la pochette.

Fort prisées aussi, les chaussettes laine-polyamide, longues ou courtes, sont offertes maintenant dans de nombreux coloris, allant du blanc au noir en passant par le rouge, le vert, le bleu, le jaune et même le rose.

Pour les grandes occasions, l'homme porte smoking ou costume sombre classique. La chemise est choisie avec soin, tout comme la cravate et les chaussures. Les soquettes méritent elles aussi une attention soutenue si l'on veut que l'ensemble soit parfait. Des modèles ont été lancés par Fogal, doux, fins, soyeux, en nylon extra-fin, voire en soie naturelle.

Adoptez les chaussettes nouvelles, Messieurs, et vous verrez que les femmes trouveront un plaisir évident à vous admirer jusqu'au bout des orteils en se mettant à vos pieds...

Armène

## les recettes de saison

### Fraises à la crème au vin

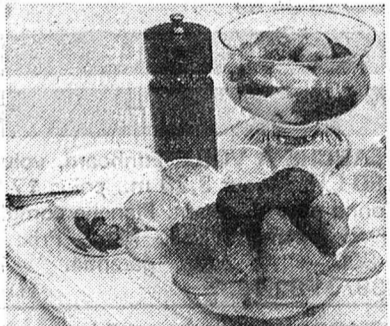
- 500-700 g de fraises des bois ou des petites fraises de jardin
- 1 cuiller à s. de sucre vanillé
- 5 dl de vin blanc
- 1 cuiller à s. de jus de citron
- 125 g. de sucre
- 4 œufs
- 2 cuillers à s. de «Maizena»
- 1½ dl de demi-crème à fouetter

Saupoudrer les fraises de sucre vanillé et les répartir dans des verres. Délayer les œufs avec la «Maizena», le vin, le jus de citron et le sucre, puis épaissir au bain-marie pour en faire une crème liée. Laisser refroidir et verser sur les fraises. Garnir de quelques fraises et de crème fouettée.

### Fraises des bois au marsala

- 600 g de fraises
- 1,2 dl de marsala
- 2 cuillers à s. de sucre
- du poivre (2 tours de moulin)

Laver les fraises, les essuyer soigneusement, puis les répartir dans des verres. Mélanger le marsala avec le sucre et le poivre, verser le tout sur les fraises et laisser reposer pendant 2 heures. Servir avec de la crème ou de la glace à la vanille.



### Fraises au gratin

- 400 g de fraises
- 100 g de sucre
- 20 g de farine
- 1 dl de crème
- 1 œuf entier
- vanille
- 1 pincée de sel.

Délayer la farine, le sucre, l'œuf, la prise de sel, un peu de vanille et la crème. Bien mélanger le tout. Mettre dans un plat allant au four les fraises lavées et coupées en deux et verser l'appareil dessus. Saupoudrer de sucre. Mettre au four assez chaud 10-12 minutes environ. Servir froid ou tiède.

● Recettes pour 4 personnes

## Un fruit tropical en progression

# La mangue sur les marchés d'Europe

La consommation des fruits exotiques croît régulièrement sur les marchés européens; un grand pas a été franchi depuis l'époque où l'on ne vendait guère que la banane ou l'ananas. Actuellement chaque jour on vous présente dans les magasins d'alimentation des fruits nouveaux, dont quelques privilégiés ont goûté les délices sur place, dans les pays qui les produisent, mais qui tentent peu à peu le consommateur moyen, souvent conservateur dans ses goûts.

Si la banane, l'ananas, l'avocat ont effectué une grande percée, on peut penser que la mangue sera un jour un fruit très largement apprécié et consommé. Ce fruit, dont le nom vient du tamoul, adapté par les Portugais, pousse sur le manguier, arbre qui appartient comme le pistachier à la famille des térébinthacées. Il est charnu, à peau lisse et mince, arborant des couleurs variées, du vert à l'orange en passant par le rouge et le jaune. A l'intérieur une chair jaune orangée, autour d'un noyau central aplati, juteuse et sucrée.

### CONNU IL Y A 4000 ANS DÉJÀ!

Le manguier est un arbre de belle taille, au feuillage couleur vert bronze; il vit une centaine d'années et serait originaire de l'Asie du Sud-Est, où il est cultivé depuis plus de 4000 ans. Il paraît avoir été introduit au Xe siècle par les navigateurs arabes sur la côte Est de l'Afrique, puis au XVIe siècle au Brésil par les colons portugais. Aujourd'hui l'arbre est largement répandu dans toute la zone tropicale, depuis les Etats-Unis et le Mexique, le Brésil et le Venezuela jusqu'aux Indes en passant par les pays de l'Afrique de l'Ouest, le Kenya et l'Afrique du Sud. On cultive la mangue aussi en Israël et en Egypte. Si bien que la production s'échelonne pratiquement toute l'année dans un pays ou l'autre, la

récolte elle-même durant moins de trois mois.

### RICHE EN VITAMINES A ET C

Mais il faut reconnaître que les importations en Europe sont encore bien modestes - 9000 tonnes par an pour la Communauté - si l'on met en parallèle la production mondiale, estimée à 14 millions de tonnes. La mangue reste un produit largement consommé sur place. Les pays ACP (61 états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) s'efforcent actuellement de faire mieux connaître ce fruit, qui peut se consommer tel quel, ou dans des tartes, clafoutis, ou encore constituer un excellent sorbet. Très peu gras, il est par contre riche en vitamines A et C: comme la chair est tendre, elle peut être facilement consommée par des personnes âgées. En conservant la mangue dans un appartement, on peut obtenir un mûrissement optimum aux environs de

15 à 20°. Le séjour en réfrigérateur n'est pas conseillé, car il peut diminuer la saveur un peu fragile du fruit. On peut toutefois brièvement le rafraîchir s'il est bien mûr.

### QUELQUES RECETTES

La mangue peut composer avec bananes ou ananas de fruits de nos régions une savoureuse salade de fruits, relevée d'un jus de citron vert.

Pour faire un sorbet, on passera au mixer la chair de trois mangues bien mûres soit 1 kg environ. Ajouter ½ litre de sirop de sucre de canne et le jus de deux citrons verts. Bien mélanger le tout, tamiser avec une passoire très fine. Verser dans la sorbetière et faire prendre au réfrigérateur.

Notons aussi que les Indiens fabriquent d'excellents «chutneys» à base de mangues, d'huile, de moutarde, de piment et de diverses épices.

## Cultures maraîchères en pleine croissance

Dès la semaine prochaine, les concombres indigènes cultivés en serres suffiront à assurer l'approvisionnement du pays. La récolte de choux-fleurs bat son plein en Valais, au Tessin. Grâce à sa richesse en calcium, il provoque moins de flatulences que la plupart des autres variétés de choux. Les têtes de choux-fleurs sont de différentes dimensions. La fleur blanchit rapidement à l'abri de la lumière et prend une teinte jaunâtre sous son influence. Pour cette raison, les feuilles externes sont croisées au-dessus de la fleur en formation afin de la protéger du soleil dans les champs. Lors de l'achat, la ménagère avertie contrôlera la fermeté des têtes et la fraîcheur des feuilles de protection. Avant de la préparer, il est conseillé de placer le chou-fleur pendant une dizaine de minutes dans de l'eau froide additionnée de sel ou de vinaigre. La verdure éventuellement présentée restera dans l'eau.

### SALADE DE CHOU-FLEUR

Préparer un chou-fleur, le partager en morceaux, le laver et le mettre à cuire pendant une quinzaine de minutes dans de l'eau salée additionnée d'un peu de jus de citron, puis égoutter les morceaux. Hâcher finement deux tranches de jambon, un œuf dur, un demi-oignon et un bouquet de persil. Mélanger le tout avec une pointe de couteau de sel, du poivre, une cuillerée à café de moutarde, deux cuillères à soupe de vinaigre et trois cuillères à soupe d'huile. Verser ce mélange sur le chou-fleur encore tiède, bien mélanger et servir.

### RHUBARBE: CONGÉLATION

Les petites et fines tiges de rhubarbe se prêtent parfaitement à la congélation. Laver et peler la rhubarbe, puis la couper en dés avant de la placer, sans sucre, dans des sachets ou des boîtes. Se conserve pendant 12 mois. On peut également congeler de la compote de rhubarbe toute prête.

## éducation

### Avec la Communauté romande des Ecoles de parents

# Pour que l'enfant soit prêt à la séparation, Maman doit être prête

Et si Papa n'était pas prêt ? Lui, port d'attache aussi important que Maman, peut-il trahir des signes d'angoisse ?

- Un soir, alors que nous nous apprêtions à sortir, nous avions averti notre aîné de six ans que notre absence durerait le temps d'une conférence scolaire. Après moutles recommandations, nous lui avions inscrit le numéro de téléphone de sa grand-mère, qui devait accourir au moindre appel. Tout allait pour le mieux.

Cependant, l'idée de se séparer de ses enfants entraînait chez leur père une «valse-hésitation» éfrénée.

Sur un tempo moderato, nous allions de leur chambre à coucher à la porte d'entrée, dans un froissement d'habits ponctué de châtûut.

Nous dialoguons par coups-d'oeil successifs. A peine la porte était-elle fermée que «Papa» l'oreille collée à celle-ci, tentait de percevoir le souffle rassurant de ses petits endormis. Si le moindre bruit trahissait une présence dans le couloir, la «valse-hésitation» reprenait sur un «tempo presto»: clefs, porte, course jusqu'à leur chambre... Ils dormaient comme des anges. Ce n'était que le chien qui accomplissait sa ronde.

Nous partions rassurés lorsque, sous un prétexte quelconque, le dit «Papa» tentait une dernière incursion dans l'appar-

tement... et les réveillait pour de bon. Cris et larmes nous dissuadèrent de partir.

Papa se félicitait de la perspicacité avec laquelle il avait décelé l'angoisse de ses enfants, sans se douter qu'il en était peut-être l'auteur...

Et moi, culpabilisée d'avoir décidé cette escapade nocturne, je me promettais à l'avenir, de les sécuriser par la présence d'une personne compétente.

Ces séparations que nous vivons quoti-

diennement sous différentes formes démontrent que nous sommes engagés toute notre vie dans un cycle de ruptures et de retours.

Pour nous sécuriser, nous nous référons sans cesse à l'image constante parentale afin d'aboutir à un «moi» séparé et totalement adapté...

Nous grossissons alors le lot des grands enfants appelés «adultes».

S.D.

## «Les études, la profession, que choisir ?»

«Les études, la profession, que choisir ?», édition 1983/84, vient de paraître. Ce catalogue des publications éditées ou présentées par l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP) comporte notamment: 66 titres de brochures ou de fiches descriptives illustrées sur divers métiers, 20 listes de professions (par groupes), une centaine de fiches «Etudes universitaires en Suisse», un choix de publications diverses sur l'orientation, les études et les professions, une huitaine de fiches et brochures en italien, des séries audio-visuelles et de diapos d'information professionnelle,

diverses publications de services cantonaux d'orientation telles que dossiers d'information, brochures et manuels sur le choix professionnel, le perfectionnement, le recyclage.

«Les études, la profession, que choisir ?» intéresse non seulement les jeunes à l'âge du choix, mais aussi leurs parents, les enseignants et les conseillers en orientation, ou simplement toute personne désireuse de s'informer sur tel ou tel métier.

● Service de librairie par correspondance de l'ASOSP, Eidmattstrasse 51, case postale 185, 8030 Zurich 30, ou à Lausanne, tél. (021) 23 66 68, (case postale 63, 1000 Lausanne 9 Chauderon).

## le saviez-vous ?

# Les Romands généralement favorables à l'ouverture nocturne des magasins

La Fédération romande des consommatrices (FRC) a rendu public les résultats de son enquête sur l'ouverture des magasins. Ce questionnaire publié dans «J'achète mieux» visait à donner l'occasion aux consommateurs de s'exprimer sur le problème et d'indiquer leurs souhaits.

Il ressort nettement des résultats que la majorité des personnes interrogées désire une ouverture des magasins entre 12 et 14 heures et serait favorable à une ouverture prolongée un soir par

semaine, par exemple jusqu'à 21 h.

Par ailleurs, les personnes intéressées souhaitent qu'un essai d'une année soit tenté. Dans l'appréciation des résultats il faut tenir compte du fait que la majorité des personnes ayant répondu au questionnaire viennent des cantons de Genève et de Vaud et ont une activité professionnelle à plein temps ou à temps partiel.

La FRC est favorable à une différenciation des heures d'ouverture, dans la mesure où celles-ci seraient

compensées sans augmentation du nombre total des heures. Ainsi, l'ouverture nocturne devrait être compensée par une ouverture plus tardive un matin ou une fermeture anticipée le samedi après-midi.

De plus, la FRC souhaite que les communes autorisent les petits commerçants à assouplir les heures d'ouverture de leurs magasins. Cela permettrait à ceux qui le désirent d'offrir un service aux clients en dehors des heures fixes des grandes surfaces.

## santé

# Dormir peut être une maladie

Dormir debout, pour certains, ce n'est pas seulement une image, c'est une réalité, une maladie, la narcolepsie. La narcolepsie est une maladie chronique qui peut atteindre une personne en général au début de son âge adulte et dure toute la vie. Son nom est dérivé du grec et signifie «être soudainement saisi par le relâchement». A l'initiative de quelques malades, la Société suisse pour la narcolepsie a été fondée récemment. Elle a pour but principal d'établir des contacts entre les personnes atteintes de cette maladie, de fournir des conseils sur le plan médical et social et d'expliquer ce qu'est cette maladie. Le président de la société est le Dr Albert Wettstein, médecin-chef à la division neurologie de la clinique universitaire de Zurich.

La narcolepsie se manifeste sous diverses formes. Il y a notamment les attaques d'endormissement, le narcoleptique s'endort n'importe où, même en marchant, la paralysie conditionnée par l'émotion, de fortes émotions provoquent un relâchement musculaire qui peut aller jusqu'à la paralysie complète, cependant que la conscience est pleinement maintenue. Le narcoleptique peut aussi être sujet à des cauchemars éveillés, à une paralysie du sommeil, à des comportements automatiques ou à des dérèglements du sommeil.

Cette maladie n'est pas facile à dépister. Il arrive à tout le monde de dormir dans le train. Mais seul un narcoleptique s'endort pendant un film policier captivant. On peut partiellement traiter la narcolepsie avec des médicaments. Mais le traitement est délicat, les médicaments peuvent avoir des effets secondaires indésirables. Le malade doit adapter son style de vie et ses activités professionnelles à sa maladie.

(ats)

## jardinage

# Les déchets du jardin valent de l'argent



Celui qui sait utiliser les déchets de la cuisine et du jardin pour fabriquer sa terre végétale lui-même, n'a pas besoin d'acheter de l'humus tout prêt, dont le prix est assez élevé. La préparation de cette terre végétale est à la portée de tout le monde. De plus, cela permet de garder le jardin propre et bien rangé. Il suffit d'installer un cadre destiné au compost, tapissé d'un emballage pour compost. Percée de petits trous, cette feuille en polyéthylène, un isolant thermique et sans danger pour l'environnement, agit en tant que réservoir naturel de l'humidité, dont l'aération est très bien conçue. L'eau pénètre, mais ne s'évapore pas. L'emballage est ouvert vers le bas, ce qui permet aux accélérateurs naturels de la décomposition, comme par exemple les vers, etc. d'y entrer librement. Les feuilles, l'herbe et les autres rognures sont étalées en couches comme d'habitude. La terre végétale se forme plus vite dans ce climat de prédilection. En fermant l'emballage, on empêchera de plus les mauvaises herbes de proliférer sur le tas. Une fois rempli, l'emballage peut être fermé et le cadre devient de nouveau libre pour recevoir d'autres couches de compost. L'achat de plusieurs cadres devient de ce fait superflu. (flp)


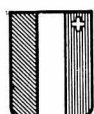
**parking**  
**Grande-Fontaine**

Av. Léopold-Robert 9a  
2300 La Chaux-de-Fonds

**AU COEUR DE LA VILLE**

Plusieurs places de parc sont mises en location mensuelle: Fr. 120.- par mois, places couvertes, emplacements réservés.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la gérance Chs. Berset, Jardinière 87, Tél. 039 / 23.78.33

République et Canton de Neuchâtel  
Tribunal de district de La  
Chaux-de-Fonds

### Avis d'inventaire et sommation publique

(articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Roger-Raoul Bär, fils de Georg et d'Anna, née Fichter, époux de Madeleine-Pâquerette, née Stark, né le 8 décembre 1903, originaire de Ottenbach/ZH, domicilié à La Chaux-de-Fonds, rue de la Montagne 5, décédé à Neuchâtel le 11 mai 1983, ayant à la date du 8 juin 1983 réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds comme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnement, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au greffe du tribunal **jusqu'au 31 août 1983 inclusivement**.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil article 582 2e alinéa et 590 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers. Donné pour trois insertions à une semaine d'intervalle dans:

1. La Feuille Officielle de Neuchâtel
2. L'Impartial à La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, le 9 juin 1983

91-484

Le greffier du tribunal: Jean-Claude Hess

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre

### FERME COMTOISE

sur 22 a., habitation entièrement rénovée, rez-de-chaussée: cuisine, séjour avec cheminée, 1 chambre, WC, salle de bain, buanderie. Etage: 4 chambres, 1 bureau, 2 pièces de passage.  
Tél. 00 33 81/43 20 49 Doubs-France.

À VENDRE centre ville

### magnifique appartement

5 pièces, grand standing, 2 salles de bain, cuisine agencée, grande cave, garage.

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre 91-214 à Assa Annonces Suisses S.A., av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

### BONNE OCCASION POUR RESTAURATEUR OU ARTISAN

Nous vendons à La Chaux-de-Fonds **locatif à rénover avec petit restaurant**.

Au plus offrant!

Ecrire sous chiffre 80-892 828 Assa Annonces Suisses SA, 2501 Bienne.

À LOUER pour le 30 octobre 1983,  
rue du Tertre, La Chaux-de-Fonds

### appartement 3 chambres

Pour visiter: tél. 039/26 89 01 (le matin).

Pour traiter: Fiduciaire Herschdorfer, 25, fbg de l'Hôpital, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 32 27. 87-30740

A vendre

### terrain de 2 700 m<sup>2</sup> env.

avec petit locatif et garages en bordure du bd des Eplatures. Beaux dégagements.

Renseignements en écrivant sous chiffre 91-3370 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer pour le 1er août ou à convenir

### APPARTEMENTS

#### 3 pièces

dans immeuble récent avec confort et jardin.

#### 2 pièces

centre ville, confort, peut convenir pour bureau.

Tél. 039/28 73 52. 81242

### Avenue Léopold-Robert

à louer pour le 1er novembre 1983 bel

### appartement d'une pièce

entièrement rénové. Fr. 325.- par mois, charges comprises.

Pour visiter: 039/23 20 01 et 039/23 62 90.

Pour traiter:



1005 LAUSANNE, RUE MARTÈREY 34  
TÉLÉPHONE: 021/23 99 51  
22-2494

## BANQUE DE DEPOTS ET DE GESTION A NEUCHATEL:

# UNE 'NOUVELLE' BANQUE AVEC 50 ANS D'EXPERIENCE.

Une information financière pour le canton de Neuchâtel, aux répercussions positives: la fusion de la BANQUE COURVOISIER avec la BDG, BANQUE DE DÉPÔTS ET DE GESTION de Lausanne, qui jusqu'à ce jour y détenait seulement une participation.

La BDG, BANQUE DE DÉPÔTS ET DE GESTION, un établissement suisse, fête ses 50 ans cette année. Sa devise: «La vocation du service personnalisé.» Cette formule et le nom de cette banque résumant bien le champ de ses activités: conseils en placement, gérance de fortune, crédits commerciaux, crédits de construction... et toutes autres opérations de confiance.



Bref: tout ce qui nécessite un contact très personnalisé avec le client. Pour les Romands qui la connaissent bien, la BDG se caractérise par son sérieux et la compétence de ses conseillers dans tous ces domaines spécialisés.

Cette banque, qui se veut dynamique, a pourtant choisi de rester une «entreprise de taille moyenne». Option mûrement réfléchie, dans la volonté de ne jamais perdre la «dimension humaine».

Une bonne nouvelle donc, pour les Neuchâtelois qui verront désormais ces trois lettres - BDG - sur la plaque du magnifique hôtel historique du 21, Faubourg de l'Hôpital.

# BDG

## Banque de Dépôts et de Gestion

Faubourg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel  
Siège principal: Lausanne, succursale: Lugano

28-60

## PETITES ANNONCES

### Demandes à acheter

TRAINS MÄRKLIN, Hag et BUCO, avant 1970. Tél. 039/31 33 82 (midi et soir). 91-60030

### A vendre

ENCLOS POUR CHIÈNS 6,20 x 2 m., transformable en 4 x 4 m., visible Bassets 35. Tél. 039/28 45 16. 81100

TABLE DE CAMPING, 2 chaises camping, chaise longue, 2 lits de camp. Store de balcon, largeur 3 mètres, couleur verte. Prix intéressant. Tél. 039/28 65 69. 81030

PORTE-BAGAGES pour voitures. Pierre Magnin, Numa-Droz 177, Ville. 81248

SQUIER JAZZ bass by Fender. Etat neuf. Prix Fr. 850.-. Tél. 039/23 65 71 ou 039/23 84 47. 81292

VIDEO VHS Allorgan, modèle récent. Valeur: Fr. 1 550.- cédé Fr. 1 000.-. Tél. 039/28 73 33 matin. 81287

TABLE RONDE Ø 90 cm., blanche, pied central chromé, 2 chaises. Fr. 60.-. Tél. 039/26 92 33, matin ou soir. 81250

TENTE-REMORQUE pliable Jamet, 4 à 5 places, cuisine incorporée. Tél. 039/51 17 74. 80957

VÉLO HOMME, 3 vitesses. Tél. 039/28 53 89 heures repas. 80612

### Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHAT tigré une année, région sud ville, appartenant à des enfants. Tél. 039/23 04 89. 81230

### LE LOCLE

### A vendre

PLANCHE À VOILE Funboard, volume 180 l., longueur 3,20 m., poids 17 kg. Bonne pour débutant. Planche complète (avec grément) voile Maui. Prix: Fr. 1 300.- avec garantie. Tél. 039/31 82 13. 91-60456

REMORQUE de voiture «Erka», charge utile 230 kg. Tél. 039/31 29 89. 91-60454

### Chiens - chats à donner

À PLACER UN CHAT tigré brun-noir. SPA, tél. 039/31 41 65. 91-60462

JOLIS CHATONS deux mois, très propres, contre bons soins. Tél. 039/28 10 78. 91-60460

### Perdus - trouvés

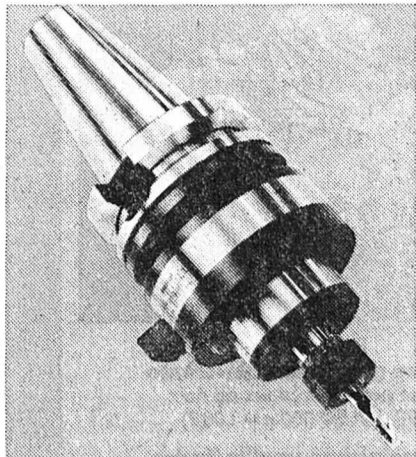
TROUVÉ UN CHAT et un chaton. SPA, tél. 039/31 41 65. 91-60463

Tarif réduit  
80 ct. le mot (min. Fr. 8.-)  
annonces commerciales  
exclues



# ECONOMIE

## Exposition mondiale de la machine-outil 5e EMO: on a souvent besoin d'un plus petit...



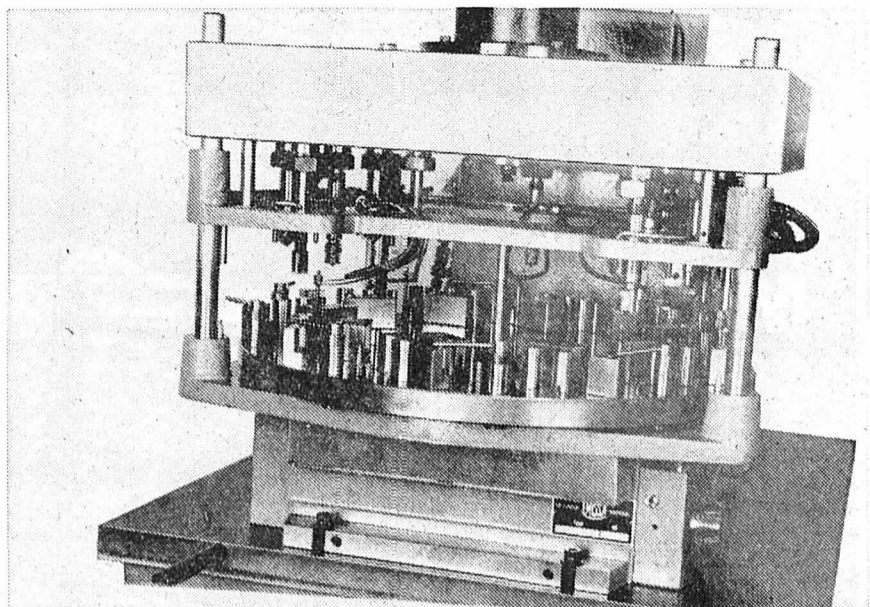
Impressionnant spectacle des grosses machines, des automates et des robots. Mais, pour rendre ces appareils, installations et centres d'usi-

construction, la précision optimale, l'encombrement et le poids étudiés rend possible toutes sortes d'adaptation.

Rubrique économique:  
Roland CARRERA

nage plus rationnels, on les équipe d'une série d'accessoires tels que multiplicateurs de vitesses, têtes angulaires, multibroches, pour percer, tarauder, aléser, fraiser; de dispositifs spéciaux dont la flexibilité de

Vulgarisons un peu. Cette panoplie de dispositifs se retrouve dans les magasins d'outils, dans les chargeurs des machines automatiques, à la disposition de l'ordinateur qui les appelle à tour de rôle pour que se déroule au moment voulu la phase d'usinage requise. Un peu comme un mécanicien choisirait ses outils dans sa boîte à outils, ses tiroirs ou son râtelier. La différence entre les exigen-



Le programme de fabrication présenté à l'EMO par EMISSA au Locle, comprend l'ensemble des équipements multibroches de perçage, anglage, alésage, fraisage et taraudage; les tables tournantes automatiques et posages rotatifs, les machines spéciales pour percer, angler, aléser, fraiser et tarauder; les machines transferts circulaires à pièces tournantes pour opérations de tournage, etc., machines de montage, posages et équipements divers pour machines transfert. L'entreprise s'occupe également d'étampes, de découpages fins, etc. L'illustration montre un ensemble de perçage et alésage composé d'appareils multibroches à 20 broches et table.

Les équipements multibroches ou les têtes multibroches simples de grande précision PIBOMULTI (Le Locle) sont adaptables à n'importe quel type de machine conventionnelle, transfert et centre d'usinage. De construction modulaire, ils offrent la possibilité d'avoir divers rapports d'engrenages sur les broches et d'effectuer de ce fait des taraudages différents en une seule opération, entre une longue liste d'autres avantages et astuces techniques. Sur l'illustration, un variateur de vitesse pour centre d'usinage.

## Numéro 3 japonais de l'horlogerie Casio mise sur le haut de gamme

«Casio se trouve dans une période de transition. Nous allons passer d'une croissance quantitative à la sortie de produits à haute valeur ajoutée», a récemment déclaré M. Tadao Kashio, président de Cashio Computer Co; le numéro 3 japonais de l'horlogerie et le numéro 1 mondial de la calculatrice électronique (40% du marché). En 1982, le chiffre d'affaires de Casio a pour la première fois diminué, et s'est inscrit à 150,8 milliards de yens (environ 1,32 milliards de francs suisses), contre 157 mrd de yens en 1981 (1,38 mrd de fr.), soit une baisse de près de 4%. Cela a suffi, selon le magazine «Japan Times», pour remettre en question la politique industrielle et commerciale de l'entreprise.

Aujourd'hui, la société, qui emploie 3100 employés dans l'ensemble de ses départements (calculatrices, montres, caisses enregistreuses, ordinateurs, individuels instruments de musique) adapte ses chaînes à la production de montres de haut de gamme à affichage analogique.

(ats)

## En deux mots et trois chiffres

● Les plus grandes banques de Grande-Bretagne ont abaissé leur taux de base d'un demi-point, faisant ainsi chuter le cours du sterling, mais encourageant un raffermissement de la Bourse. La baisse de 10 à 9,5% des taux de base sera effective à compter d'aujourd'hui. Elle a été encouragée par la Banque d'Angleterre.

● La fabrique de chocolat saint-galloise Maestrani a dépensé 3,6 mio de francs pour agrandir et moderniser ses bâtiments et ses machines. Ces mesures permettront à l'entreprise de demeurer compétitive malgré l'augmentation des coûts salariaux et la forte concurrence sur le marché, a déclaré la direction de l'entreprise.

C'est le secteur horloger, dont le chiffre d'affaires a baissé de 5% au cours de ces deux dernières années, qui le premier fait l'objet de cette remise à l'heure. Ce secteur demeure, avec celui des calculatrices, la principale source de revenu de la société. Et ce en dépit d'une percée sensible dans le secteur des ordinateurs individuels de poche, où Casio s'est approprié 25% du marché nippon, des caisses enregistreuses électroniques et de la prochaine sortie des téléviseurs noir et blanc miniaturisés (41,2 x 54,2 mm.), qui utilisent la technologie des cristaux liquides.

Tardivement, l'entreprise nipponne, spécialiste des montres à quartz à affichage numérique, s'est lancée l'an dernier dans la production de montres à affichage combiné (numérique-analogique).

## Prix de l'énergie

Produits pétroliers en gros		
Rotterdam (US\$/T)	7.6.83	14.6.83
Gasoil	238.—	242.—
Super	306.—	308.—
Normale	294.—	294.—

Bâle (F.S./T)		
Gasoil	520.—	535.—
Super	665.—	675.—
Normale	640.—	655.—

## Produits pétroliers au détail

(Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle)		
Essence (cts/l)		
Prix officiels		
Super	1.27	1.27
Normale	1.23	1.23
Diesel	1.22	1.22

Fuel dom. (F.S./100 kg)		
Citerne de ménage	60.85 % lit. 61.70 % lit.	
2000 à 5000 l.	65.50 % kg 66.50 % kg	
5000 à 8000 l.	64.— % kg 65.— % kg	
8000 à 11000 l.	63.— % kg 64.— % kg	
Bois de cheminée	19.50 le sac 19.50 le sac	
Briquettes (pq 25 kg)	61.20 % kg 61.20 % kg	
Anthracite	82.30 % kg 82.30 % kg	

CICA + Groupement des marchands

ces de la machine automatique et celle du travail manuel implique tout un travail d'invention, d'astuces, de progrès technologiques de plus en plus poussés sur ces accessoires, au fur et à mesure que se développent les performances des automates auxquels ils doivent s'adapter. Y compris par exemple à leur vitesse de

travail, aux nécessités d'une avance silencieuse, à la rigidité de la machine puisque la moindre secousse entraînerait des déviations de l'outil de coupe sur la pièce à travailler, etc.

Ce sont quelques-uns de ces accessoires de haute précision construits dans nos régions que nous illustrons aujourd'hui.

## Les dirigeants suisses privilégiés par rapport à leurs collègues européens

Les chefs d'entreprises suisses sont les mieux payés d'Europe, même après déduction d'impôts. C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par la société belge Executive compensation service inc., dont les résultats sont publiés en exclusivité par le dernier numéro de l'hebdomadaire économique italien «Il Mondo».

L'équipe du magazine a modifié les données de la société belge, en tenant compte des rapports de change entre les différentes monnaies et de la situation fiscale des divers pays.

Si l'on ne prend en considération que le salaire de base brut, les directeurs généraux suisses sont les mieux payés, suivis par les patrons ouest-allemands, hollandais et français. Les derniers de la liste sont, dans tous les cas, les dirigeants portugais. On note toutefois que même au Portugal, les directeurs généraux sont avantagés par rapport aux autres cadres supérieurs de l'entreprise.

Dans le classement général, les dirigeants portugais se situent après leurs collègues grecs, mais il ne touchent que la moitié du revenu de ces derniers. En moyenne, les directeurs généraux suisses gagnent un salaire de base brut de 203.860 francs, contre 153.428 francs pour les allemands, 93.142 francs pour les italiens et 35.000 francs seulement pour les portugais. (ats)

**SATEM**  
**MAZOUT**  
**28 74 74**  
69242

# BOURSE

### NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	620	620
La Neuchâtel.	540	540
Cortaillood	1510	1500
Dubied	120	120

### HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	80750	81750
Rosue 1/10	8100	8175
Asuag	45	48
Kuoni	5050	5050
Astra	-11	-11

### ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	800	795
Swissair p.	790	785
Swissair n.	662	664
Bank Leu p.	4050	4100
UBS p.	3140	3170
UBS n.	583	595
SBS p.	313	316
SBS n.	234	235
SBS b.p.	256	259
C.S. p.	1990	2020
C.S. n.	380	383
BFS	1355	1360
BFS b.p.	135	135.50
Adia Int.	1595	1640
Elektrowatt	2600	2590
Galenica b.p.	440	440
Holder p.	745	755
Jac Suchard	5660	5660
Landis B	1355	1365
Motor col.	574	580
Moeven p.	3125	3190
Buerhle p.	1505	1525
Buerhle n.	287	290
Buerhle b.p.	341	344
Schindler p.	2150	2175
Bâloise n.	630	630
Rueckv p.	6900	6975
Rueckv n.	3200	3210
W'thur p.	2990	2990

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	91.—	90.75
Aetna LF cas	87.—	87.—
Alcan alu	69.25	72.50
Amx	59.75	61.50
Am Cyanamid	98.50	104.—
ATT	135.50	136.50
ATL Richf	90.75	94.25
Baker Intl. C	38.25	39.25
Baxter	112.—	115.—
Boeing	93.25	93.25
Burroughs	119.—	118.50
Caterpillar	97.50	99.—
Citicorp	85.50	86.50
Coca Cola	108.50	108.50
Control Data	131.50	131.—
Du Pont	96.50	101.—
Eastm Kodak	153.—	155.50
Exxon	70.50	72.25
Fluor corp	45.50	46.75
Gén. elec	115.50	117.—
Gén. Motors	143.50	150.50
Gulf Oil	75.25	78.—
Gulf West	59.25	59.50
Halliburton	76.75	78.25
Homestake	74.75	77.75

Honeywell	247.50	248.—
Inco ltd	31.75	32.75
IBM	242.—	249.—
Litton	143.—	144.50
MMM	179.50	185.50
Mobil corp	60.75	62.75
Owens-Illin	73.50	74.75
Pepsico Inc	76.25	77.50
Pfizer	166.50	164.—
Phil Morris	121.50	123.50
Phillips pet	70.—	71.50
Proct Gamb	116.50	117.—
Rockwell	118.50	122.—
Schlumberger	102.50	103.—
Sears Roeb	85.25	86.—
Smithkline	136.50	140.—
Sperry corp	80.25	81.50
STD Oil ind	94.—	98.—
Sun co inc	87.25	87.25
Texasco	71.25	71.75
Warner Lamb.	62.25	63.—
Woolworth	72.—	73.50
Xerox	100.—	100.50
Zenith radio	56.—	57.50
Akzo	45.—	46.—
Amro Bank	42.75	43.50
Anglo-am	45.—	44.75
Amgold	252.—	254.—
Mach. Bull	11.—	11.—
Cons. Goldf I	23.50	23.50
De Beers p.	18.—	18.25
De Beers n.	18.—	18.—
Gen. Shopping	547.—	545.—
Norsk Hyd n.	117.—	116.50
Phillips	37.75	38.75
Rio Tinto p.	18.—	17.50
Robeco	218.—	221.—
Rolinco	215.50	216.50
Royal Dutch	89.75	90.50
Sanyo eletr.	4.—	4.05
Aquitaine	46.50	45.75
Sony	32.50	32.50
Unilever NV	155.50	159.—
AEG	61.50	62.—
Basf AG	122.50	122.50
Bayer AG	113.50	115.—
Commerzbank	155.—	158.—

### BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	2.07	2.19
1 \$ canadien	1.66	1.78
1 £ sterling	3.20	3.55
100 fr. français	26.50	29.—
100 lires	-1300	-1550
100 DM	81.50	84.50
100 fl. hollandais	72.25	75.25
100 fr. belges	3.95	4.35
100 pesetas	1.40	1.70
100 schilling autr.	11.55	11.95
100 escudos	1.75	2.35

### DEVICES

	Achat	Vente
1 \$ US	2.1150	2.1450
1 \$ canadien	1.7075	1.7375
1 £ sterling	3.25	3.31
100 fr. français	27.30	28.—
100 lires	-1385	-1425
100 DM	82.90	83.70
100 yen	-8705	-8825
100 fl. hollandais	73.90	74.70
100 fr. belges	4.12	4.22
100 pesetas	1.47	1.52
100 schilling autr.	11.75	11.87
100 escudos	2.04	2.10

### MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once \$	410.—	413.—
Lingot	28000.—	28250.—
Vreneli	185.—	195.—
Napoléon	183.—	195.—
Souverain	206.—	218.—
Double Eagle	1107.—	1197.—

### CONVENTION OR

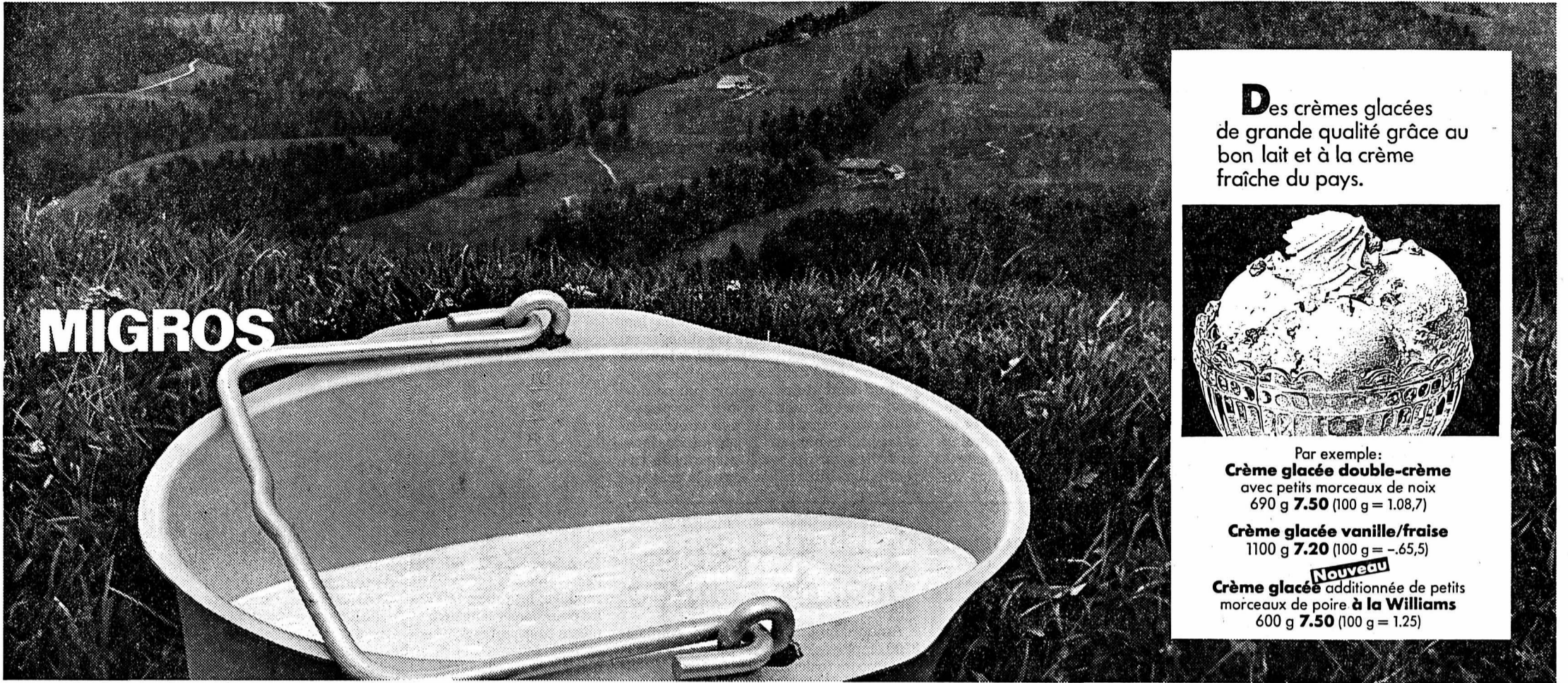
15.6.83	
Plage	28400.—
Achat	28050.—
Base argent	840.—

Daimler Benz	455.—	458.—
Degussa	264.—	271.—
Deutsche Bank	267.50	274.—
Dresdner BK	155.—	160.—
Hoechst	124.—	125.50
Mannesmann	126.—	125.—
Mercedes	395.—	399.—
Rwe ST	144.—	142.50
Schering	292.—	294.—
Siemens	288.—	289.—
Thyssen AG	69.25	68.50
VW	149.50	155.—


### NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	40%	40%
Alcan	33%	34%
Alcoa	39%	40%
Amx	29.—	28%
Att	64%	64.—
Atl Richfld	44.—	44%
Baker Intl	18%	18%
Boeing Co	43%	45%
Burroughs	56.—	57%
Canpac	36%	36%
Caterpillar	40%	40%
Citicorp	—	40%
Coca Cola	50%	50%
Crown Zeller	31%	31%
Dow chem.	33%	34%
Du Pont	47.—	49%
Eastm. Kodak	73.—	72%
Exxon	33%	34%
Fluor corp	22.—	21%
Gen. dynamics	54%	55%
Gen. elec.	54%	55%
Gen. Motors	70%	70%
Genstar	23%	22%
Gulf Oil	36%	37%
Halliburton	37.—	37.—
Homestake	37%	35%
Honeywell	116%	114%
Inco ltd	15%	15%
IBM	117%	118.—
ITT	38%	38%
Litton	68%	69%
MMM	87%	87%

Mobil corp	29%	29.—
Owens Ill	34%	34%
Pac. gas	30%	31%
Pepsico	36%	36%
Pfizer inc	76%	76%
Ph. Morris	57%	57%
Phillips pet	33%	33%
Proct. & Gamb.	54%	53.—
Rockwell int	56%	59.—
Sears Roeb	40%	40%
Smithkline	65%	66%
Sperry corp	38%	37%



**D**es crèmes glacées de grande qualité grâce au bon lait et à la crème fraîche du pays.

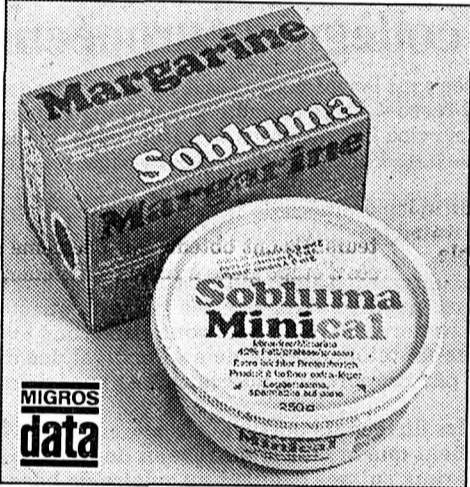


Par exemple:  
**Crème glacée double-crème** avec petits morceaux de noix 690 g **7.50** (100 g = 1.08,7)  
**Crème glacée vanille/fraise** 1100 g **7.20** (100 g = -.65,5)  
**Crème glacée** <sup>Nouveau</sup> additionnée de petits morceaux de poire **à la Williams** 600 g **7.50** (100 g = 1.25)

**Economies actives:**

**Sobluma et Sobluma minical**

Offre spéciale du 15.6 au 21.6



**500 g 2.20** au lieu de 2.75  
**250 g 1.-** au lieu de 1.25

Margarine Sobluma      Produit à tartiner Sobluma minical

**Cafino pour le café au lait**

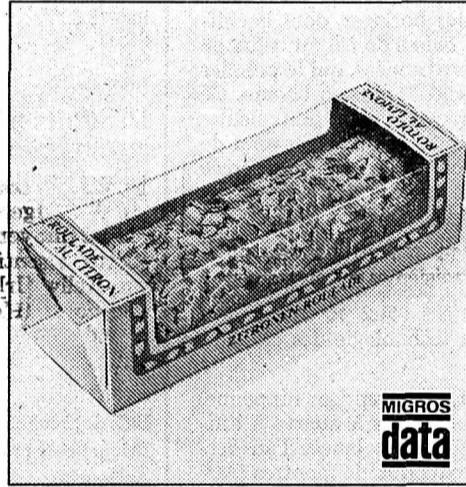
Offre spéciale du 15.6 au 21.6



**bocal de 550 g 6.50** au lieu de 8.-  
 (100 g = 1.18,2)

**Roulade au citron**

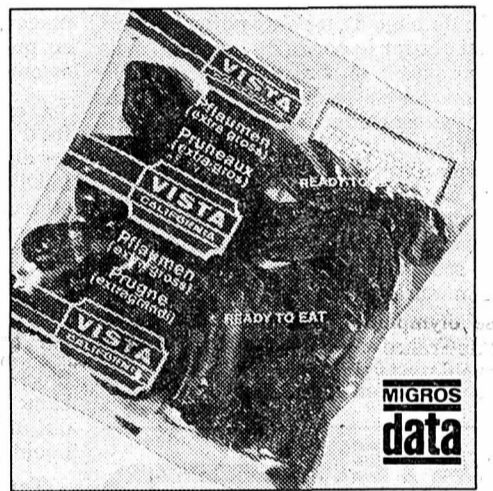
Offre spéciale du 15.6 au 18.6



**370 g 2.80** au lieu de 3.50  
 (100 g = -.75,7)

**Pruneaux (extra-gros) VISTA CALIFORNIA**

Offre spéciale du 15.6 au 21.6



**250 g 1.20** au lieu de 1.50  
 (100 g = -.48)

**Saucisses de poulet**

Offre spéciale du 15.6 au 21.6



**1 paire 340 g 2.10** au lieu de 2.50  
 (100 g = -.61,8)

**Autres offres:**

Offre spéciale du 15.6 au 28.6

**Crème entière (UP)**

1/4 de litre **2.65** au lieu de 2.90  
 1/2 litre **4.85** au lieu de 5.35

Offre spéciale jusqu'au 21.6

**Aproz**

Grapefruit, Orange, Top Orange/fruit de la passion, Grapefruit minical, Orange minical  
**-.25** de moins par litre

Offre spéciale jusqu'au 21.6

**Tous les cornets de crème glacée**

cornet de 70 g **-.75** au lieu de -.95  
 (100 g = 1.07,1)

Offre spéciale du 15.6 au 21.6

**wé wé**

Produit de blanchiment et de détachage  
 1 kg **3.40** au lieu de 4.20

**Tous les sérés aux fruits**

Multipack du 15.6 au 21.6



**2 gobelets au choix 1.20** au lieu de 1.60  
 (100 g = -.48)

Exemples: fraises, fruits de la passion ou sérés diététiques aux cerises

**Bella Plus**

Offre spéciale du 15.6 au 21.6



**paquet géant de 5 kg 12.-** au lieu de 14.50  
 (1 kg = 2.40)

Pour laver le blanc et les couleurs jusqu'à 60°.

**MIGROS**



# SPORTS

Jean-Mary Grezet, septième du prologue du Tour de Suisse

## La consécration pour Daniel Gisiger

A la recherche d'une victoire depuis le début de la saison, Daniel Gisiger de Saint-Imier a enfin connu la consécration. Hier, à Seuzach dans la banlieue de Winterthur, il a remporté magnifiquement le prologue du Tour de Suisse 83. Il a bouclé les neuf kilomètres du parcours à la moyenne de 45,64 kilomètres-heure. Une performance absolument remarquable compte tenu du tracé particulièrement difficile, très sinueux, comportant notamment deux côtes. Deuxième des épreuves de vérité du Tour de Romandie et du Tour d'Italie, Daniel Gisiger, qui a ainsi endossé le maillot jaune de leader, a devancé l'Italien Roberto Visentini, l'un des favoris de la boucle helvétique, de 59 centièmes. La troisième place, pour un centième de seconde, est revenue à l'Irlandais Sean Kelly. Quant à Jean-Mary Grezet, il a réalisé une excellente performance compte tenu de son état de santé. Il a signé le septième temps de la journée, à 18<sup>es</sup> secondes de Daniel Gisiger.

Disputé devant 18.000 spectateurs ce prologue, qui ressemblait davantage à une étape «contre la montre» en raison de sa longueur, a tenu toutes ses promesses. Les valeurs y ont été respectées. D'importants écarts ont été enregistrés. Beat Breu par exemple, a concédé 40 secondes et Mario Beccia 43'. Mais, au vu des difficultés qui attendent les 130 concurrents à la fin de la semaine, les résultats de cette première journée ne devaient pas avoir de sérieuses conséquences sur la suite des opérations.

### GISIGER HEUREUX

Daniel Gisiger était heureux. Il avait même de la peine à cacher son émotion. «Il y a longtemps que je cours après cette victoire. Aujourd'hui, tout a bien marché. Je vais essayer maintenant de garder le plus longtemps possible le maillot jaune sur mes épaules» affirmait-il quelques minutes après sa brillante per-

formance. Et plus tard, il devait ajouter: «Je dois ma victoire au fait que je possédais encore des réserves sur la fin. C'est ce qui m'a permis de résister finalement à Visentini. Mais le public m'a aussi beaucoup aidé par ses encouragements constants.»

De notre envoyé spécial:  
Michel DERUNS

Daniel Gisiger ne se fait toutefois aucune illusion quant à une possible victoire finale. «J'ai le maillot, ça me suffit. Je vais maintenant me mettre entièrement au service de mon leader, Mario Beccia, qui voudrait bien rééditer sa victoire de 1980 dans le Tour de Suisse.»

### GREZET RASSURÉ

Grezet aussi était rayonnant. Malade durant tout le week-end (forte dysenterie qui a compromis un cer-



Sur le premier podium du «Tour», de gauche à droite, l'Italien Roberto Visentini (2e), Daniel Gisiger, de Saint-Imier (vainqueur du prologue et premier maillot jaune) et l'Irlandais Sean Kelly (3e).

tain moment sa participation au Tour de Suisse) il était très inquiet sur ses possibilités. Son résultat va le rassurer. «Je ne suis pas encore à cent pour cent. J'ai manqué de force dans les trois premiers kilomètres, je n'ai pas été en mesure de passer le «douze dents». Par la suite, je me

suis senti relativement à l'aise. Reste à savoir maintenant si je vais supporter le rythme de la course.»

### POSITION ENVIABLE

«Mon équipe ressemble à une infirmerie» nous confiait le directeur sportif de Jean-Mary Grezet, Jean de Gribaldy avant le départ de ce prologue. Et d'ajouter: «Nous allons tenter de limiter les dégâts jusqu'à samedi, avant la montagne.» Pour l'heure, les objectifs du vicomte ont été atteints. L'équipe Sem-Mavic-Reydel a même réalisé une excellente opération en plaçant ses deux leaders dans une position particulièrement enviable.

### SUISSES BRILLANTS

Outre les deux Jurassiens, Gisiger et Grezet, les Suisses ont réalisé une belle performance d'ensemble. Demierre a terminé au huitième rang, Freuler au onzième, Mutter qui a soif de revanche au douzième, Maechler au quinzième, Dill-Bundi au dix-septième et Gavillet au vingt et unième. Coup de chapeau également au Verisan Patrick Moerlen. Il a pris la quatorzième place à trente secondes du vainqueur. Avec cette performance, le Neuchâtelois devrait retrouver le moral et la confiance qui lui avaient fait défaut depuis le «Dauphiné Libéré».

Dans ce prologue, la déception est venue de l'Italien Giovanni Battaglin. Sa 71e place à 1'04", démontre qu'il n'a pas encore récupéré de son intoxication alimentaire survenue lors du Tour d'Italie. Ce n'est sans doute pas encore cette année qu'il inscrira son nom au palmarès de l'épreuve du SRB.

### ET AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, la première étape conduira la caravane de Seuzach à

Schinznach sur 163 km. 500. Les coureurs qui ne pourront guère rivaliser dans la montagne tenteront sans doute de tirer leur épingle du jeu. Pour les favoris il s'agira de ne pas se faire piéger stupidement et laisser développer une échappée qui pourrait s'avérer décisive comme ce fut le cas en 1982 et 1981!

## Victoire suisse au Tour de Bade

Les Suisses continuent de se mettre en évidence au Tour de Bade pour amateurs. Ils ont obtenu leur deuxième succès d'étape grâce à Richard Trinkler, qui s'est imposé à Emmendingen, sans toutefois mettre en danger le maillot de leader du classement général de son compatriote Stefan Maurer.

Troisième étape, Karlsruhe - Emmendingen (185 km.): 1. Richard Trinkler (S) 4 h. 35'55"; 2. Padoucz Piotrowicz (Pol), même temps; 3. Josef Perny (Tch) à 15". Puis: 9. Heinz Kalberer (S) même temps.

Classement général: 1. Stefan Maurer (S) 12 h. 49'31"; 2. Mike Kluge (RFA) à 52"; 3. Daniel Wyder (S), même temps; 4. Wim Jennen (Ho) à 2'45"; 5. Johnny Bogers (Hol) à 3'40"; 6. Richard Trinkler (S) à 4'27"; 9. Bruno d'Arsie (S) à 4'40"; 16. Heinz Kalberer (S) à 5'10" (si)

## Motocross

### Grand Prix de RFA Toujours Jobé

Au terme du Grand Prix de RFA de motocross des 250 cm<sup>3</sup>, le Belge Georges Jobé occupe toujours la tête du classement du championnat du monde de la catégorie.

## Yachting Equipage prévôtois champion de France

Les sportifs prévôtois Bernard Oberer et Nathalie Oberer ont accompli un exploit à bord de leur bateau «Tornado» (bateau à voile léger qui fait partie de la classe olympique), lors des championnats de France «open», où quelques équipages suisses avaient été invités.

Déjà l'année dernière, Bernard Oberer, 34 ans, qui fonctionne comme barreur, et sa nièce Nathalie Oberer, 14 ans, avaient terminé au deuxième rang du championnat des Tornados, après une quinzaine d'épreuves et avaient du même coup gagné leur qualification pour

les championnats du monde de cette année.

L'objectif des deux navigateurs prévôtois est maintenant la participation aux Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles. Leur qualification est en bonne voie, puisqu'ils sont troisièmes au classement intermédiaire suisse.

Il faut aussi mentionner les mérites d'Alfred et Anita Oberer, les parents de Nathalie, qui sont sixièmes au championnat suisse et qui ont terminé cinquièmes de ces championnats de France. (kr)



Bernard et Nathalie Oberer... un titre de champion de France.

## Transat nautique en double «Charente Maritime» au sprint

«Charente Maritime», le catamaran de Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine, a remporté la Transat en double Lorient - Les Bermudes - Lorient. Les deux Français se sont imposés à l'issue d'une dernière journée très incertaine. Ils ne possédaient, dans la matinée de lundi, qu'un mince avantage, une dizaine de milles, sur le grand trimaran de leur compatriote Eugène Riguidel. Un peu plus loin, un autre Français, Patrick Morvan, semblait, lui aussi, en mesure de l'emporter.

### LONGTEMPS INCERTAINE

Cette Transat en double, entamée le 23 mai, s'est ainsi achevée par un sprint dont l'issue demeura bien longtemps incertaine. Survolé par plusieurs avions en fin d'après-midi, Riguidel avait conscience de son infériorité. Il ne pouvait en effet utiliser toute la surface de sa grand-voile, bloquée à un ris. «Je suis battu, confiait-il d'une voix lasse. Cette fois, nous sommes les victimes».

Jean-François Fountaine, dont le catamaran avait un moment été distancé de plus de 100 milles par le grand trimaran de Riguidel, a certes profité des ennuis de son rival. Il n'en reste pas moins qu'en compagnie de Follenfant, il n'a pas commis la moindre erreur et que son bateau, remarquablement préparé, ne lui a réservé aucune mauvaise surprise.

### PLUSIEURS INCIDENTS

Cette Transat, course très rapidement puisque les premiers ont mis douze jours de moins qu'en 1979 pour parcourir les 6000 milles, a été marquée par plusieurs incidents, deux naufrages mais aussi par le décès d'un jeune Français, Didier Bestin tombé à la mer. Enfin, parmi les principaux abandons, il faut noter celui de Marc Pajot dès le premier soir de la course, le 23 mai dernier, et, une semaine plus tard, celui d'Eric Tabarly.

A Lorient, Fountaine-Follenfant ont pris le meilleur sur Riguidel, Patrick Morvan et Daniel Gilard. (si)

## Le classement

Prologue contre la montre: 1. Daniel Gisiger (S) les 9 km. en 11'49"53 (moyenne 45,664 km/h); 2. Roberto Visentini (It) 11'50"12; 3. Sean Kelly (Ir) 11'54"32; 4. Bert Oosterbosch (Ho) 11'54"33; 5. Greg Lemond (EU) 11'58"12; 6. Bruno Leali (It) 12'06"33; 7. Jean-Mary Grezet (S) 12'07"67; 8. Serge Demierre (S) 12'10"33; 9. Charles Bérard (Fr) 12'10"49; 10. Peter Winnen (Ho) 12'12"34; 11. Urs Freuler (S) 12'12"42; 12. Stefan Mutter (S) 12'17"22; 13. Marc Sergeant (Be) 12'18"73; 14. Patrick Moerlen (S) 12'19"82; 15. Erich Maechler (S) 12'20"69; 16. Frank Hoste (Be) 12'22"36; 17. Robert Dill-Bundi (S) 12'25"67; 18. Dominique Gaigne (Fr) 12'26"95; 19. Henk Lubberding (Ho) 12'27"30; 20. Joaquim Agostinho (Por) 12'27"34. Puis: 21. Bernard Gavillet (S) 12'27"36; 24. Beat Breu (S) 12'29"14; 25. Urs Zimmermann (S) 12'30"45; 26. Gilbert Glaus (S) 12'30"61; 27. Erwin Lienhard (S) 12'31"14.

## Excellent comportement de J. Jolidon et de l'équipe suisse au Tour de Tunisie

L'équipe suisse qui a pris part au Tour de Tunisie s'est brillamment comportée. Après la RDA qui a râflé la plupart des classements, c'est en effet la Suisse qui s'est montrée la meilleure de ce Tour qui s'est disputé sur 1450 kilomètres répartis en dix étapes. Les Helvètes ont remporté une étape par Stéphane Maurer, une seconde place par Hans Reis, deux quatrièmes places par Hans von Niederhausern.

Pour sa part, Jocelyn Jolidon a obtenu une troisième et une quatrième places. D'autre part, alors qu'il était bien placé dans un autre sprint, il a été victime d'un accrochage et a fait une violente chute. Dans la course contre la montre par équipes, la formation suisse a pris la deuxième place à 10 secondes de la RDA et cela malgré une erreur de parcours.

Au classement final, les Allemands ont pris les trois premières places; Hans Reis est quatrième, Stéphane Maurer huitième, Hans von Niederhausern onzième, Alain Daellenbach vingtième et Jocelyn Jolidon vingt et unième. Notons que celui-ci a perdu une vingtaine de minutes en attendant un camarade en difficulté.

Au classement aux points, Maurer s'est classé quatrième, von Niederhausern onzième, Resi douzième et Jolidon treizième.

Par équipes, la RDA a triomphé devant la Suisse, le Maroc, la France et la Yougoslavie.

A son retour au pays, dans le Prix de Binningen remporté par Daniel Heggli, Jocelyn Jolidon a terminé au seizième rang. (y)

## Match triangulaire en Finlande Athlètes suisses désignés

Au lendemain du week-end de qualification du championnat suisse interclubs, il a été procédé à la sélection helvétique pour le match triangulaire du week-end prochain, qui mettra aux prises les équipes de Finlande, de Grande-Bretagne et de Suisse, à Lappeeranta (Fin).

### LA SÉLECTION HELVÉTIQUE

Messieurs, 100 m.: Stefan Burkhard, Christoph Breitenmoser. 200 m.: René Gloor, Christoph Breitenmoser. 400 m.: Rolf Gisler, Andreas Kaufmann. 4 x 100 m.: Breitenmoser, Vito Anselmetti, Daniel Schnewly, Burkhard. 4 x 400 m.: Gisler, Kaufmann, Arno Baumeler, Walter Weber. 800 m.: Christoph Ulmer, Jürg Gerber. 1500 m.: Peter Wirz, Marco Rapp. 3000 m.: Bruno Lafranchi, Hugo Rey. 5000 m.: Pierre Deleze, Kurt Hürst. 110 m. haies: Pablo Cassina, Roberto Schneider. 400 m. haies: Franz Meier, Thomas Wild. 3000 m. steeple: Beat Steffen, Renato Roschi. Hauteur: Roland Dalhäuser, Roland Egger. Lon-

gueur: René Gloor, Rolf Bernhard. Triple saut: Peter von Stokar, Fritz Berger. Perche: Felix Böhi, Daniel Ebischer. Poids: Werner Günthor, Hansruedi Stäheli. Disque: Thomas Bisig, Theo Wyss. Javelot: Bruno Manhart, Alfred Grossenbacher. Marteau: Daniel Obrist, Kurt Berchtold.

Dames, 100, 200 et 4 x 100 m.: Vroni Werthmüller, Therese Schweizer. 4 x 100 m. (complément): Brigitte Blaser, Käthi Tschabold. 400 et 4 x 400 m.: Elisabeth Hofstetter, Sabine Friedlin. 4 x 400 m. (complément): Marion Speck, Patricia Duboux. 800 m.: Doriane McClive, Margret Lindenmann. 1500 m.: Cornelia Bürki, Sandra Gasser. 3000 m.: Rita Chiara, Elsbeth Liebi. 100 m. haies: Angela Weiss, Beatrice Plüss. 400 m. haies: Lisbeth Helbling, Antia Protti. Hauteur: Gaby Meier, Corinne Schneider. Longueur: Yvonne Rettig, Monika Staubli. Poids: Ursula Stäheli, Claudia Elsener. Disque: Claudia Elsener, Claudia Meili. Javelot: Regula Egger, Denise Thiemard. (si)

## SPORTS

# Répétition de la finale de la Coupe de Suisse L'appétit des «Sauterelles» a prévalu

## ● GRASSHOPPERS - SERVETTE 3-0 (2-0)

La répétition de la finale de la Coupe de Suisse a duré exactement 32 minutes. Un coup de tête meurtrier d'André Egli à la 16e et un tir dans la lucarne après un hors-jeu manifeste de Claudio Sulser à la 32e minute se sont avérés suffisants. Servette a ainsi sombré corps et biens sur la pelouse du Wankdorf. Les hommes de l'entraîneur Guy Mathez sont passés complètement à côté de cette ultime rencontre. Jamais ils n'ont donné l'impression de pouvoir renverser la vapeur. Lucien Favre et ses coéquipiers se sont littéralement empétrés dans les mailles d'une toile d'araignée tissée habilement, oh paradoxe! par des «sauterelles».

Stade du Wankdorf: 26.000 spectateurs.

Arbitre: M. Peduzzi (Roveredo).  
Buts: 16' Egli 1-0, 32' Sulser 2-0, 72' Sulser 3-0.

Avertissements à Brigger et Ponte.  
Grasshoppers: Berbig; Wehrli; Ladner, Egli, In-Albon; Heinz Hermann, Koller, Jara; Sulser, Ponte, Fimian (81' Marchand).

Servette: Burgener; Geiger; Seramondi, Renquin, Dutoit (46' Cacciapaglia); Zwygart, Favre, Decastel; Elia, Brigger, Mustapha (59' Radi).

Ces dernières ont démontré un appétit digne de celles ayant ravagé les cultures égyptiennes voici des siècles. Le titre de champion suisse obtenu samedi dernier est venu galvaniser une formation en détresse devant NE Xamax mercredi dernier. De manière tout à fait méritée, Roger Berbig et ses coéquipiers ont donc fêté une victoire synonyme de double coupe et championnat.

Hennes Weisweiler est venu au début de la saison comme entraîneur de Grasshoppers. Il a vu et il a vaincu. L'entraîneur allemand est même parvenu à faire mieux que son compatriote Timo Kionietzka. Hennes Weisweiler a confirmé son talent et sa réputation de meneur d'hommes. Le jeu des Zurichois s'est sensiblement amélioré, dépouillé. Tactiquement Grasshoppers a progressé. Resté malheureusement cet affreux revers de la médaille qui est constitué par le répertoire des coups défendus.

### UNE CLASSE CERTAINE

La défense de Grasshoppers a tenu bon. Roger Berbig ne s'est que rarement mis en évidence. Devant lui, la charnière centrale Roger Wehrli -

André Egli a fait le ménage. Le stopper de l'équipe nationale s'est chargé de museler avec tous les moyens du bord Jean-Paul Brigger. Du maillot tiré au coup de pied sournois en passant par les coups de coude tout y a passé sous les yeux complaisants de M. Peduzzi.

André Egli est tout de même parvenu à montrer quelque chose de positif au cours de la rencontre. Sur le corner de la 16e minute de Raimondo Ponte, dévié aux cinq mètres par Marcel Koller, le protégé du président Oberholzer a démontré un réflexe étonnant pour inscrire le premier but de ses couleurs. A part cela, André Egli s'est à nouveau signalé avec son compère Charly In-Albon par des charges violentes et défendues sur le gardien adverse lors des corners.

De nos envoyés spéciaux Laurent GUYOT, Georges et Heinz Kurth

La bonne surprise est venue de la part d'André Ladner. Le latéral droit du Hardturn a confirmé une classe certaine. Agé de 21 ans, cet espoir s'est chargé d'annihiler proprement Mustapha. De plus, son apport offensif a souvent semé le trouble parmi la défense genevoise. A la 14e minute déjà, son action, après une déviation de Claudio Sulser, s'est vue détournée en extremis en corner par Michel Renquin.

### UNE FRAÎCHEUR DÉTERMINANTE

Au milieu du terrain, le trio Heinz Hermann, Marcel Koller et Kurt Jara a dominé le débat du début à la fin. Plus vifs, plus tranchants, les demis zurichois sont parvenus à neutraliser parfaitement les rares vellé-



Lucien Favre (à gauche) ne passera pas. Le Zurichois Koller est là.

### Train de supporters bien sympathique

Seize heures hier après-midi, gare centrale de Zurich. Ils sont là les premiers. Et pourtant, le train est programmé à 17 h. 07. Ils sont là, drapeaux, étendards, cloches, maillots, tout est prêt; les supporters des Grasshoppers.

Peut-être pas les premiers, mais non les derniers, déjà prêts à partir. Au gré de nos pérégrinations dans cette gare de Zurich, nous nous sommes approchés du train spécial et au hasard nous avons décidé de monter dans celui-ci. Un train fort sympathique. Affrété d'une part par les CFF, certes, puisque ce sont eux les transporteurs, mais d'autre part, par une radio dont on ne dit pas 24 fois qu'elle est la meilleure. Alors, de gré à gré, au travers des wagons, nous avons pu prendre la température, trois heures et demie avant le match; elle était à l'optimisme. Chacun, chauvin, réaliste, n'avait qu'une opinion et voyait dans Grasshoppers-Club, un double champion: celui de champion suisse et celui de vainqueur de la Coupe. Aucun ou presque pas ne pensait à une défaite des favoris.

Tout était prêt pour la fête du retour qui, paraît-il, devra être fantastique, voire extraordinaire.

De tout état de cause, ce voyage en train inopiné, entre Zurich et Berne, nous aura permis de prendre la température d'un club, celui des Grasshoppers, bien structuré avec ses amis et surtout une équipe bien entourée.

Car ce train était celui de la bonne humeur. E. N.

tés de Lucien Favre, Michel Decastel et autres Charly Zwygart.

La fraîcheur des «Sauterelles» s'est avérée déterminante. Au four et au moulin comme Heinz Hermann, Raimondo Ponte a retrouvé son accélération meurtrière pour cet ultime rendez-vous. Son départ en deuxième ligne est venu considérablement gêner les Servettiens.

Enfin Claudio Sulser et André Fimian ont également participé de manière prépondérante au succès zurichois. L'étudiant en droit s'est rappelé au bon souvenir du sélectionneur national. Il a largement gagné son duel à distance avec Jean-Paul Brigger, le roi des buteurs du championnat. Son premier but (le deuxième des Grasshoppers) est entaché d'un hors-jeu évident au départ de l'action. Le juge de touche n'a pas daigné lever son drapeau. Par la suite, son action solitaire ponctuée d'un tir croisé dans la lucarne s'est avérée de toute beauté.

### QUEL NAUFRAGE!

Incontestablement le FC Servette a laissé passer le bon wagon le lundi de Pentecôte 23 mai. Eric Burgener se rappellera longtemps et certaine-

ment de son dégagement manqué de la 118e minute et du but d'André Egli.

Hier soir, devant 26.000 spectateurs, le club genevois a complètement raté son deuxième rendez-vous. Ce naufrage est rapidement apparu comme une réalité. La machine servettienne a connu raté sur raté et le deuxième but entaché d'une faute s'est chargé d'assommer définitivement l'équipe romande.

La défense a patauté d'entrée de cause sur les accélérations de Sulser et de Ponte. Guy Dutoit et Michel Renquin ne se sont pas amusés. Alain Geiger, malgré toute sa bonne volonté, n'a pas pu colmater toutes les brèches. Au milieu du terrain, le trio Michel Decastel, Lucien Favre et Charly Zwygart ne s'est jamais hissé à son niveau habituel. L'ex-Chaux-de-Fonnier a bien tenté de tirer ses camarades. En vain. Lucien Favre et Michel Decastel, pour leur dernier match ensemble, ne se sont jamais trouvés. Le petit jeu et passes redoublées ont facilité la tâche des «Sauterelles» bien regroupées à l'orée des 16 mètres.

### AILIERS POUR BEURRE

Sur le front de l'attaque genevoise, Jean-Paul Brigger s'est démené comme un beau diable pour échapper à la surveillance d'André Egli. Son impuissance a finalement débouché sur des réactions rageuses et peu rationnelles. Mustapha et Angelo Elia se sont finalement révélés comme des ailiers comptant pour beurre. Le futur Xamaxien a raté passablement de choses en première mi-temps. Guy Mathez s'est chargé de le sortir peu après le thé.

Angelo Elia n'a, lui, que rarement troublé la sérénité de Charly In-Albon. Le Tessinois est resté sagement dans son coin sans tenter l'un ou l'autre débordement. Les Genevois ont donc quasiment joué à dix durant toute la rencontre. Cette infériorité numérique s'est traduite par une défaite logique et un écart minimal.

L. G.

### Coupe neuchâteloise ce soir Le Locle - Etoile

C'est ce soir, sur le stade des Jeanneret que le FC Le Locle affrontera Etoile pour le compte de la demi-finale de la Coupe neuchâteloise.

Après leur titre et leur brillante ascension, les Loclois tenteront de se qualifier pour la finale de cette Coupe.

Etoile de son côté ne manquera de tout tenter pour vaincre les Loclois afin de confirmer sa bonne tenue en championnat.

Rencontre intéressante donc et excellente occasion au public de témoigner son attachement à l'équipe locloise au terme d'une saison euphorique. (Mas.)

G. K.

S

## spéciale «finale»

### Ce qu'ils en pensent

**Paul Wolfisberg, coach de la sélection nationale:** La balle a roulé plus décontractés et ils ont pris plus de risques. Wehrli n'a pas évolué comme libero, mais comme milieu de terrain, c'est tout dire! De plus on attendait plutôt Servette au début et ce fut GC qui imposa d'emblée sa manière. A deux à zéro à la mi-temps, tout était dit. Analysant plus loin la prestation fournie par les deux formations aux prises hier soir, Paul Wolfisberg relève: Tous les joueurs ont bien joué et ont fait preuve d'une cohésion supérieure. Chez Servette, l'ensemble repose trop sur quelques bons joueurs seulement.

**Claudio Sulser, attaquant Grasshoppers, international:** C'était à priori pour Servette. Notre victoire en championnat nous a psychologiquement libérés, alors que les Genevois jouaient leur saison. Curieusement, il se sont montrés trop prudent en début de match et nous avons pris rapidement confiance. Concernant le deuxième but de GC, l'international est catégorique: Il n'y avait pas de hors-jeu au départ de mon action, certifié-t-il; un joueur servettien se trouvait à ma hauteur. Les Grasshoppers ont-ils préparé de manière particulière cette finale à rejouer? Non, répond le bouillant attaquant; nous nous sommes retrouvés le matin du match à 11 heures, nous avons rejoint notre hôtel à Berne et nous nous sommes efforcés de ne pas trop penser à ce qui nous attendait. Ça ne nous a pas mal réussi!

**Charly Zwygart, demi, FC Servette. Le Chaux-de-Fonnier revêtu du maillot No 6 de Heinz Hermann, se prêtait avec gentillesse à l'interview sur la pelouse du Wankdorf qu'il connaît bien puisqu'il y a joué souvent sous les couleurs des Young Boys. Grasshoppers était bien meilleur que nous ce soir. Ils ont joué deux fois plus vite. Nous étions trop crispés alors qu'ils ont abordé le match avec calme et sérénité. Ils n'avaient plus rien à perdre... Charly Zwygart ne comprend pas très bien la politique menée par son club actuel. On parle de former une équipe européenne et chaque année, cinq à six joueurs s'en vont. La cohésion obligatoirement s'en ressent. A cet égard, nos adversaires de ce soir voient beaucoup plus juste. Parlant de son avenir, le blond Chaux-de-Fonnier confie: Je suis totalement remis de ma blessure au genou et je crois avoir prouvé mon retour en forme. Je n'entre pas dans le contexte prévu par Guy Mathez pour la saison prochaine, mais j'ai entendu dire que Neuchâtel Xamax...**

**Léo Eichmann, ancien gardien FCC. Il avait remporté la Coupe avec La Chaux-de-Fonds en 1961 (1 à 0 contre Bienne). Grasshoppers s'est montré supérieur dans tous les compartiments d'enjeu. Les Zurichois étaient étonnamment frais après le championnat éblouissant qu'ils venaient de boucler. Ils ont présenté un très bon jeu d'équipe. Servette n'a pas su prendre de risques et ne s'est ménagé aucune chance de but. Les Genevois manquaient de vitesse, de jus. Chez les vainqueurs, Kurt Jara, Handi Egli impérial dit-il, et André Ladner lui ont laissé une impression des plus favorables. Le dernier nommé est bientôt mûr pour l'équipe nationale. certifié-t-il.**

**Hennes Weisweiler, entraîneur des Zurichois:** Nous avons démontré que nous étions bien la meilleure équipe du pays. Contrairement à la première édition de cette finale, nous avons pu cette fois jouer avec tous nos moyens, ce qui nous a permis d'être les meilleurs dans tous les domaines.

**Guy Mathez, entraîneur au Servette:** Cette finale, nous l'avons perdue le lundi de Pentecôte, lorsque nous avons offert le match à rejouer aux Grasshoppers. Les Zurichois ont été plus décontractés. Leur succès ne souffre guère de discussion. Bravo pour leur doublé.



32e minute: Sulser, lancé par Wehrli, surprend la défense genevoise. Il se déporte sur le côté droit puis revient en arrière pour ajuster un tir dans la «lucarne». C'est 2 à 0 et la fin des Genevois. (Bélinos Keystone)

## Berbig et Burgener sous la loupe

Il nous a paru intéressant d'établir une petite statistique sur le comportement des deux gardiens de l'équipe nationale. Même si Eric Burgener ne peut être rendu responsable des trois buts encaissés, les chiffres démontrent assez clairement que - à l'image de son équipe - le portier genevois a subi une pression beaucoup plus forte que son vis-à-vis. Nous en voulons d'abord pour preuve les passes en retrait. Servette durant cette finale a usé 14 fois de cet artifice, alors que Grasshoppers n'a employé ce moyen que quatre fois. Le Servettien a effectué dix arrêts décisifs avec trois mises en corner, tandis que Berbig n'a eu que cinq arrêts difficiles à faire, sans toutefois concéder le moindre coup de coin. Burgerer a en outre dégagé 27 fois le ballon, onze fois au pied et 16 fois à la main. Nous avons noté 20

bons ballons pour sept de perdus; en outre il a encore eu dix tirs anodins à retenir.

Pour le dernier rempart zurichois ces chiffres sont beaucoup moins élevés puisque Roger Berbig n'a dégagé que 15 fois, huit fois au pied, sept fois à la main. Il en a réussi neuf pour six ballons perdus. Il est encore intervenu sept fois sur les pétards mouillés de l'équipe grenat.

Comme on peut le constater, ce ne sont pas tellement les gardiens qui ont fait la différence lors de cette rencontre, mais bien les hommes qui se trouvaient devant eux. En effet, la défense zurichoise s'est montrée intraitable, très sûre d'elle, alors que l'on a très nettement vu une nervosité et un flottement général chez les hommes qui formaient l'arrière-garde genevoise. H. K.

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 58 58  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

# R

## regard

### Montre-radio pour 9 fr. 45...

C'est le fin du fin, le dernier gadget de Singapour. Une montre électronique, calendrier, chronographe et compagnie qui capte un programme radio qu'on écoute en passant un casque ultra-léger. Coût de l'engin: 9 fr. 45...

La montre-radio n'est pas encore sur le marché suisse, mais elle se trouve déjà sur le bureau du directeur de l'Ecole technique de Sainte-Croix. Il l'a achetée lors d'un récent voyage dans le Sud-Est asiatique. Ce jour-là, il venait de vendre pour 500.000 francs d'appareillages «made in Sainte-Croix» à Taiwan. Un ICT - trainer qui permet l'enseignement simultané à plusieurs élèves de l'informatique industrielle et de la commande numérique.

Le sourire du directeur René Gonthier quand il manipule le dernier gadget de Singapour en dit long. Une montre à 9 fr. 45 contre une machine d'un demi-million. Une revanche.

Inutile de pester contre les industriels du Sud-Est asiatique. Il faut faire mieux qu'eux, choisir les bons créneaux.

La concurrence économique, les gens du Jura vaudois la connaissent. Depuis le coup des boîtes à musique «made in Japan», ils ont compris la leçon.

L'Ecole technique (ETSC) qui a fêté ses 75 ans d'existence samedi dernier joue un rôle considérable dans la recherche et la diversification. Perchée à 1000 mètres, un peu oubliée des députés vignerons-encaveurs du bassin lémanique, elle peut mener sa barque comme elle l'entend.

Avec un directeur compétent et dynamique, l'indépendance a du bon. Après 15 ans de travail acharné, les résultats sont là. Une société a été créée pour commercialiser les produits inventés ou mis au point par l'ETSC. La collaboration est étroite avec l'industrie. L'école est le moteur de la relance.

Exactement ce qu'il faudrait au Val-de-Travers.  
Jean-Jacques CHARRÈRE

## De Boncourt à La Neuveville On cherche beauté pour rôle de Miss Jura

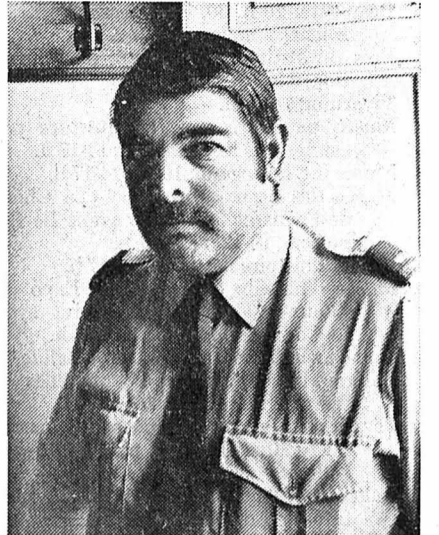
Le Dancing 138, à Courrendlin, dont le nom est tiré du célèbre article de la Constitution jurassienne, a plus d'un tour dans son sac pour faire venir à lui les petits sous et les grandes

filles. Ainsi, le dernier trait de génie de l'ex-peintre Mauron, actuellement number one de la boîte jurassienne: l'élection d'une miss Jura. C'est au cours d'une conférence de presse à

Courrendlin que le projet a été dévoilé. Une manière bien singulière de marquer d'une pierre blanche l'anniversaire de l'acceptation par le peuple suisse - et jurassien - du nouvel article constitutionnel sur l'égalité entre homme et femme. Singulière, certes, mais pas discriminatoire. Oui-oui, réjouissons-nous. Jean-Marie Mauron l'a annoncé très discrètement: l'élection de mister Jura aura lieu. En septembre. Alors mesdames, préparez vos fleurs ou vos tomates. L'heure de la vengeance (douce) vient à point pour qui sait attendre.

... Pour qui sait attendre. Alors, attendons. L'élection de mister Jura, si elle a été promise, n'a pas encore été conçue très en détail. Parlons donc plutôt de l'élection de Miss Jura, dont les détails ont été préparés avec un soin tout particulier, miroir-miroir. Mais oui, si vous avez entre 18 et 28 ans, que vous habitez le canton du Jura ou le Jura bernois, ou simplement que vous êtes ressortissante d'un des sept districts, vous avez toutes vos chances. Mais dépêchez-vous, une vingtaine de rivales sont déjà sur les rangs, avant même que la campagne de publicité n'ait été officiellement lancée. Et comme le nombre de participantes est limité à 35, va falloir courir.

Cécile DIEZI  
► Page 23



# Q

## quidam

- Si, demain, mes chefs m'annonçaient mon transfert au Locle, je préparerais mon déménagement en chantant!  
M. Charles Gaschen est du bas du canton où il travaille actuellement mais il garde un souvenir lumineux du temps où il fonctionnait comme gendarme au Locle, de 1971 à 1979.

- C'est une ville épatante, les contacts sont faciles, la population respecte les policiers, les gens s'adressent à eux pour demander des renseignements ou, simplement, faire un brin de causette. Dans une ville plus importante, le gendarme est «une casquette qu'il vaut mieux tenir à l'écart».

On comprend que M. Charles Gaschen ait gardé de solides attaches avec Le Locle, il est membre du groupe des contemporains 1942 et de Amis de la Nature. Ses deux enfants sont nés sur les hauteurs, un garçon en 1973, une fille en 1977. Sa femme a elle aussi entretenu de solides amitiés, elle travaillait comme aide pharmacienne chez M. de Cocatrix.

Devenu appointé, M. Gaschen, pratique le ski et la photographie. Deux passions qui le conduisent au Locle pendant ses jours de congé!

(Photo Impar - RWS)

# B

## bonne nouvelle

### Le Musée d'horlogerie du Locle s'enrichit

En 1983 sera célébré l'anniversaire de l'entrée du Musée de l'horlogerie dans le Château des Monts. Diverses manifestations marqueront cet anniversaire. Notamment l'attribution du Prix de la ville du Locle doté d'un montant de 10.000 francs destiné à récompenser la meilleure création d'une montre pendentif.

D'autres manifestations marqueront cet anniversaire sur lesquelles les responsables du musée restent discrets. Cependant compte tenu de ce double lustre la SBS du Locle a offert hier un chèque d'une valeur de 10.000 francs qui contribuera à l'acquisition d'une pièce extrêmement rare que les visiteurs pourront admirer lors de leur prochaine visite au Musée d'horlogerie du Château des Monts. (jcp)

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 17

# S

## sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Débat sur l'égalité des droits entre hommes et femmes. PAGE 15

FONTAINES. - Inauguration du Centre technique du TCS. PAGE 19

## Eboulement au Col-des-Roches

Hier matin vers 10 h. 30, une dizaine de blocs de rochers de moyenne à petite taille se sont détachés de la paroi dominant la sortie nord du tunnel du Col-des-Roches, juste avant l'intersection des routes se dirigeant vers la douane et Les Brenets. Une voiture conduite par Mme F. M., élève conductrice de La Chaux-de-Fonds n'a été fort heureusement que légèrement endommagée. Elle, comme son mari, n'ont pas été blessés, mais il s'en est fallu de peu.

Ce n'est pas la première fois que pareille mésaventure se produit à cet endroit. Il y a quelques années, environ un mètre cube de rocher s'était déjà écroulé sur la chaussée alors que venait de passer un autocar bâlois transportant des enfants.

Le problème de l'effritement de cette paroi est donc déjà connu. Ce d'autant plus que les employés des douanes avaient alors établi un rapport pour signaler ce risque.

Ces rochers qui, au gré des caprices des conditions atmosphériques, s'abattent sur la chaussée juste à la sortie du tunnel représentent un réel danger. Il serait sans doute temps que l'Etat s'en préoccupe. Car si hier les automobilistes s'en sont tirés sans mal, une pareille chute de matériaux pourrait entraîner des conséquences beaucoup plus graves.

Averti le voyer-chef et quelques hommes ont rapidement évacué les rochers qui ont terminé leur course sur cette route très fréquentée. Cet emplacement qui touche au territoire fédéral de la douane est en effet sous la responsabilité de l'Etat.

Une purge de rocher, l'injection de béton sur la roche friable ou encore la pose de treillis au-dessus du tunnel permettraient certainement d'éviter ce genre d'incident. Il serait sans doute temps d'agir avant qu'un drame révèle qu'il aurait fallu réagir avant! (jcp)

## Au Tribunal de police du Val-de-Travers Une phrase de trop qui a fait couler beaucoup d'encre

Réuni hier sous la présidence du juge-suppléant Luc Meylan, le Tribunal de police du Val-de-Travers a rendu son verdict dans l'affaire qui opposait le directeur du home Val-Fleuri, de Fleurier, à la petite-fille d'une des pensionnaires. Jugeant que sa grand-mère avait été laissée sans soins alors qu'elle souffrait de diabète et d'une infection des voies urinaires, M.-C. T. écrivit une lettre un peu sèche au président de la Fondation des homes pour personnes âgées du Val-de-Travers. Ce dernier la transmit à son directeur. Puis, à la suite d'une séance de conciliation houleuse, plainte fut déposée pour diffamation et calomnie. C'est la calomnie qui a été retenue car l'une des phrases de cette lettre est de trop. La prévenue a été condamnée à 50 francs d'amende et aux frais de la cause. Mais elle ne versera pas d'indemnité de dépens (1000 francs) comme le souhaitait le mandataire des plaignants.

Rappelons les faits. Pendant l'absence du directeur et de son épouse qui séjour-

naient à l'étranger, leur remplaçante à Val-Fleuri constate que la grand-maman se trouve dans un état de prostration. Comme l'incident se déroule pendant un week-end, elle avertit le médecin de service qui propose un traitement en attendant que le médecin du home vienne l'examiner le lendemain. Parallèlement, la petite-fille est avertie de l'état dans lequel se trouve sa grand-mère. Arrivée à Fleurier (elle réside à Zurich), elle insiste pour que la personne âgée soit hospitalisée.

Et puis, encore sous le coup de l'émotion, elle écrit une lettre au président de la fondation où elle met en doute les capacités professionnelles de son employé, le directeur du home. Ce dernier porte plainte pour diffamation et calomnie. L'affaire s'étale sur la place publique.

Nous l'avons dit dans notre édition de vendredi, neuf témoins cités par les plaignants et la défense ont défilé à la barre du tribunal jeudi dernier. Ils ont témoigné leur confiance au directeur du home et à son épouse, louant leurs qualités. D'autres ont exprimé un avis différent. Le juge s'était donné une semaine de réflexion avant de rendre son verdict. Il a fait connaître sa décision hier après-midi.

La diffamation n'a pas été retenue. La jurisprudence permet de critiquer les

qualités professionnelles d'une personne sans tomber sous le coup de l'article 173 du Code pénal. C'est vrai pour le gros de la lettre de M.-C. T. Toutefois, la calomnie est réalisée pour la dernière phrase de la missive. Le juge l'a citée: «Pensons aux personnes âgées qui n'ont pas de famille et qui sont à la merci de gens incapables de prendre des décisions nécessaires à leur bien-être»...

Là, selon le président, il n'y a pas seulement critique des compétences professionnelles du directeur et de son épouse, mais mise en cause de leur manière de remplir leurs obligations morales. «Cette phrase est de trop a dit le juge, vexatoire, elle repose sur des insinuations fausses et infondées».

Ainsi, M.-C. T. a-t-elle été condamnée à 50 francs d'amende. Vu son entêtement a encore dit le juge (la conciliation a été proposée à trois reprises), les frais qui se montent à 350 francs sont à sa charge. Enfin, a encore remarqué Luc Meylan avant de refermer le dossier: «Une attitude plus souple du président de la fondation aurait permis d'éviter cette affaire».

Les dépens (1000 francs) demandés par les plaignants n'ont pas été accordés. (jjc)

## Les 27, 28, 29 juin Gigantesque ordre du jour pour le Grand Conseil neuchâtelois

Ce n'est pas à un débat mais à un marathon qu'est convoqué le Grand Conseil neuchâtelois, pour une session de trois jours dès le 27 juin.

Douze objets sont inscrits à l'ordre du jour, auxquels il faut ajouter le train des 59 motions interpellations et autres postulats.

Le Parlement traitera de:

- Initiative populaire pour la correction de la progression à froid.
- L'adhésion du canton de Neuchâtel à l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers.
- Projet de loi portant abrogation ou révision de diverses dispositions légales dont le caractère anachronique a été constaté lors de la publication du Recueil systématique de la législation neuchâteloise.
- Rapport à l'appui:
  - d'un projet de loi portant révision de la loi concernant la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel;
  - d'un projet de loi portant révision de la loi instituant des pensions en faveur des membres du Conseil d'Etat et de leurs familles;
  - d'un projet de décret portant augmentation de la pension et de l'allocation de renchérissement versées à certains anciens titulaires de fonctions publiques ou à leurs survivants par l'Etat, par un établissement dépendant de l'Etat ou par la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel.

- Projet de loi portant révision de la loi concernant les mesures destinées à améliorer la situation financière de l'Etat.
- Projet de loi concernant l'assurance-chômage.
- Information concernant la création d'une région «Val-de-Ruz» au titre des lois fédérale et cantonale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne.
- Péréquation financière intercommunale:
  - projet de loi de péréquation financière intercommunale (LPFI);
  - d'un projet de loi adaptant la législation neuchâteloise à la loi de péréquation financière intercommunale.
- Rapport d'information concernant l'introduction de l'informatique dans l'enseignement.
- Juridiction des différends entre consommateurs finals et fournisseurs:
  - Rapport de la commission législative sur le projet de loi Stauffer-Grobéty et Gruner sur la juridiction des différends entre consommateurs finals et fournisseurs.
  - Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la scolarité obligatoire et sur l'école enfantine sur le projet de loi Jean Steiger sur les jardins d'enfants.
  - Rapport du Conseil d'Etat relatif au projet de loi Jean Steiger sur les jardins d'enfants. (imp)

## billet

Des coups de pelle dans le ventre que ça lui fait. Fêlures, fissures, cassures, os brisés, poutres cassées.

Les murs s'affaissent; pend un évier au bout de son tuyau, comme une grosse main au bout d'un bras maigrichon, gémit le plancher, éclatent les vitres. Une chambre étale ses lambris et papiers peints à grandes fleurs qui abritent un bonheur autant que les heures creuses du cœur.

On rase une maison.

Elle restait là, menue à regarder, tenant des deux mains les anses de son cabas.

«C'est là que j'ai fait les enfants» murmura-t-elle dans sa tête d'octogénaire. Non point qu'elle se remémorait les avoir conçus ici, entre ces murs main-tenant étalés à la pluie, non, «faire les enfants», c'était faire des hommes, élever, aimer et gronder la marmaille.

«C'est là...»

La maison est dévorée, systématiquement mise en charpille. Le galetas comble la cave de

GFD

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Beau-Site: 20 h. 30, «Par-dessus bord», de Michel Vinaver, TPR.  
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, tous les j., sauf ve, 14-17 h.  
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: Expo «La Chaux-de-Fonds et Jeanneret avant Le Corbusier», 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: Expo «La Chaux-de-Fonds et Jeanneret avant Le Corbusier», 10-12 h., 14-17 h.  
 Home médic. La Sombaille: expo Zaline.  
 Galerie l'Echoppe: expo aquarelles de Pierre Christe, 14-20 h.  
 La Plume: expo céramiques de Suzanne Sigg et Jens Balkert; batiks de Sylvie Kollros.  
 Galerie du Manoir: expo peintures et sculptures de Anna Stein, 15-22 h.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Centre prof. de l'Abeille: expo «Rues résidentielles», 8-18 h.  
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo «Le voyage en Orient - Charles-Ed. Jeanneret».  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 3, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Artothèque: Serre 7, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.  
 Piscine des Mélézes: 9-20 h.  
 Minigolf: 10-22 h.  
 Piscine Numa-Droz: fermée.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing, attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: lu, ma, je, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 9-11 h., 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; ve, sa, 14-18 h., 19 h. 30-23 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h., chaque 2e week-end.  
**Informations touristiques ADC:** tél. 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.  
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.  
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
 Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 23 02 84.  
 Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.  
 Information allaitement: tél. 26 41 10 ou (038) 36 17 68.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge: tél. 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
 Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: perm. dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je fermé.

## Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
**Pharmacie d'office:** de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.  
 La Main-Tendue: tél. No 143.  
 AVIVO: tél. 31 51 90.  
 Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: tél. 28 56 56.  
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
 Garderie Ecole des parents: (r. M.-A.-Calame 5), ve, 14-17 h.  
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.  
 Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu, ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, jour et nuit.  
 La Main-tendue: No 143. 20' d'attente. Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve 14-20 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** tél. 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.  
 Assoc. défense chômeurs: tél. 23 45 25, ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30. Autres jours, tél. 23 72 93.  
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, tél. 23 45 65, ouvert 17-19 h.  
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.  
**Police secours: tél. No 117.**  
**Feu: tél. No 118.**

## Fleuriste de service cet après-midi: Jeanneret, Numa-Droz 90

## CINÉMAS

abc: 20 h. 30, Les rendez-vous d'Anna.  
 Club 44: 20 h. 30, Conte de la folie ordinaire.  
 Corso: 20 h. 45, La Traviata.  
 Eden: 20 h. 45, Coup de foudre; 18 h. 30, Ardeurs d'été.  
 Plaza: 20 h. 45, Le temple des Shaolin.  
 Scala: 20 h. 45, Un dimanche de flic.

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo Isabelle de Charrière - Isabelle de Gélieu. Expo Jean-Jacques Rousseau, 14-17 h.  
 Plateau libre: 22 h., Yves Mercerat, chant et guitare.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expo «Le corps en jeu».  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expo «Léopold Robert et les peintres de l'Italie romantique».  
 Musée d'Histoire naturelle: expo «Agassiz, naturaliste romantique», 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie de Centre culturel: expo photos de Franck Ehinger, 10-12 h., 14-20 h.  
 Galerie du Faubourg: expo aquarelles de Franz K. Opitz, 14 h. 30-18 h. 30.  
 Galerie Ditesheim: expo dessins et sculptures de Loul Schopfer, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.  
 Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. 24 11 52.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
 Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

## CINÉMAS

Apollo: 14 h. 30, 19 h. 30, Parsifal.  
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Orange mécanique.  
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, L'homme blessé.  
 Palace: 15 h., 20 h. 45, Tir groupé.  
 Rex: 20 h. 45, Les aventuriers du bout du monde.  
 Studio: 15 h., 21 h., Caligula et Messaline.

## Bevaix

Galerie des arts anciens: expo «Léopold Robert, Aurèle Robert ou le romantisme à Rome».

## Hauterive

Galerie 2016: expo collages et objets de Mario Masini, 15-19 h.

## Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, tél. 53 34 44.  
**Ambulance:** tél. 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.  
 Aide familiale: tél. 53 10 03.  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois,** av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** tél. (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous,** tél. (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.

## Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.  
 CCL: expo «La haie», 18 h. 30-21 h. 30.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, tél. 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale: tél. 41 25 66.**  
**Police municipale: tél. 41 20 46.**  
**Ambulance: tél. 42 11 22.**  
**Pharmacie de service: Voirol,** tél. 41 20 72. Ensuite, tél. No 111.  
**Hôpital:** tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

## Courtelary

Préfecture: expo Ewald Graber, 8-12 h., 14-16 h. 30.  
**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale: tél. 44 10 90.**  
 Administration district: tél. 44 11 53.  
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
**Médecins:** Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
**Feu: tél. 118.**  
**Police cantonale: tél. 97 40 69.**  
**Police municipale: tél. 97 51 41;** en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: tél. 97 42 50.  
 Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.

## Tavannes

Cinéma Royal: relâche.  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h. Expos. coquillages de René Fuchs.

## Reconvilier

Boutique Bel-Air 24: expo clown Grock.

## Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

## Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Les petites têtes.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.  
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.  
**Service du feu: tél. 93 18 18.**  
**Police cantonale: tél. 93 38 31.**  
**Police municipale: tél. 93 33 03.**  
**Hôpital: tél. 93 61 11.**  
**Ambulance: 93 40 40.**  
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.  
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.  
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, tél. 93 17 70.

## Péry

Centre communal: expo artistes du Jura bernois, 19-21 h.

## Bienne

Rockhall: expo «Les lacustres, mythe ou réalité», 16-19 h.  
 Société des beaux-arts: expo de Liz Bachhuber, 16-18 h., 20-21 h. 30.  
 Galerie Silvia Steiner: expo Hans Schärer et Philippe Schibig, 15-19 h.  
 Galerie Cartier: expo huiles, aquarelles et dessins de Pierre Kohl, 15-18 h. 30.  
 Galerie Suzanne Küper: expo six photographes bernois, 16-19 h.  
 Galerie Michel: expo tableaux de Fred Baumann, 15-18 h.  
 Musée Robert: flore et faune, 15-19 h.

## CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, La créature du marais.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'alpageur.  
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Lingerie intime.  
 Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, La mort de Mario Ricci.  
 Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, The King of Comedy.  
 Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Bande de flics; Hahn aus, Hose runter.  
 Palace: 14 h. 10, 20 h. 30, Victor Victoria; 16 h. 30, 18 h. 30, The mad Mustangs.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, 48 heures; 17 h. 45, Bellissima.  
 Studio: permanent 14 h. 30-22 h. 30, Touch me in the morning.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier,** tél. 53 17 66.  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: tél. 143.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.  
 Ludothèque: 3e me du mois, 14-17 h.

## Saignelégier

Ludothèque: ma, 14 h. 30-17 h.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements tél. 51 21 51.

**Préfecture: tél. 51 11 81.**  
**Police cantonale: tél. 51 11 07.**  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance: tél. 51 22 44.**  
**Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.**

**Médecins:** Dr. Bogli, tél. 51 22 88; Dr. Bloudanis, tél. 51 22 84; Dr. Meyrat, tél. 51 22 33; Dr. Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr. Bourquin, Les Bréuleux, tél. 54 17 54.

**Pharmacie Fleury:** tél. (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: tél. 51 11 04.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Tootsie.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Plus beau que moi tu meurs.  
 Galerie Paul Bovée: expo gravures de Casa, Lobsiger et Philippe, 15-18 h.  
 Musée jurassien: expo lithographies d'Honoré Daumier, fermée.  
 Galerie du Cénacle: expo peintures de C.-A. Bouille et gravures de Luis Solorio, fermée.  
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): ma au ve, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma et je, 14-17 h. 30, ve, 16-20 h. 30.  
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.  
**Bureau office de renseignements:** tél. 22 66 86.  
 Services industriels: tél. 22 17 31.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale: tél. 21 53 53.**  
**Police municipale: tél. 22 44 22.**  
**Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.**

## Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.  
 Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Château de Môtiers: expo B. Gressot, 10-22 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
**Police cantonale: tél. 61 14 23**  
**Police (cas urgents): tél. 117.**  
**Police du feu: tél. 118.**  
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.**  
**Hôpital et maternité de Couvét:** tél. 63 25 25.  
**Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.**  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: tél. 143.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

## entraide

### Semaine du Réfugié

Du 19 au 25 juin aura lieu dans toute la Suisse la **Semaine du Réfugié**. Elle est organisée par l'OSAR, Office central suisse d'aide aux réfugiés, avec la collaboration des œuvres d'entraide et des associations de réfugiés.  
 Si un des objectifs de cette Semaine est de réunir des fonds pour venir en aide aux réfugiés, un autre plus important est de favoriser le contact entre eux et la population suisse, de contribuer à une meilleure compréhension réciproque. Sans nier les problèmes que leur présence peut révéler, essayer de mieux réaliser les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui ont dû tout abandonner, leur pays, leur famille, leur travail, leurs liens juridiques... et qui se trouvent confrontés dans nos pays industriels à un milieu parfois hostile.  
 La Semaine débutera le 19 juin par le «Dimanche des Réfugiés», décrété par les Eglises suisses; elle se poursuivra par des manifestations diverses dans chaque canton, telles que films, débats, musique, danses folkloriques, mets typiques, vente d'objets artisanaux. Elle se terminera par la traditionnelle «Journée du Réfugié» du samedi 25 juin, avec l'accord et le soutien du Conseil fédéral. On y parlera des réfugiés dans le monde et en Suisse.

### CHACUN PEUT Y PARTICIPER.

Une «Opération biscuits» a été imaginée en collaboration avec les plus importantes associations féminines de notre pays. Chacun est invité à confectionner des biscuits et à les vendre au profit des réfugiés. Un moule de quatre recettes fournies par le célèbre cordon-bleu Marianne Kaltenbach leur donneront un goût d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, d'Europe orientale ou de... Suisse.  
 Vous pouvez dès à présent les obtenir gratuitement auprès du coordinateur pour la Semaine du Réfugié de votre région:  
 Centre social protestant, M. Daniel Wettstein, Parcs 11, 2000 Neuchâtel, ☎ (038) 25.11.55. (sp)

**Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures**

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

Exposition ACO au collège de Bellevue

## L'école dans tous ses états

La traditionnelle exposition consacrée aux ACO (Activités complémentaires à option) aura lieu vendredi 17 et samedi 18 juin au rez-de-chaussée du Collège Bellevue. Ouverte à toute la population, cette expo-là est aussi le clin d'œil pas désintéressé à tous les papables: élèves qui commenceront leur prochaine année scolaire avec une activité ACO à choisir. Le répertoire est large. Vingt-huit possibilités sont offertes à qui veut jouer du tennis, tutoyer l'informatique ou construire une pendule.

Nées il y a une quinzaine d'années de cela environ, les ACO sont actuellement l'objet d'une réanimation; une commission cantonale est d'ailleurs chargée d'un rapport à leur sujet, déposé tout bientôt, il permettra de redessiner quelques-unes des modalités existant jusqu'ici et que l'arrêt rendu par le Tribunal administratif du canton illumine des bienvenues considérations au sujet de l'égalité entre filles et garçons.

Il en est de ces ACO qui rencontrent un succès fou - autant que saisonnier,

d'ailleurs. Ainsi, le tennis (Roland-Garros ou Flushing Meadow doivent y être pour quelque chose). Devant l'afflux de candidats, les planificateurs des ACO ont décidé de donner la même chance à tous ceux qui auront coché «tennis», par exemple. Ils proposent l'établissement d'ACO semestrielles: six mois dédiés à son choix premier, les six autres au second. De nouveaux cours seront à l'affiche de la prochaine session: l'informatique (avec des ordinateurs, donc) qui, d'ailleurs, deviendra branche à part en-

tière du programme d'enseignement secondaire dans un proche avenir; le sauvetage, le dessin technique.

Vendredi (de 14 h. à 21 h.) et samedi (de 9 h. à 11 h. 45, puis de 13 h. 45 à 15 heures), les visiteurs du Collège de Bellevue assisteront en direct à un tournoi d'échecs, à des projections de films réalisés par les élèves, à un concert de guitares d'accompagnement; ils pourront voir et revoir les bandes vidéo des soirées-spectacles des préprofs ou encore pêcher à la ligne dans la cour du collège.

Un intéressant document-enquête vient d'être rassemblé au sein de l'Ecole secondaire de la ville (au sujet des ACO). Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail. Avant cela... il y a l'expo de cette fin de semaine. (icj)

Débat sur l'égalité des droits dans la Constitution

## Heidi Deneys: une bataille à gagner

Pour marquer tangiblement l'anniversaire de la votation sur l'égalité des droits, l'ADP invitait hier soir Mme Heidi Deneys, conseillère nationale. Echappée en pleine session, elle apportait des nouvelles toutes fraîches sur les diverses questions discutées ces jours derniers au Parlement et visant à modifier la Constitution pour rendre effective cette égalité acceptée par le souverain, il y a deux ans.

Mme Deneys rappela que trois chapitres importants sont concernés par ces diverses révisions, soit celui des effets généraux du mariage, du droit matrimonial et du droit successoral. Schématiquement,

l'on peut noter qu'actuellement le partage des rôles est clairement défini dans la loi, le mari, chef de famille, ayant la charge d'entretenir le ménage, la femme s'occupant du foyer et de l'éducation des enfants.

«Il y a vingt-six ans que les travaux de révision ont commencé, commente la conseillère nationale; il a fallu une génération pour arriver au projet accepté lundi par le Conseil national, à une forte majorité».

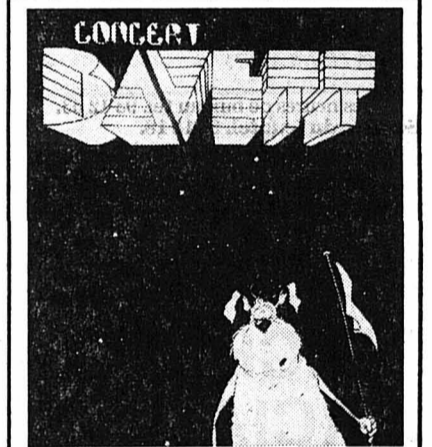
Rappelons les pas ainsi franchis vers l'égalité. Dans les effets généraux du mariage, l'homme perd sa lourde responsabilité de chef de famille, cette charge étant assumée par chaque conjoint. L'égalité des devoirs devient corollaire de l'égalité des droits, enrichie de la liberté d'organiser ensemble la communauté; ainsi est reconnue pleine valeur au travail effectué au foyer, par l'un ou l'autre et sans aucun préjudice pour celui qui s'assigne à cette tâche. La collaboration des conjoints doit permettre de renforcer l'esprit communautaire, aussi n'est-il plus possible à l'un seul de résilier un bail, vendre la maison ou l'appartement. Cette disposition est complétée d'une nécessité d'information complète sur la situation financière réciproque et appel peut être fait au juge en cas de litige. La question épineuse du nom de famille se résoud par une demi-mesure,

déjà bien appréciable: la jeune fiancée pourra garder son nom et en cas de divorce elle conserve le nom choisi, aussi celui de son mari!

Son droit de cité propre est également sauvegardé. Quant au régime matrimonial c'est celui dit des acquets qui deviendra le nouveau régime légal ordinaire. Le droit successoral encore se modifie positivement pour le conjoint survivant. Mais tous ces points ont déjà été évoqués longuement dans notre rubrique nationale. Il faut toutefois bien souligner que ce texte n'est encore qu'un projet qui fera une nouvelle navette entre les deux chambres avant d'être adopté définitivement. Entre-temps, le Conseil national aura un nouveau visage issu des prochaines élections. Espérons que le texte ne sera pas trop édulcoré. De plus, l'éventualité d'un référendum n'est pas à ignorer. «Alors les femmes devraient se mobiliser, dit Mme Deneys. La bataille qui s'engage n'est pas perdue, mais c'est aux femmes qu'il appartiendrait alors de la faire connaître, de la défendre, de mener des actions concrètes.»

Bien sûr, il n'y a pas de miracle à attendre d'une nouvelle loi, les maris dominateurs et les femmes soumises continueront d'exister. De plus, ces nouvelles dispositions apporteront des nouvelles responsabilités aux femmes de ce pays; mais elles leur donneront aussi l'occasion de réfléchir sur leur rôle, leur place dans la famille; elles apprendront par là à compter sur elles-mêmes pour mener leurs affaires et celles de leur famille. Elles auront aussi le droit d'agir en adultes responsables! (ib)

cela va se passer



Bavett en concert

Samedi 18 juin, à 20 heures, à l'Aula du Collège des Forges se déroulera le concert de Bavett, un groupe «chauxo-loclois» qui a célébré hier dans l'intimité la plus stricte ses deux ans quatre mois et huit jours de coexistence pacifique.

Neuf musiciens et une quinzaine de collaborateurs se sont rassemblés autour d'un thème en crise pour élaborer un spectacle qui propose musique, montages sonores, projections de diapositives et de films.

La musique de Bavett est un fouillis de très nombreuses influences, du rock symphonique au pop glauque en passant par la musique progressive. (comm.)

### La Fête du collège de la Promenade

Elle est placée sous le thème de la fête foraine, la Fête du collège de la Promenade qui aura lieu vendredi 17 juin, dès 16 heures. Elle est ouverte à tous, sans exception! Des attractions diverses seront proposées dans la cour (jeux, stands, etc.) où il y aura également à boire et à manger. Une fête foraine sans les clowns n'est pas vraie... Alors à la Promenade il y aura des clowns: les enfants déguisés mais aussi et surtout les instituteurs et les parents d'élèves (et les habitants du quartier) que cela amuserait d'être, un instant seulement, un gitan ou quelque chose d'approchant. De la musique? C'est sûr, grâce à la présence de Gaby Marchand (pour les enfants) et du rock de Crystallid et de No Name. On promet aussi la présence d'acrobates et celle, plus inattendue, d'une ménagerie! et un groupe pratiquant le gym tonic se fera le plaisir de montrer ce qu'il sait faire.

Pas mal, ce programme, non? Et on rappelle que la fête du collège de la Promenade est ouverte à tout le monde. En cas de mauvais temps, ces festivités sont reportées à vendredi 24 juin (mêmes heures). (Imp.)

## Dixième Grand Prix de l'accordéon en Allemagne Brillants résultats des élèves de la région



Les lauréats, élèves de Mme Annie Bornand, à droite de la photo.

Récemment s'est déroulé en Allemagne, dans la ville huguenote de Neuenburg, la dixième édition du Grand Prix international de l'accordéon. C'était les 21 et 22 mai. Cette manifestation fait partie des deux plus importants concours internationaux reconnus par l'Association américaine des accordéonistes et par les ministères de la Culture des pays de l'Est. Ce Grand Prix œuvre pour le développement de l'accordéon et la promotion de solistes ayant déjà atteint un certain niveau.

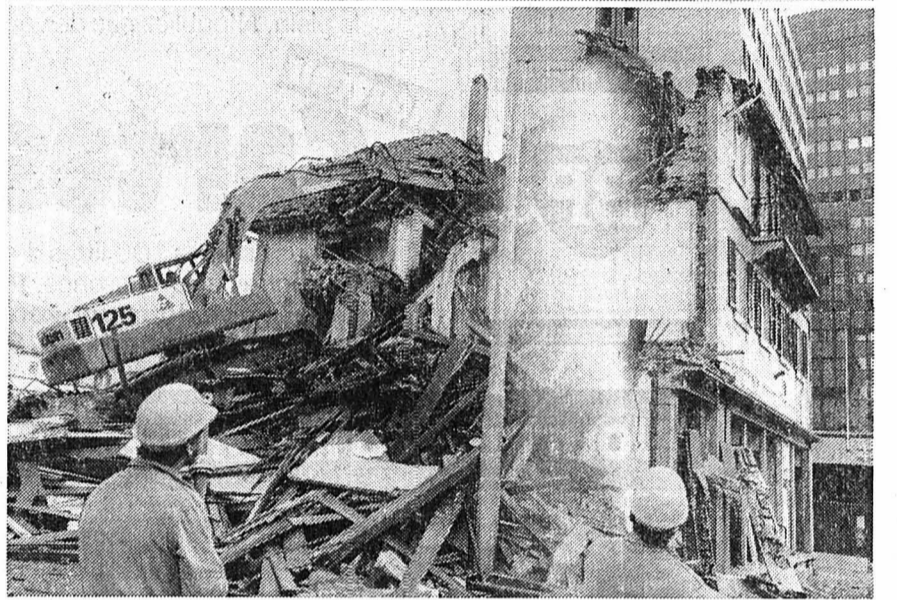
### EXPOSITION DE TRICOTS CLEDOR

Le 15 juin, à la Maison du Peuple, rue de la Serre 68, La Chaux-de-Fonds. Robes, ensembles, pulls, jaquettes, la qualité suisse au prix de fabrication. Etant fabriqués à Vuarrens (VD), nous pouvons résoudre les problèmes des tailles spéciales. 81356

Le jury est composé d'éminents professeurs, qui jugent les performances selon divers critères, tels que l'interprétation musicale, la respiration, les fautes de soufflet, etc. Deux styles sont en compétition: la danse et le genre, plus classique.

Catégorie initiation (moins de 10 ans): médaille d'argent pour Dominique Jecker, de Neuchâtel. - Catégorie initiation (moins de 12 ans): médaille d'argent pour Claude-Alain Kunzi, de Neuchâtel. - Catégorie préparatoire danse: médaille d'or pour Francine Roquier et médaille d'argent pour Véronique Priez, toutes deux de Peseux; médaille de bronze pour Sylviane Gentil, de La Chaux-de-Fonds. - Catégorie élémentaire danse: médaille d'argent pour Catherine Amato, de Cernier. - Catégorie secondaire danse: médaille d'or et coupe pour Gil Sonderegger, de La Chaux-de-Fonds, lauréat de sa catégorie. (Imp., comm.)

## «Pod 20» rasé de l'air de l'avenue



Il y a longtemps qu'elle était prévue (dans le cadre du plan de zones) la démolition de l'immeuble qui portait le numéro 20 de l'avenue Léopold-Robert. Pelles et pioches des démolisseurs sont donc entrées en fonction hier. Une fois débarrassée de tous les gravats qui l'encombrent cette place sera ainsi rendue à l'horizon des piétons car, dans l'immédiat, aucune affectation précise n'a été

définie à son sujet. Le Conseil communal se déterminera ultérieurement, tenant juste compte de la nouvelle vue d'ensemble que Pod 20 et la place Sans-Nom constituent. De nombreuses propositions sont dans l'air... Pour l'instant, cet espace libre de murs est un agréable prolongement de la place Sans-Nom.

(icj-photos Bernard)

## Examens publics au Conservatoire

L'heure tardive à laquelle se termine cette première séance nous oblige à être bref dans les appréciations que nous donnerons des différents candidats qui se présentaient hier soir aux épreuves d'examen publics du Conservatoire neuchâtelois.

Nous relèverons d'emblée l'excellent niveau des prestations du deuxième certificat et des diplômes de capacité professionnelle qui voyaient se succéder un clarinettiste, un trompettiste, une cantatrice qui, tous trois, à des degrés divers ont fait honneur à la qualité de l'enseignement dispensé par le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds.

Pierre-André Taillard, clarinette, sûr de lui, s'est exprimé avec autorité (sonate de Brahms). Patrick Lehmann, trompette, a manifesté, au gré du concerto de Hummel, une musicalité du meilleur aloi.

La personnalité de Nicole Venzin, soprano, (deuxième certificat) est déjà bien affirmée, le tempérament mûri, la voix maîtrisée. Une cantatrice qui a quelque chose à dire (ou à chanter), quelque chose d'émouvant (Schubert «Der Hirt auf den Felsen» pour clarinette et voix, ici avec Pierre-André Taillard).

Cette première partie se terminait avec panache par quelques fragments de «L'Histoire du soldat» (Strawinsky-Ramuz) à l'exécution desquels s'étaient joints, outre les clarinettiste et trompettiste déjà nommés, un basson, un trombone, une contrebasse et une percussion, un chef Daniel Reichel.

«L'Histoire du soldat», version intégrale, sera interprétée par les mêmes musiciens plus un récitant, le dimanche 3 juillet à 11 h. place du Carillon. S'il

pleut, dans la salle polyvalente du Musée international d'horlogerie; cette manifestation pour marquer à La Chaux-de-Fonds le centenaire de la naissance d'Ernest Ansermet.

En deuxième partie de cette première séance d'examen, très sensible, sans doute très musicienne, mais beaucoup moins sûre, Mme Françoise Scholler, violon, candidate au diplôme supérieur d'exécution, dévoile en son jeu des lacunes techniques, particulièrement en ce qui concerne la justesse.

Excellent soutien tout au long de ces exécutions de Mmes et MM. Elise Fallier, June Pantillon, Josiane Robert, Claude Favez au piano, Daniel Reichel et Francis Zanlonghi intervenant dans «L'Histoire du soldat». D. de C.

### On recherche...

Le conducteur de la voiture Opel Kadett bleue, qui le lundi 13 juin à 22 heures sur la place de parc du Stade de La Charrière, en effectuant une marche arrière a heurté avec l'angle arrière droit de sa machine, l'avant d'une auto rouge en stationnement derrière lui; est prié de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 28 71 01 ainsi que les témoins.

## NAISSANCE

Monsieur et Madame Willy SCHWEIZER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

JOANNE

Clinique Montbrillant  
Rue du Doubs  
2725 Le Noirmont

103136

## Devenez ESTHÉTICIENNE

ÉCOLE

ADAGE

de soins esthétiques et de cosmétologie

2034 Peseux - Rue de Neuchâtel 39  
Tél. (038) 31 62 64

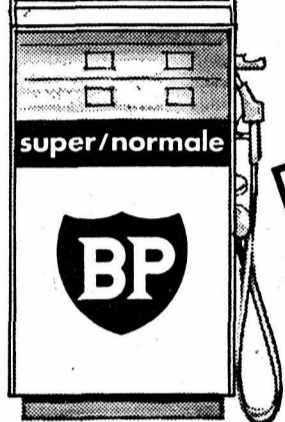
Direction: Carinne Nussbaum  
dipl. fédéral, FREC - CIDESCO

96955

# 2 nouveautés au garage des 3 Rois SA

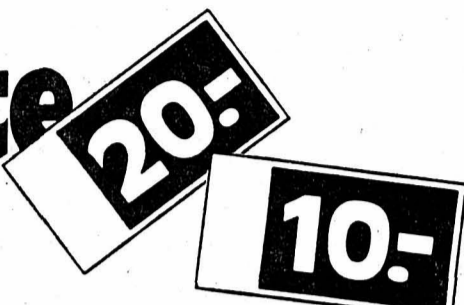
Bd. des Eplatures 8 Tél. 26 81 81

**Ouvert 24 heures sur 24**



**Nouveau**

## Automate à billets



Ce système est simple à l'emploi. Vous introduisez les billets de Frs. 10. — et 20. —, vous appuyez sur le bouton super ou normale et faites le plein. N'oubliez pas de vous munir de billets de Frs. 10. — et 20. —.

**Nouveau**

## Cartes de crédit

Si vous achetez 100 litres d'essence et plus par mois nous vous conseillons notre carte d'essence. **Pour connaître les conditions avantageuses que nous pouvons vous offrir, téléphonez-nous ou passez à la station (Tél. 26 81 81).**

**Journées d'information les 16, 17, 18 juin**

### Self-service



Le self-service c'est non seulement moins cher, mais encore très simple.

### Essence <avec service>

Si vous désirez être servi vous le serez comme par le passé, notre serviceman se tient à votre disposition et vous assure un service impeccable.



**Heures d'ouverture, tous les jours de 7 h. 00 à 20 h. 30**



## Coupes à dessert gratuites

A l'achat de 10 litres de carburant ou 1 litre du lubrifiant BP, vous recevez un bon. Contre huit de ces bons nous vous offrons une très belle coupe.

**Les 16, 17, 18 juin, nous vous offrirons en cadeau votre première coupe**

81074

**PROFITEZ !!!**  
**20% de RABAIS**

sur  
**LINGES DE BAIN**  
**LINGES DE TOILETTE**  
**PEIGNOIRS SIGNÉS**

+ cadeau vacances



**Parfumerie DUMONT**  
L.-Robert 53  
Tél. 039/237 337



**Parfumerie AVENUE**  
L.-Robert 45  
Tél. 039/23 34 44

81000

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

### DEMANDES D'EMPLOIS

#### HORLOGER COMPLET

cherche changement de situation petite ou moyenne entreprise.

Faire offre sous chiffre P. 11.104 à Publicitas SA, 2720 Tramelan.

#### JEUNE DAME

bilingue, allemand - français, cherche travail dans cabinet médical, dentiste ou bureau.

Horaire à convenir.

Tél. 039/26 49 91, entre 8 h. et 9 h.

#### FRONTALIÈRE

possédant CAP menuiserie-ébénisterie, tournage sur bois, cherche emploi. Libre: 1er juillet.

Tél. 00 33 81/67 14 67.

91-60457

#### HORLOGER-RHABILLEUR

montres simples, automatiques et sonnerie, chronographes, mécaniques et quartz cherche emploi. Eventuellement gérance magasin, vente, réparations.

Ecrire sous chiffre 91-237 à Assa Annonces Suisses S.A., 2301 La Chaux-de-Fonds.

### CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

formation technicien-mécanicien, connaissances parfaites fabrication boîtes or, métal, acier ainsi que l'horlogerie, planification, achats, relations avec fournisseurs, habitué aux responsabilités cherche situation tout de suite ou date à convenir.

Références de premier ordre.

Toutes propositions seront étudiées.

Ecrire sous chiffre 91-3358 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

## LE LOCLE

### Garage du Rallye

A. Dumont  
Distributeur OPEL - LE LOCLE

Bientôt les vacances !

Pensez à choisir votre nouvelle voiture parmi notre beau choix de

### VOITURES D'OCCASION

OPEL Kadett 1300 L	1982	33 000 km.
OPEL Ascona 1600 L		
5 portes aut.	1982	37 000 km.
OPEL Sénator CD	1979	très belle voiture
CITROËN GSA Pallas	1980	39 000 km.
FORD Taunus 1600 L	1976	Fr. 4 200.-
FIAT Mirafiori	1975	45 000 km.
PEUGEOT 305 SR	1979-09	31 000 km.
RENAULT 18 TS	1978-10	Fr. 6 500.-
RENAULT 20 TX 2200	1981	24 000 km.
TALBOT Horizon GLS, aut.	1980	20 000 km.
VW Passat LS	1976	Fr. 4 900.-
VW Polo GT	1980	53 000 km.
VW Polo	1981	37 000 km.

Essai sans engagement - Crédit

Réservation pour les vacances

Service de vente: P. Demierre - Tél. 039/31 33 33

91-229

**PULLS**  
**PANTALONS**

Dépositaire  
Bernina

91-166

Boutique

**Gilbert Schwab**

D.-JeanRichard 35 Le Locle



Dimanche 19 juin - Dép. 13 h.

Les Paccots  
**LAC DES JONCS**

Fr. 26.- Rabais AVS

Inscriptions - Excursions Stauffer

Le Locle - Tél. 039/31 49 13

91-144

#### Avantageux ! Citroën Dyane Confort

5 portes, 1980, orange, 47 000 km. (ayant appartenu à un médecin). Expertisée, garantie totale. Fr. 140.- par mois seulement. Egalement beaucoup d'autres voitures avec mêmes conditions. Reprise éventuelle.

M. Garau, 2503 Bienne, tél. 032/51 63 60.

A louer au Locle pour le 1.9.1983, rue de France

### bel appartement 5 1/2 pièces

cheminée de salon, grande cuisine équipée, salle de bains, WC séparés, Fr. 675.- charges comprises.

Tél. 039/31 23 70.

91-30342

A vendre

### SAAB 900 Turbo

modèle 1980, expertisée avril 83, 40 000 km. Prix à discuter.

Tél. 039/31 89 31 dès 19 h.

91-60464

### URGENT BONNE COIFFEUSE

est demandée

Tél 039/31.36.63

Privé: tél. 039/31.12.53

81167

### Au Cellier de Marianne

Crêt-Vaillant 28, Le Locle

Prolongation  
de l'exposition de  
cartes postales et gravures

Le district du Locle autrefois.

Chaque soir de 18 h. 30 à 20 h. 30 jusqu'au samedi 18 juin

91-30552

Abonnez-vous à L'Impartial

Nous cherchons AU LOCLE

### petit immeuble locatif

pour tout de suite ou époque à convenir.

Faire offre sous chiffre 91-232 à Assa, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.



# LE LOCLE

et son district

la voix  
d'une région

25e anniversaire du Musée d'horlogerie

## Un don de 10.000 francs



A gauche, M. G. Jacot, président du Musée d'horlogerie reçoit le chèque des mains de M. P.-F. Pipoz, directeur de la SBS du Locle. (Photo Impar-Perrin)

En 1984 le Musée d'horlogerie du Locle célébrera son entrée au Château des Monts. Diverses manifesta-

tions d'importance confirmeront cet événement. A cette occasion, un prix de la ville du Locle doté d'un prix de 10.000 francs a déjà été créé. Cet anniversaire sera encore marqué par des réalisations d'importance sur lesquelles les responsables de cette institution restent discrets. Néanmoins, la Société de banque suisse (SBS) a tenu à y prendre part. Hier, les directeurs des sièges de La Chaux-de-Fonds et du Locle, respectivement MM. F. Favre et P.-F. Pipoz, ont remis un chèque de 10.000 francs destiné à l'acquisition d'une pièce exceptionnelle signée Jaquet-Droz.

Dans son introduction, le président du musée, M. Gabriel Jacot, a rappelé en quelques mots les récentes réalisations du Musée d'horlogerie du Château des Monts.

Il a d'autre part esquissé les projets pour 1984. Soulignant que le développement du musée visait à une véritable animation. «Un musée qui vous parle», tel est en effet le thème du Musée d'horlogerie du Château des Monts.

L'achat important effectué grâce à la contribution du don de la SBS entrera parfaitement dans ce concept.

Actuellement, le Musée d'horlogerie du Locle bat des records. 300 personnes

l'ont visité dimanche dernier. 130 en moyenne ces derniers jours. Ces succès s'expliquent sans doute grâce aux collections présentées.

Dans le cadre du 25e anniversaire, toutes seront agrandies. La collection Savoie comme la collection Jeanmaire. Près de soixante pièces rarissimes les composeront.

Pour l'heure, le don de 10.000 francs de la SBS permettra à ce musée de confirmer l'achat d'une pièce unique signée Jaquet-Droz. Cette dernière fait partie des objets qui seront présentés à l'occasion du 25e anniversaire en 1984.

M. Pipoz, directeur de la SBS du Locle a rappelé que le Musée d'horlogerie du Locle constituait le meilleur ambassadeur de notre ville et qu'il contenait des trésors témoignant du savoir-faire de nos artisans horlogers.

M. Renk, conseiller communal, s'est aussi réjoui que le mécénat subsiste malgré les difficultés actuelles de la conjoncture économique. Il s'agit a-t-il dit, d'un espoir et d'un réconfort. Sans la foi et l'amitié des amis et des personnes qui soutiennent notre musée, nous ne pourrions rien faire, a relevé M. Jacot en guise de remerciement à l'égard des donateurs de la SBS. (jcp)

## La grande foire de printemps

«Fous poufez tout poutzer, fotez éffier, fotez baignoire, fotez cuisine, fos fonds de chambre» s'époustaillait à crier un bonimenteur avec un rugueux accent alémanique installé à proximité du Cercle ouvrier.

Ceci lors de la dernière foire de printemps du Locle qui a accueilli de manière exceptionnelle un nombre très important de commerçants. A tel point que cette foire fut l'une des plus importantes

de la Mère-Commune depuis sans doute bien longtemps.

Ceci s'explique par le fait qu'aucune manifestation de ce genre se tenait en Suisse romande. Ainsi celle du Locle a attiré un grand nombre de commerçants suisses alémaniques et vaudois.

Le temps ayant de surplus gratifié de ses bontés cette foire, les chalandes se sont pressés devant les quelque 50 stands montés à cette occasion. (jcp)



## Les expertises printanières du Syndicat d'élevage Ponts-Brot Des résultats pas vaches du tout...

Les expertises printanières du bétail de la vallée des Ponts-de-Martel se sont déroulées les mardi 13 et mercredi 14 avril, sur des emplacements décentralisés et sous les yeux d'experts chaque année un peu plus exigeants. C'est en somme tout le but de l'élevage.

Relevons aussi qu'avec le croisement poussé de la RH, les sujets ont perdu beaucoup de poids et pas mal d'allure. Voici les résultats obtenus dans les différentes catégories:

### VACHES ANCIENNES

96 points: Flamme à G. Robert. - 93: Rita C à G. Jean-Mairet; Papillon C à M. Calame; Baronne à F. Schmid. - 92: Coquine C à M. Calame. - 91: Dorette C à Ch. Matile; Surprise à Robert Frères; Pivoine à G. Jean-Mairet. - 90: Priska C à J.-A. Schwab; Vagabonde à G. Robert. - 89: Camélias à J.-P. Robert; Stella à G. Robert; Belli à Robert Frères; Comtesse à Ch. Matile; Dolly à A. Jean-Mairet; Cendrillon à M. Calame. - 88: Trudi à M. Robert; Idelette à A. Gfeller; Perce-Neige à J.-M. Nicolet; Mirandole à C.

Matile; Heidi à M. Calame. - 87: Pensée à J. Perrin; Jo à M. Calame.

### PRIMPARES H 82

89 points: Rosi à Perrin Frères; Aureore à G. Jean-Mairet. - 88: Astrid, Annette et Amélie à G. Jean-Mairet; Fée, Serpette, Fifi, Tomate et Astrid à M. Calame; Marianne à A. Gfeller; Frivole à C. Matile. - 87: Caprice et Régate à M. Jeanneret; Canette à M. Robert; Linse à Robert Frères; Helga à F. Schmid; Mirilla à G. Robert; Lily, Libellule et Fink à W. Robert; Gardénia à G. Debély; Gloria, Sonia et Magali à A. Zwahlen; Jonquille à J.-R. Maire; Anita à G. Jean-Mairet; Bouquette et Vénus à J.-P. Robert; Maya à S. Robert; Yolanda à J.-M. Nicolet. - 86: Sandy à W. Perrin; Favorite à A. Zwahlen; Alpina et Fabiola à E. Haldimann; Clarabelle à C. Maire; Wilson à P.-A. Robert; Dorette à J.-M. Zmoos; Gitte à F. Schmid; Capucine à M. Robert; Falbala et Kerkira à J.-P. Robert; Maya et Maline à A. Gfeller; Narcisse à J.-A. Schwab; Suzy à R. Ischer; Babette et Frimousse à G. Robert; Fleurette à J.-E. Robert. - 85: Erika et Dalida à R. Ischer; Joyeuse et Poupée à R. Schwab; Olivia à W. Perrin; Farida et Paulette à J. Perrin; Mirta et Mélanie à A. Gfeller; Melba à J.-R. Zmoos; Wallace à P.-A. Robert; Babette à M. Meyer; Lucia à S. Robert; Blondine et Pivoine à F. Dubois; Palma à E. Haldimann. - 84: Hortensia à J.-A. Schwab; Virginie à E. Zmoos; Flore à W. Perrin; Caprice à M. Robert; Priscille à S. Robert; Baronne à R. Benoit; Bouquette et Loulonne à J.-M. Nicolet; Alouette à G. Jean-Mairet; Sophia à C. Maire; Flora et Finette à M. Jeanneret; Watteneau à P.-A. Robert; Sibelle à R. Schwab; Sylvie à R. Ischer. - 83: Ninette et Stern à A. Gfeller. - 82: Perle à C. Maire; Eglantine à M. Meyer; Babette à R. Schwab; Maise à A. Gfeller.

berte à M. Calame; Mélodie à E. Haldimann; Jeannette à C. Matile. - 87: Jeannette et Meil à J.-A. Schwab. - 86: Bernina et Oseille à C.-H. Pellaton; Ragusa à M. Calame; Belette à Robert Frères; Hyaline à E. Haldimann. - 85: Réjane à C.-A. Maire; Milka à C. Matile. - 84: Iris à M. Jeanneret; Bally à J. Perrin; Narcisse à G. Robert.

### VACHES D'ATTENTE

89 points: Capucine, Josie et Doly à M. Jeanneret. - 88: Narcisse à M. Jeanneret; Charmante à A. Gfeller; Rosette à Robert Frères. - 87: Griotte à W. Perrin; Capucine à J.-P. Robert; Roxane à J. Perrin; Mésange à M. Jeanneret. - 86: Babette et Magame à J.-A. Schwab; Jutta et Gandria à A. Gfeller; Madelon à W. Robert; Puce à M. Jeanneret; Marguerite à M. Jeanneret; Polka à E. Haldimann; Diane à G. Debély; Gentiane à G. Robert. - 85: Doucette à F. Dubois; Nuit d'amour et Marlaquette à J. Perrin; Pétouille à E. Zmoos. - 84: Cerise à E. Haldimann; Antoinette à G. Jean-Mairet; Beauté à M. Jeanneret; Brunette et Lily à J. Perrin; Anémone à G. Jean-Mairet. (cp-imp)

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

**SEMAINE DU 15 AU 21 JUIN**  
**CAS section Sommarteil.** - Vendredi 17, stamm à 18 h., à l'Hôtel des Trois-Rois. Samedi 18 et dimanche 19, Salvan-Salanfe-Le Luisin. Course mixte. Gardiennage: MM. L. Berthoud et D. Jubin.  
**CAS dames, sous-section «Roche-Claire».** - Jeudi 16, à 14 h. 30, Buffet de la Gare: chorale. Samedi 18, dîner-langue. Dernier délai pour les inscriptions: vendredi. Tél. 31 60 24. Samedi 18 et dimanche 19, course mixte à Salvan-Salanfe, avec la section Sommarteil. Dimanche 19, Moron-Pillichody. Rendez-vous et départ à 13 h., de la place de la Gare ddu Locle.  
**Club jurassien.** - 15 et 22, sorties botaniques. Départ à 17 h., depuis l'Hôtel de Ville.  
**Contemporaines 1909.** - Mercredi 15, à 14 h. 15, assemblée au Buffet de la Gare.  
**Contemporaines 1915.** - Mardi 21, sortie Sommarteil, à «Roche-Claire», chalet du CAS dames. Rendez-vous à 10 h., à la Piscine du Communal. Apporter une saucisse.

## cela va se passer

### Critérium au Plateau du Stand

Samedi 18 juin, au Locle, aura lieu la dernière épreuve de L'Omnium UCN 1983. Elle se déroulera au Plateau du Stand, sous la forme d'un critérium organisé par les deux clubs loclois, le VC Edelweiss, la Pédale locloise et la Commission UCN de l'Omnium. Avant cette dernière épreuve, les concurrents de l'Omnium 1983 ont pris part à une course de côte, une course en ligne et à un contre la montre, organisés ces derniers week-ends. Samedi une soixantaine de coureurs seront au départ. Les premiers à s'élancer seront les cadets, à 13 heures. Suivront les juniors, les cyclo-sportifs et enfin les amateurs-seniors.

Pour cette épreuve dont les détails paraîtront dans nos pages sportives, la police locale mettra en place un important dispositif de signalisation. Tout le secteur Jean-d'Aarberg, Foyer, Beau-Site sera bouclé dès 12 heures. Les habitants de ces rues ainsi que ceux des premières maisons de l'Argillat, ou qui utilisent la rue Beau-Séjour pour stationner devront donc sortir leur voiture de ce périmètre avant 11 h. 30 s'ils veulent utiliser leur véhicule l'après-midi. En outre des déviations seront mises en place puisque la rue des Fiottets et un tronçon de la rue Jean-d'Aarberg seront interdites à la circulation. Le trafic sera dévié, au sud, par les rues du Collège et A.-M.-Piaget et au nord par celles du Communal ou des Prémévères.

En outre la circulation sur le chemin de la Joux-Pélichet, entre le Centenaire et le Communal sera autorisée dans les deux sens. Ceci pour notamment faciliter l'accès à la piscine.

De nombreux barrages et des panneaux de signalisation seront mis en place pour signaler toutes ces dispositions. Les organisateurs et la police locale remercient d'ores et déjà les usagers de la route de s'y conformer avec bonne grâce. Ce d'autant plus qu'il s'agit de l'organisation d'une intéressante épreuve cycliste qui mettra de l'animation en ville du Locle. (jcp)

### FRANCE FRONTIÈRE

## Chaude alerte à Morteau

Hier après-midi, peu après 14 heures, les sons stridents et lugubres de la sirène rompaient la vie paisible de la ville de Morteau et très vite le bruit se répandait qu'un important sinistre venait de se déclarer dans un immeuble sis à la Grande-Rue.

Une dizaine d'hommes du Centre de secours, équipés d'un important matériel, furent rapidement sur les lieux pour constater, heureusement, que le feu se limitait à un compresseur.

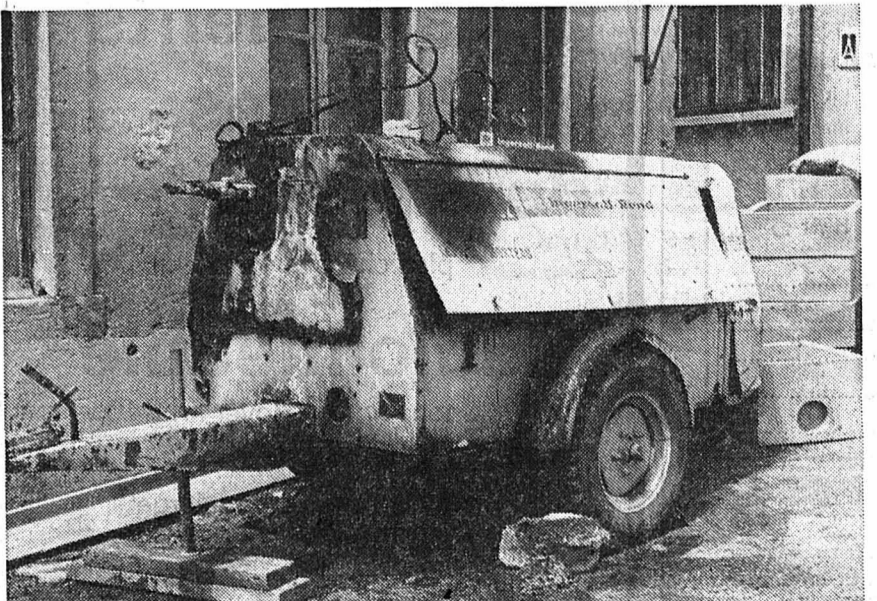
Cet engin, de gros volume et de forte puissance, pour des raisons que l'enquête établira, s'est subitement enflammé, le feu étant copieusement alimenté par la réserve de carburant et l'équipement électrique.

Les flammes s'élevaient à la hauteur du 1er étage d'un immeuble tout proche, léchant les fenêtres et ris-

quant alors de provoquer un sinistre dont les conséquences auraient pu être catastrophiques.

La maison concernée, qui abrite un magasin de porcelaine au rez-de-chaussée, est en effet d'une extrême vétusté, très largement boisée et jouxté d'autres immeubles tout autant vieillots, lesquels avec la forte bise qui soufflait alors, n'auraient sans doute pas résisté à un embrasement général.

Il n'en fut rien, par bonheur, puisque d'une part les ouvriers du chantier étaient déjà intervenus énergiquement en maîtrisant l'incendie au moyen d'extincteurs, appuyés d'autre part par les hommes du feu dont la présence sur les lieux, par ailleurs très rapide, s'est limitée aux précautions et aux contrôles d'usage, (rm)



Rongé par les flammes, noirci par la fumée, le compresseur est certainement irrémédiablement inutilisable, ni réparable.

## NAISSANCE

SMITA  
est heureuse d'annoncer l'arrivée de sa sœur

**SHEEBA**  
née en Inde le 25 septembre 1982

Théo et Denise RAMSEIER  
Les Ponts-de-Martel

81463

**VICHY**  
terrasse

MINÉRALE ALCAINE FLUORÉE NATURELLE  
CONTENANCE 25 CL  
VICHY  
CELESTINS

# AFFAIRES IMMOBILIÈRES

**A vendre à La Chaux-de-Fonds**  
magnifique appartement en **ATTIQUE**  
4 pièces, 12e étage.  
Terrasse de 47 m<sup>2</sup>. Vue splendide  
**FONDS PROPRES: Fr. 19 000.-**  
Mensualité tout compris: **FR. 979.-**  
Contactez notre collaborateur sur place, tél. 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 NEUCHÂTEL, tél. 038/25 94 94 22-1226



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
44, av. du Général-Cuisin CH-1009 Pully/Lausanne  
Tél. (021) 29 61 38

**COMMUNE VAL DE ROULANS**  
Doubs (France)  
vend  
**maison communale**  
à rénover.  
Prix: FF. 150 000.- à débattre.  
S'adresser à Monsieur Edouard Monnet, tél. 00 33 81/55 51 40. 81231

**La Neuchâteloise Assurances**  
A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds  
**2 PIÈCES**  
Tout confort. Au centre ville. Tout de suite. Tél. 038/21 11 71. 28-35



Cherchez-vous un lieu tranquille et ensoleillé ?  
Cherchez-vous le confort et la nature ?  
Nous vous offrons à Saint-Imier une très belle  
**VILLA**  
6 chambres, cuisine, 2 salles d'eau, garage et locaux annexes.  
Grand terrain. 06-1408  
**Werner Engelmann**  
Liegenchaften Agence immobilière  
2500 BIEL-RIENNE 8 Tel. 032 25 04 04

**A louer Bois-Noir 39 et 41 studios**  
non meublés, loyer mensuel Fr. 262.- charges comprises.  
Tél. 039/26 06 64. 87-120

**À LOUER À RENAN APPARTEMENT**  
de 3 pièces, tout confort, entièrement remis à neuf, libre tout de suite ou pour date à convenir.  
Loyer Fr. 370.- charges comprises.  
Tél. 039/63 14 09. 93-186

Abonnez-vous à L'Impartial

**À LOUER POUR TOUT DE SUITE OU DATE À CONVENIR**

**APPARTEMENTS**  
de 2 et 3 pièces, dans immeubles avec confort, rues du Nord, Temple-Allemand, Combe-Grieurin, Jardins. 80991

**APPARTEMENTS**  
de 2, 3½ et 4½ pièces, dans immeubles tout confort, service de conciergerie, rues de la Croix-Fédérale, Fiaz, Jardinière, Nord (garage à disposition). 80992

**STUDIOS**  
meublés ou non meublés, rues de la Promenade, Locle, Jardinière, Jaquet-Droz, Tuilerie, Croix-Fédérale. 80993

**APPARTEMENTS MI-CONFORT**  
de 2 et 4 pièces, dans immeubles anciens, rue du Nord, Temple-Allemand, Serre. 80994

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

A vendre Centre Bevaix  
**maison spacieuse**  
séjour avec cheminée, cuisine agencée, poutres apparentes.

A vendre à Neuchâtel  
**appartements**  
Rue des Parcs 83, de 2 et 3 pièces, cuisines agencées, tapis tendus.  
Fonds propres: dès Fr. 14 000.-  
Coût mensuel: dès Fr. 700.-  
Très bons placements pour investissements. 87-466

**SMA S.A.** Société immobilière  
Achat - Vente de tous biens immobiliers  
Sevon 17, Neuchâtel  
Tél. 25 10 51

La Commune de Chézard-Saint-Martin (NE) offre en location dès le 1er mai 1984.

**le domaine de la Liodironde**  
(altitude 1153 m.)  
comprenant:  
bâtiments et prés: 197 247 m<sup>2</sup>.  
pâturages boisés: 79 217 m<sup>2</sup>.

La ferme comprend un logement de 5 pièces + cuisine et salle de bain, une étable pour environ 18 vaches, une porcherie, un bûcher, 1 garage;

ainsi que le pâturage boisé de la **PETITE BERTHIERE** d'une surface de 167 960 m<sup>2</sup> + 1 loge et place de 759 m<sup>2</sup> pour 36 génisses.

Les offres sont à adresser au conseil communal de Chézard-Saint-Martin, 2055 Saint-Martin, jusqu'au 30 juin 1983. 87-30742

**ESPAGNE**  
Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

**VILLAS**  
avec 3 chambres à coucher, salon, cheminée, terrasse, salle de bains et 800 m<sup>2</sup> de terrain, à partir de 4 226 050 ptas = environ Fr.s. 64 000.-

**BUNGALOWS**  
avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ Fr.s. 26 000.-

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année - Climat sec idéal pour vacances, retraite.

**QUALITÉ SUISSE**  
**GRANDE EXPOSITION**  
à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare, samedi 18 et dimanche 19 juin de 9 h. à 18 h.  
Pour tous renseignements:  
Rue de Genève 82 - Lausanne - (021) 25 33 28  
NORTEVE SA - heures de bureau

**À LOUER VALAIS appartements de vacances à Ovronnaz**

**Groupe C.M.R.S.à.r.l.**  
2053 CERNIER  
038/57 11 45  
PROBLÈMES IMMOBILIERS - ACHATS - VENTES - GÉRANCES  
EXPERTISES-FINANCEMENTS

A remettre dans village ouest de Neuchâtel  
**bar à café**  
Ecrire avec curriculum vitae sous chiffre W 28-515825 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel, Treille 9.

Jeune homme, 17 ans, Suisse allemand, étudiant ETS au Technicum neuchâtelois, cherche  
**jolie chambre avec pension**  
à La Chaux-de-Fonds, pour le 15 août 1983.  
Veuillez adresser vos offres à:  
Willy Fehlmann, Ghei, 5707 Seengen. 75-669

**À LOUER**  
tout de suite ou à convenir, rue de Biaufond 18,  
**beau studio meublé**  
rénové avec cuisine et WC-douche.  
Loyer: Fr. 312.-, toutes charges comprises.

**GERANCIA SA**  
Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 91-358

**À VENDRE CORMONDRECHE**  
À VENDRE dans une magnifique situation ensoleillée et calme, vue panoramique sur le Littoral, le lac et les Alpes.  
**3 MAISONS FAMILIALES MITOYENNES DE 6 PIÈCES**  
Chaque villa comprend: séjour avec cheminée, salle à manger, cuisin-bar, 4 chambres à coucher, salle de bains, WC séparés, sous-sol excavé, garage, chauffage individuel. 87-130  
**SEILER & MAYOR SA Tél. 038/24 59 59**

**À VENDRE à La Chaux-de-Fonds appartement 4 1/2 pièces**  
Quartier sud-ouest. Situation très ensoleillée avec vue dégagée, dans un immeuble récent avec ascenseur. Balcon au soleil couchant, 2 caves, garage.  
Ecrire sous chiffre 91-3367 à Assa, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE**  
Tél. 038 3195 00  
2003 NEUCHÂTEL

**CORTAILLOD-GORGIER** très belles **parcelles de terrain**  
aménagées pour villas. Construction au gré de l'acheteur.  
Tél. 038/31 94 06 hors heures bureau. 28-486

**à vendre**

**À VENDRE à la rue des Chevreuils MAISON JUMELÉE**  
comprenant un grand séjour avec cheminée, jardin. Garage indépendant.  
Ecrire sous chiffre 91-230 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A louer rue du Nord, dès le 1er juillet  
**appartement de 3 pièces**  
avec salle de bains, balcon, ensoleillé, rénové en 1979. Fr. 449.- charges comprises.  
Tél. 071/23 10 37. 88-60748

A louer à l'année pour vacances, à 700 m. d'altitude  
**ferme de 6 pièces meublées**  
+ salle de bains + terrasse.  
Tél. 066/55 35 37. 81079

**À LOUER À SAINT-IMIER**, rue Dr-Schwab 10  
**appartement de 4 pièces**  
cuisine avec cuisinière, douche, chauffage général. Libre dès le 1er août ou à convenir.  
Loyer Fr. 300.- + charges Fr. 80.-.  
S'adresser à **AMEUBLEMENTS BREGUET**, Dr-Schwab 14, 2610 Saint-Imier, tél. 039/41 26 32. 93-57225

A vendre  
**petit immeuble avec atelier**  
et logement tout confort (éventuellement machines de bijoutier).  
Pour tous renseignements, tél. 039/28 77 65. 80669

**NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS**

**SERVICE de LOCATION à DOMICILE**  
Sans vous déplacer, depuis votre domicile, devant la télé ou en discutant...

**TROUVEZ L'APPARTEMENT QUE VOUS CHERCHEZ...**

**Je cherche un appartement**

(X) Cocher la case correspondante

Nbre de pièces (sans cuisine)	1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>	3 <input type="radio"/>	4 <input type="radio"/>	5 et plus <input type="radio"/>
Quartier	Hôpital <input type="radio"/>	Centre ville <input type="radio"/>	Forges <input type="radio"/>	Piscine <input type="radio"/>	Est <input type="radio"/>
Confort	peu <input type="radio"/>	moyen <input type="radio"/>		maxi <input type="radio"/>	
Prix (chauffage y c.)	Fr. 100.- à 200.- <input type="radio"/>		Fr. 200.- à 400.- <input type="radio"/>		
	Fr. 400.- à 600.- <input type="radio"/>		au-delà <input type="radio"/>		
Date d'entrée	Printemps <input type="radio"/>	Été <input type="radio"/>	Automne <input type="radio"/>	Hiver <input type="radio"/>	
Divers	.....				
Nom/Prénom	.....				
Adresse	.....				
Localité	.....				

Questionnez notre service en retournant le présent bulletin à:

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

91-475

**CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS... NOUVEAU A LA CHAUX-DE-FONDS...**

Votre journal: L'IMPARTIAL

A louer Fritz-Courvoisier 24  
**appartements de 2 pièces de 3 pièces** Fr. 350.- de 3 pièces Fr. 420.- plus charges  
**studio meublé**  
tout confort, loyer Fr. 340.- charges comprises  
S'adresser au concierge **CARREFOUR ÉTOILE SA**  
Fritz-Courvoisier 24  
Tél. 039/28 60 45 80960

Nous cherchons à La Chaux-de-Fonds  
**MAISON DE 2 à 4 LOGEMENTS**  
Faire offre détaillée sous chiffre 91-233 en indiquant le prix de vente à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**À LOUER**, sur la rive du lac à **CORTAILLOD** (10 km. de Neuchâtel), dans maison de maître du XVIIIe  
**splendide appartement DE 10 CHAMBRES.**  
Tout confort, terrasse, jardin d'agrément, vaste dégagement avec accès direct au lac, amarrage. Situation exceptionnelle, tranquillité absolue.  
**SELON OPPORTUNITÉ**, l'objet sera divisé en 2 appartements de 5 pièces loués séparément.  
Ecrire sous chiffre U 28-515806 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Fontaines : inauguration du Centre technique TCS Le «cabinet de consultation» des autos neuchâteloises

«Centre TCS»: il y a un bout de temps déjà que la discrète signalisation jalonne les rues de Fontaines. Le Centre technique de la section neuchâteloise du TCS est en fonction depuis 1975, en effet, en bordure nord du village au cœur du Val-de-Ruz. Mais il ne remplissait qu'une partie de son office, dans des locaux restreints. A la fin de la semaine, les responsables de la section inaugureront officiellement le «nouveau centre», agrandi, mieux équipé, désormais à même de jouer un rôle non négligeable dans la sécurité routière neuchâteloise. La cérémonie officielle vendredi 17 juin et une journée «portes ouvertes» le lendemain samedi, permettront de découvrir ce qui est devenu le premier «cabinet de consultation» indépendant pour les autos neuchâteloises.



Au cœur du Val-de-Ruz, le nouveau centre technique. 18.000 mètres carrés de terrain laissent même une réserve appréciable pour d'éventuels développements futurs.

Y officie celui que le bulletin de la section TCS de Neuchâtel appelait plaisamment «Dr Fontaines»: un jeune ingénieur en automobiles issu de l'école biennoise réputée et rodé au «royaume de l'auto», la Californie. Attention: ce «toubib»-là, tout spécialiste qu'il soit, ne soigne pas: il diagnostique, c'est tout. Mais c'est déjà beaucoup.

«NEUTRE»

Le centre de Fontaines est en effet à la disposition de tous les automobilistes qui désirent contrôler l'état de leur véhicule, de manière précise et experte, mais hors de tout contexte officiel ou commercial, en «terrain neutre» en quelque sorte. Les tarifs sont naturellement assez différents pour les membres de la section neuchâteloise (qui financent le centre depuis plus de dix ans par une cotisation supplémentaire), ceux des autres sections (celle du Jura neuchâtelois accorde une contribution à ses cotisants) ou le public en général, non-sociétaire TCS. Mais il n'est pas

question de concurrencer les garages, toute intervention et remise en état de véhicule restant l'affaire du circuit des représentants de marques et autres professionnels de la branche. Pas question non plus de se substituer aux contrôles officiels de l'Etat - encore que, sur ce point, on puisse se demander si une collaboration future ne serait pas judicieuse pour améliorer le rythme des contrôles officiels de véhicules, facteur important de sécurité.

### UN «ROBOT» POUR NOS MOTEURS...

Toute la semaine, sur rendez-vous préalable, les automobilistes peuvent donc faire examiner l'état général de leur véhicule, en trois quarts d'heure environ: géométrie, amortisseurs, phares, tachymètre et compteur kilométrique, freins, examen sur fosse, toutes les fonctions moteur, plus cas échéant passage au banc de puissance. Le centre dispose pour cela de toute la gamme des appareils et installations de haut niveau nécessaires aujourd'hui en technique automobile, et que même certains services officiels pourraient envier... Une petite piste d'essai permet aussi les principaux tests routiers. Le «clou» de cet équipement est un multi-testeur de moteurs à ordinateur, de fabrication américaine, pour l'instant unique en Europe, qui fournit sur un écran et sur papier, sous forme numérique ou graphique, toutes les données et mesures permettant d'apprécier l'état d'un moteur. Pour l'instant, l'opérateur le commande manuellement, mais dès que la programmation sera achevée pour chaque modèle de véhicule, l'appareil une fois branché sera capable d'effectuer ses séries de tests et de livrer ses diagnostics de manière automatique.

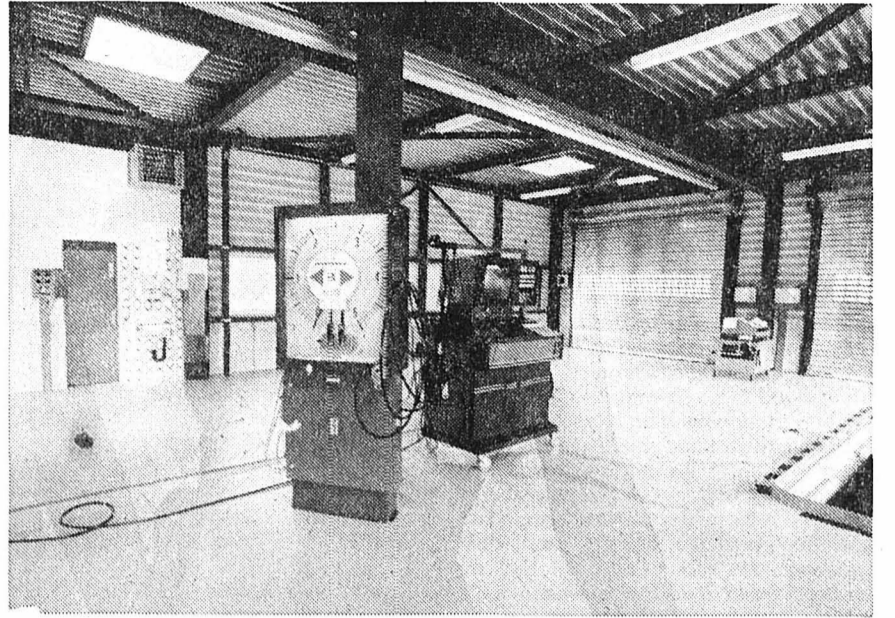
### SERVICE

Le nouveau centre, présenté hier par ses «créateurs» à la presse, notamment MM. Zahner, président du groupe de travail ad hoc, Desaulles, président de section, Frick, secrétaire de section, directeur de l'Office et responsable administratif du centre, Bernhard, architecte

### MALVILLIERS Démolition

Imhabitée depuis de nombreuses années, la maison Petitpierre à Malvilliers, propriété du Service des ponts et chaussées, va prochainement être démolie. Située à l'ouest de la route de La Vue-des-Alpes, au carrefour de la route venant des Geneveys-sur-Coffrane, cette bâtisse coupe la visibilité aux usagers de cette dernière chaussée. Sa disparition améliorera donc la situation; la commune de Boudevilliers a proposé à l'Etat d'aménager à cet endroit une piste de présélection pour les automobilistes descendant la route de La Vue-des-Alpes et se rendant aux Geneveys-sur-Coffrane; parallèlement, la circulation en direction de La Jonchère devrait être améliorée. (jm)

et Gentizon, responsable technique, sert également de point d'appui des 4 patrouilleurs TCS couvrant le canton, et de centre de cours divers. Il rendra à l'évidence d'utiles services tant aux automobilistes qu'aux garagistes eux-mêmes qui peuvent y avoir recours aussi. Preuve en soit qu'avant même d'être officiellement inauguré, il a déjà procédé à plusieurs centaines de contrôles techniques! C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une initiative purement régionale, réalisée par les seuls moyens de la section de Neuchâtel (18.000 membres) du TCS. La construction avait été décidée en 1972, entamée en 1974, la première étape achevée en 1975, la seconde étape étudiée depuis 1979, et la mise en service complète fin 1982. (MHK)



La halle de contrôle principale avec, au centre, le testeur de moteurs informatisé. (Photos Schneider)

## A l'Hôtel de Ville de Neuchâtel Une exposition consacrée à la Renaissance médiévale

Le Moyen Age est à la mode, c'est une constatation banale. Certains ouvrages d'histoire médiévale sont des best-sellers, les cinéastes, les romanciers puisent souvent leur inspiration dans cette période. Notre connaissance du Moyen Age est en grande partie déterminée par les choix, les sélections, les destructions des siècles passés et en particulier du XIXe siècle. De plus, le Moyen Age a suscité de nombreuses créations originales dans l'architecture comme dans la littérature ou la peinture. Il est très important de connaître ce que furent les rapports au Moyen Age au cours du siècle passé.

Un groupe d'étudiants de l'Université de Lausanne, section histoire de l'art, a préparé une exposition itinérante qui a trouvé place à Neuchâtel dans le péristyle de l'Hôtel de Ville où elle sera visible jusqu'au 2 juillet.

Quelques amateurs commencent à collectionner les vitraux anciens et peu après des ateliers s'ouvrent qui tentent de retrouver les techniques oubliées du vitrail médiéval. En peinture, c'est à travers l'intérêt marqué pour le primitivisme de la peinture du XIVe et du XVe siècle, que les premiers coups seront portés à la domination de la perspective

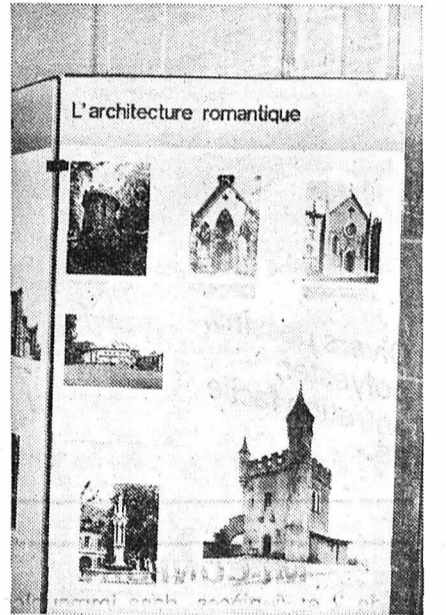
centrale; mais ce qui fascinera avant tout les artistes du XIXe siècle chez les peintres médiévaux, c'est l'idée de la peinture considérée comme création collective en accord parfait avec les demandes de la société.

Cet intérêt ressurgit constamment depuis les Nazaréens (un groupe de peintres allemands constitués en confrérie dans les années 1810 à Rome) jusqu'à Maurice Denis tout à la fin du siècle, sans oublier les Préraphaélites anglais ou l'école de Beuron en Allemagne.

Mais c'est dans l'architecture que le Moyen Age a fait la percée la plus spectaculaire. Ce mouvement qui s'est développé dès le milieu du XVIIIe siècle en Angleterre se manifeste dans l'architecture de jardin en Suisse romande dès les années 1820 et connaît un développement remarquable dans l'architecture religieuse dès 1840. Ces édifices marquent aujourd'hui encore le paysage de nos régions. Il suffit de penser à la basilique Notre-Dame de Genève et à l'église de Bottens ou aux réalisations monumentales qui ponctuent la campagne fribourgeoise, comme à Châtel-St-Denis.

Le siècle passé ne s'est pas contenté de créer du néo-médiéval. La plupart des objets, des bâtiments authentiquement médiévaux que nous connaissons ont subi sa marque. Ainsi, par exemple, les enceintes médiévales furent le plus souvent supprimées. Le «Guide de Payerne et de ses environs», paru en 1892 mentionne un cas pittoresque:

En 1835, un bateau à vapeur ayant dû être transporté du lac Léman au lac de Thoun, on a eu toutes les peines du monde à le faire pénétrer en ville, les



Un des nombreux panneaux de l'exposition «Renaissance médiévale en Suisse romande - 1815-1914». (Photo Impar-RWS)

routes ne permettant pas de tourner, ni de passer par un autre endroit que sous les portes dont il fallut creuser le sol. Après cette expérience la ville se décida à abattre les trois portes et à démolir leurs tours.

L'exposition du séminaire d'histoire de l'art a mis l'accent sur les aspects créatifs du retour au Moyen Age comme sur le développement de la restauration. Après l'introduction qui rappelle les grandes étapes de ce retour en Europe, l'exposition est divisée en quatre sections: architecture, restauration, sculpture et images du Moyen Age (peinture d'histoire, vitrail et émail). Elle est accompagnée d'un catalogue avec des contributions des participants à l'exposition et de plusieurs spécialistes du XIXe siècle. (comm)

### Vente de timbres Pro Juventute au Val-de-Ruz

En 1982, il a été vendu dans toutes les communes du district des timbres et étiquettes Pro Juventute qui ont rapporté un bénéfice brut de 28.937 francs, laissant ainsi un bénéfice net de 9792 francs en faveur du district.

La Commission Pro Juventute du Val-de-Ruz se réunira prochainement à Dombresson. (m)

**Le train en famille  
plutôt que  
le train-train familial.**

### En train, les enfants voyagent volontiers et à bon compte.

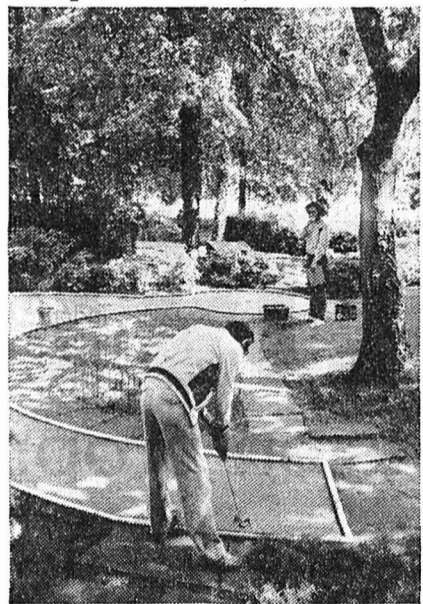
A 130 km/h en train, vous pouvez regarder vos enfants droit dans les yeux. Et votre promenade en famille n'a pas besoin de se terminer là où elle a débuté: au même parking. Plaisirs coûteux? Pas du tout, avec le billet de famille. A trois déjà, vous voyagez à meilleur compte.

Vous obtiendrez votre «Billet de famille» à la gare.

120-132610



### Le minigolf, divertissement ou sport



Magnifiquement situé dans un parc ombragé, à côté de la plage de Monruz, le Minigolf de Neuchâtel connaît une activité réjouissante depuis que le beau temps s'est installé dans la région.

Comprenant 18 pistes, il est le rendez-vous de personnes qui ont adopté ce divertissement pour passer des heures agréables en plein air, tout comme celui de sportifs chevronnés qui viennent s'entraîner ou participer à des concours.

Jusqu'au mois d'octobre, le Club de minigolf de Neuchâtel accueillera avec la même chaleur ses membres et les amateurs de passage. (Photo Impar-rus)

### ÉTAT CIVIL

#### NEUCHÂTEL

##### Naissances

Vuilleumier Luc, fils de Georges Eric (Neuchâtel) et d'Anne Catherine, née Grosenbacher. - Sunier Cédric, fils de Jean-François (Peseux) et de Danielle, née Chamla. - Luther Aurélie Marie Gabrielle, fille de Jean Martin (Neuchâtel) et d'Eliane Marie José, née Quellet.

### Décès

#### NEUCHÂTEL

M. Conrad Théraulaz, 1932.

#### BOUDRY

Mme Blanche Zürcher, 1897.

## Tribunal de police Après un incendie à la Centrale laitière

Le 12 janvier 1983 en fin d'après-midi, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble de la Centrale laitière, alors transformé en chantier en vue d'un important agrandissement des locaux. Les dégâts ont été importants, le réseau électrique a été détruit et des bureaux ont dû être refaits complètement.

Deux hommes ont été rendus responsables de cet incendie; G. B. et A. M., ils ont été entendus hier par le Tribunal de police de Neuchâtel présidé par Mlle Geneviève Joly assistée de Mme E. Bercher.

G. B. est chef de chantier, spécialisé dans l'installation des chauffages, il compte trente ans de métier dont vingt-deux dans la même maison. Les renseignements à son sujet sont excellents, il conteste les faits qu'on lui reproche.

En compagnie de A. M., apprenti, il a procédé à des travaux de soudure à l'aide d'un chalumeau, en prenant toutes les précautions nécessaires: protection des tuyaux se trouvant à proximité, pose de plaques d'amiante sur un trou pour éviter des pénétrations d'étincelles, contrôle avant le départ.

Les rapports effectués par un expert ne contiennent aucune preuve que l'incendie ait été déclenché par les travaux de soudure. Un mégot de cigarette lancé par un des nombreux ouvriers qui se trouvaient alors dans la Centrale laitière

aurait pu être aussi la cause de l'incendie.

Comme le relève la défense, il a en revanche été prouvé que le tuyau soudé n'avait aucun contact avec la gaine qui a pris feu.

L'acquiescement pur et simple est demandé pour les deux prévenus. La plainte a été déposée par la Chambre cantonale d'assurances et le jugement sera rendu le 21 juin. (rws)

### FLEURIER

#### Nouveau président de commune

Selon le principe appliqué par le Conseil fédéral (rang d'ancienneté) pour désigner son président, l'exécutif fleurisan a placé le radical Jean-Claude Geiser à la tête du Conseil communal pour une année. Son mandat débutera le 1er juillet prochain et se terminera à la fin du mois de juin 1984. M. Geiser remplace le socialiste Claude Kneissler qui se retrouve au secrétariat du Conseil communal. Le libéral Bernard Cousin, est nommé vice-président. (jje)

Suite des informations  
neuchâteloises

**La robe-miracle!**  
Robes-portefeuilles, qui s'adaptent à toutes les tailles et à toutes les silhouettes. Grand choix de couleurs et imprimés. Et toujours au prix-miracle de 25.-

Divers dessins, polyester, entretien facile 25.-

Uni, 12 couleurs, pur coton 25.-

44-600

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

# À VENDRE



Les gémeaux



La Chaux-de-Fonds  
Helvétie 48, 50, 52, 54

Appartements en propriété par étage

Financement assuré à 90%

Projet répondant aux conditions de la loi fédérale sur l'encouragement à la construction et l'accès à la propriété

Un emplacement privilégié 10 000 m<sup>2</sup> dans la verdure

Une construction de qualité

Appartements de 4 et 5 pièces

avec cheminée de salon, 2 balcons

### Exemple

Appartement de 5 pièces, 1er étage Est

Fonds propres Fr. 26 400.-

Loyer mensuel y compris amortissements

(= ÉPARGNE)

# Fr. 995.-



Information et vente  
Gérance Charles Berset, Jardinière 87, tél. 039/23 78 33

Promoteurs: Consortium  
F. Bernasconi H. Kazemi

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Comptes d'exploitation de la commune de Tramelan

## Un excédent de dépenses supérieur aux prévisions

L'exercice 1982-1983 de la commune de Tramelan boucle avec un excédent de dépenses de 251.708 fr. 60, supérieur d'environ 165.000 francs à celui budgété.

Par souci de clarté et afin d'avoir une meilleure vue du résultat effectif de l'exercice, il a été présenté pour la première fois une rubrique spéciale mentionnant dans les comptes les recettes et les dépenses extraordinaires, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas prévues ou prévisibles lors de l'établissement du budget.

Jusqu'à présent, ces dépenses étaient affectées ou imputées directement aux comptes de réserves concernées sans être mentionnées dans le compte d'exploitation. Cette nouvelle présentation montre plus clairement le flux financier réel. Se référant aux comptes, on relève que l'excédent de dépenses ordinaires se monte seulement à 251.708 fr. 60; mais si l'on tient compte des recettes et dépenses

extraordinaires, force est de constater que les dépenses globales ont dépassé les recettes globales de 729.331 fr. 45, ce déficit ayant été partiellement financé par des capitaux divers. Le Conseil général devra donc approuver l'excédent de dépenses de 251.708 fr. 60, car les dépenses extraordinaires ont déjà fait l'objet d'acceptation et ces dépenses ont été couvertes en comptabilité par un prélèvement

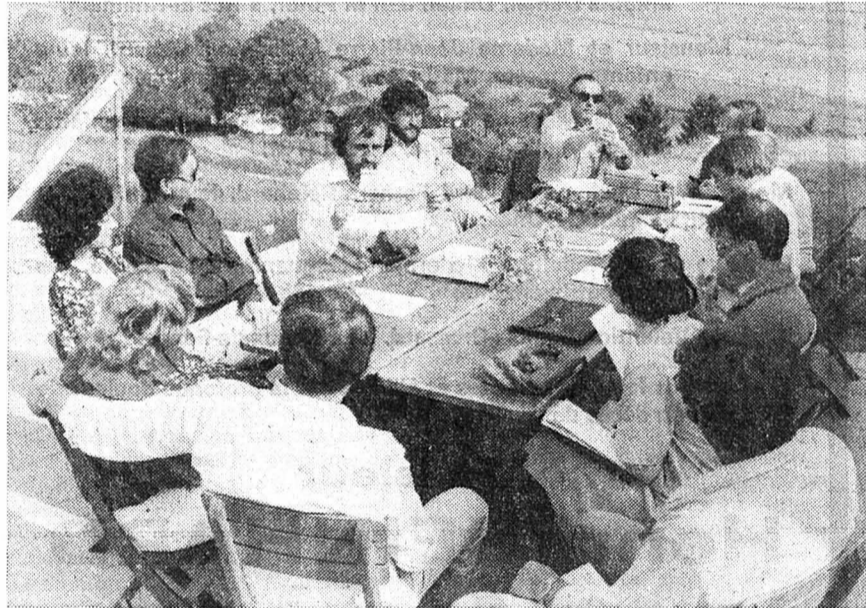
sur les réserves mais sans donner lieu à un mouvement financier.

Notons que ces dépenses extraordinaires ont été acceptées selon les compétences du Conseil municipal d'une part, et du Conseil général d'autre part. Bien que le Conseil général n'ait pas à revenir sur ces dépenses, il doit être conscient que, pour de futurs crédits, les réserves et fonds propres sont diminués d'autant. Dans ces dépenses extraordinaires, on peut relever l'achat d'un tracteur pour le service forestier (75.000 francs); frais divers pour études, réfection des fenêtres au collège de La Printanière (83.000 francs); installation de barrières au passage à niveau rue Virgile-Rosset (60.000 francs); construction d'un trottoir et éclairage aux Reussilles (93.000 francs); installation de détecteurs d'incendie à la colonie d'habitation des Lovières (37.000 francs).

Les finances communales ne sont donc pas mystérieuses; les autorités ont voulu, en donnant ces précisions, démontrer que les réserves ne sont pas inépuisables et que les «crédits extraordinaires» ont une grande influence sur les réserves et fonds propres de la municipalité. Ce qui signifie que lorsque les autorités prennent de grandes décisions, il est nécessaire d'en assumer les conséquences. La situation financière de la commune de Tramelan n'est pas mauvaise, mais les autorités sont souvent placées devant des problèmes épineux en matière de finances communales. (vu)

### Quartier des Dolaises

## Mission de viabilisation terminée



Les personnes qui participaient au dernier acte de viabilisation des Dolaises.

Une société de viabilisation du quartier des «Dolaises» avait été créée au printemps 1981 et était présidée par M. Daniel Chaignat. Le but de cette société était de permettre aux différents propriétaires de réaliser l'infrastructure de leur quartier. Cette société répondait aux exigences de la loi cantonale qui stipule que les installations de viabilisations des terrains exclusivement destinées à quelques maisons sont à la charge des propriétaires et non à la collectivité.

Pour ce quartier, qui pourra accueillir 12 maisons familiales, les travaux effectués jusqu'à ce jour se sont élevés à 195.000 francs et ceci pour construire trois chemins d'accès et un collecteur des eaux usées. Ces travaux de viabilisation

sont terminés et le dossier a pu être remis par M. Daniel Chaignat au maire M. Roland Choffat. On notait la présence de MM. Ronald Ermatinger, ingénieur de la maison ATB, Pierre André, conseiller municipal, responsable des travaux publics et de l'aménagement du territoire, Roger Joray secrétaire municipal, et naturellement de l'ensemble des propriétaires.

C'est vendredi dernier que s'est déroulé le dernier acte de l'activité de cette société dont les propriétaires en décident la dissolution avant de fraterniser autour du traditionnel verre de l'amitié. Notons que ce secteur appartient à la commune de Tramelan qui devra en assurer l'entretien. (Texte et photo vu)

### Assemblée générale du Groupement féminin de Force démocratique à Corgémont

C'est à une assistance bien revêue que la présidente du Groupement féminin de Force démocratique, Mme Erica Liechti-Geiser s'adressait à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, convoquée au local de Force démocratique. Le procès-verbal, dont la secrétaire Mme Yolande Feusier donnait connaissance ainsi que les comptes, établis par la caissière Mme Véréne Zbinden ont été acceptés sans remarque. Vérifiés par Mmes L. Wirz et S. Châtelain, ces comptes présentent un léger bénéfice et les finances sont saines.

Dans son rapport, Mme Erica Liechti a rappelé les différentes activités du GFFD au cours de l'année écoulée. A plusieurs reprises, des délégations ont pris part aux assemblées des délégués. Utiles et enrichissantes, ces rencontres permettent aux responsables de transmettre les communications aux membres, lors des séances qui ont lieu au local de Force démocratique chaque premier lundi du mois.

Le Groupement a participé activement à de nombreuses manifestations telles que course surprise, sortie sur le lac de Bière, Zibelemärit à Berne et notamment la Fête des communes du Jura bernois à Reconvilier, où plusieurs membres ont pris part au cortège. La Fête de Noël constitue toujours une manifestation très appréciée. Il en est de même de la Fête du 16 mars qui, préparée en collaboration avec Force démocratique et le Groupe Sanglier rencontre chaque année un magnifique succès.

Comité: Mmes N. Urban et L. Egger ayant demandé à être remplacées, le comité a subi quelques modifications. Dans sa nouvelle composition, il se présente ainsi: présidente Mme Erica Liechti, vice-présidente Mme Rose-Marie Dell'Acqua, secrétaire Mme Yolande Feusier, caissière Mme Véréne Zbinden,

responsable de la cuisine Mme Barbara Liechti, membres adjointes: Mmes Suzanne Widmer, Vreni Tschäppät, Charlotte Liechti, Marinette Junod.

Les séances régulières du premier jeudi du mois se dérouleront au local de FD durant la belle saison et en hiver, dans un restaurant. D'autres tâches attendent encore le comité, en particulier les élections au Conseil national dans le courant de l'automne.

Des contacts seront établis, pour inviter des sections voisines, pour procéder à des échanges de vue. (gb)

### Vacances scolaires

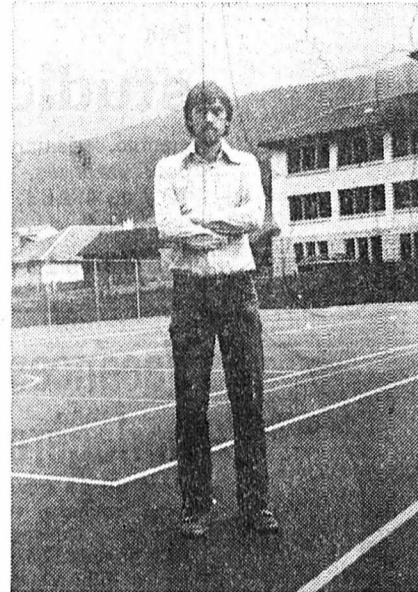
D'entente avec les écoles de la région, les vacances scolaires pour les Ecoles primaire et secondaire de Corgémont ont été fixées comme suit pour la saison 1983-84:

Automne, 1er au 17 octobre 1983.  
Hiver 83-84, 24 décembre 1983 au 9 janvier 1984.  
Semaine blanche, 30 janvier au 6 février 1984, sauf école secondaire.  
Printemps, 31 mars au 24 avril 1984.  
Été, 30 juin au 13 août 1984.  
Automne, 29 septembre au 15 octobre 1984. (gl)

### Football à Villeret

## Une page d'histoire pour l'Union sportive

Pour combler le retard et afin de respecter un programme fortement perturbé par les intempéries, l'US Villeret a dû accomplir un véritable marathon. C'est ainsi que les joueurs ont joué cinq matchs successivement en l'espace de dix jours. Après avoir battu Evillard à l'extérieur, ils ont étrié Tramelan puis partagé l'enjeu avec Macolin et Azzurri à Villeret. Enfin, dimanche, ils ont vaincu La Rondinella.



Patrice Langel, un entraîneur confiant.

Suite à ces résultats, l'US Villeret parvient ainsi à conquérir la deuxième place du classement, lui ouvrant toutes grandes les portes d'un match d'appui pour l'ascension qui se déroulera dimanche prochain 19 juin 1983 à 9 h. 30 à Ipsach contre Wileroltigen.

Le droit de disputer un match de barrage pour l'ascension en troisième ligue

constitue un événement dans l'histoire de l'US Villeret qui n'est jamais parvenue à se hisser jusqu'ici à un tel niveau. Une page d'histoire en quelque sorte.

A quelques jours de cette importante confrontation, il nous est apparu intéressant de connaître le point de vue de l'entraîneur Patrice Langel.

A la question de savoir si son équipe a de bonnes chances de s'imposer, l'entraîneur Patrice Langel a répondu que dans un tel match, tout est possible. «N'avons-nous pas, dit-il, mis à la raison à deux reprises le champion de notre groupe, Mâche, sur des scores sans appel?»

Mais avant tout, Patrice Langel tient à rendre hommage à tous les joueurs du contingent qui ont contribué à l'obtention de cette magnifique seconde place, fruit d'un bon état d'esprit et d'une équipe qui s'est montrée appliquée aux consignes données.

Patrice Langel regrette toutefois de n'avoir pu introduire quelques jeunes dans son équipe, ceci étant dû au fait que la prochaine volée de juniors ne sortira que dans quatre à cinq ans.

Mais avant tout, il forme le vœu que toute la population fasse corps derrière son équipe afin de l'encourager dans cette belle aventure qui pourrait se concrétiser par un billet pour la troisième ligue, ce qui serait un fait unique dans les annales du club.

(Texte et photo mw)

### Château de Villars-les-Moines

## A quand l'union entre l'esprit du lieu et l'esprit du temps ?



Le Château de Villars-les-Moines en 1833: l'aquarelle contemporaine (propriété privée aux Etats-Unis) montre à gauche la grande grange du château qui a été démolie au milieu du siècle et reconstruite à la Griessachmatte. (Photo archives du Service des monuments historiques)

Le Château de Villars-les-Moines, situé dans l'enclave bernoise près de Morat, est bien connu d'un grand nombre d'entre ceux qui ont participé aux cours de vacances de l'Université populaire depuis 1954. L'esprit du Château qui règne en ces lieux leur est sans doute tout aussi familier.

Les locaux ne répondent cependant plus aux exigences posées aujourd'hui pour l'organisation de l'hébergement et de cours. Il serait difficile d'empêcher la cessation des activités dans un proche avenir, à moins qu'il ne soit permis à l'esprit du temps de se manifester. La Direction des travaux publics du canton de Berne a donc été chargée par le Conseil exécutif de rechercher la solution architecturale qui permette de rendre justice à l'esprit du temps. Les services cantonaux concernés ont ensemble établi, sous la houlette du Service des bâtiments, un programme destiné à l'élaboration parallèle d'un projet. Cinq bureaux d'architectes bernois ont étudié les données du problème de manière approfondie et proposé des solutions pour la suite de l'élaboration du projet.

Les résultats intermédiaires ne manqueront pas d'intéresser un public nombreux. L'histoire de l'édifice est fascinante et la tentative de concilier cet objet culturel de haute valeur avec les be-

soins d'un centre de formation utile bien que petit est sujette à controverse. Une exposition ordinaire, telle qu'il est d'usage d'en organiser lors des concours d'architecture, ne suffirait pas pour donner une idée précise du processus de planification. Des explications orales sont indispensables et c'est la raison pour laquelle la Direction des travaux publics a

autorisé le Service cantonal des bâtiments à présenter lors d'une manifestation publique les projets issus de l'élaboration parallèle. Ce sera l'occasion pour le Service des monuments historiques d'apporter des détails concernant le Château: les architectes présenteront leurs projets et le jury expliquera le pourquoi de son choix.

Le jury était d'ailleurs relativement hétéroclite, puisqu'aussi bien le Service des monuments historiques, l'Université populaire, les directions de l'Instruction publique et des Finances que les jardiniers de la ville et l'Association des hôteliers y étaient représentés. Parmi les projets de grande qualité proposés par les architectes Andry + Habermann, Geiser, Matti + Bürgi + Ragaz, Rausser + Cléménçon et Stücki, le choix du jury s'est porté sur celui du bureau Andry + Habermann.

Date provisoire de la manifestation: le jeudi 18 août 1983, 20 à 22 heures, Ecole de arts et métiers de Berne, Schänzlihalde 31. (oid)

### Société de cavalerie de la vallée de Tavannes

## Feu vert pour un manège

L'idée de réaliser un manège pour la Société de cavalerie de la vallée de Tavannes date de 1967. Après maintes tergiversations, aujourd'hui enfin le feu vert pour la construction d'un manège sur le Plateau d'Orange a été donné. La société de Tavannes, fondée en 1925 et riche actuellement de quelque 125 membres pousse un «ouf» de soulagement.

La future construction offrira plusieurs avantages, et elle fait d'ailleurs partie du programme de développement établi par la région de montagne Jura-Bienne. Elle pourra éventuellement servir de local d'exposition agricole ou autre. Reste maintenant à la société d'étudier les possibilités de financement, en faisant évidemment appel à des fonds extérieurs. Sur le Plateau d'Orange, qui compte déjà d'autres installations sportives, les travaux devraient pouvoir démarrer au début de l'année prochaine. Le nouveau manège ne devrait d'aucune manière faire concurrence au projet de Bellelay, dont la vocation sera quant à lui nettement plus touristique. (cd)

cela va se passer

### Jazz à Reconvilier

Après conférence, cabaret, théâtre et musique classique, le Théâtre de l'Atelier à Reconvilier achève une saison éclectique en proposant, vendredi 17 juin, une soirée de jazz aux amateurs. En début de soirée, un tremplin sera offert à un ensemble de jeunes de la région, composant le «Red Onions Jazz Babies». Pour le reste, la scène sera occupée par l'un des meilleurs ensembles du genre en Suisse, les «Hot Dixie Seven». Une belle soirée en perspective pour les nombreux férus de jazz vieux style. (sp - imp.)

Suite des informations du Jura bernois

22

# Mrestaurant

## OUVERT:

du lundi au vendredi,  
de 8 h. à 18 h. 30  
samedi, de 7 h. 30 à 16 h.



### Menu du jour

**5.-** sans potage

#### à la carte:

**Côte de porc**  
grillée,  
à la «Zingara»

la portion **7.-**

**Gratin de pâtes**  
au jambon

la portion **5.-**

# MIGROS

rue Daniel-JeanRichard, La Chaux-de-Fonds

**Ronde**  
VEND: EXPERTISE GARANTIE

**Fiat 132**  
1980, t.o., 29 000 km.  
**Fiat Ritmo 75 CL**  
5 p., 1980, 38 000 km.  
**Opel Ascona 2000 SR**  
1980, 47 000 km.  
2300 La Chx-de-Fds  
039/28 33 33  
Fritz-Courvoisier 55

**En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations**

**J'achète**  
meubles - pendules - lustres - bibelots - horlogerie - poupées. Le tout ancien  
Tél. 039/41 10 20, le soir

**Infidèle par vocation...**  
J'ai 35 ans, je suis grande, mince, célibataire, secrétaire de direction. J'ai un besoin vital de tendresse, d'amour. Comment et qui choisir ?...  
La réponse à cette curieuse question vous la trouverez, cette quinzaine dans **BOUQUET**, votre magazine préféré. 117-387 767



Qualité et compétence

Une maison... des hommes... des techniques...

Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs

**Imprimerie Courvoisier**  
Journal L'Impartial SA  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 211135

**A louer à Renan bel appartement**  
tout confort, remis à neuf, 4 1/2 pièces. Fr. 415.- + charges. Libre tout de suite.  
Tél. 039/41 31 21.  
93-548/01

Tous les jeudis  
**vol-au-vent maison**  
tout prêts.  
**BOUCHERIE**  
W. MONTANDON, Stand 8,  
tél. 039/28 34 87. 81247

Petit **studio**  
meublé, demandé pour vacances, du 10.7 au 4.8.83.  
Tél. 039/23 19 22  
dès 19 h. 81168

## Vacances horlogères

Monsieur 48 ans, divorcé souhaite rencontrer compagne pour organisation vacances 83. Voyage, découverte, détente.  
Ecrire sous chiffre 91-235 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**Vos vacances en Espagne** (Costa Brava)  
**en Italie** (Adriatique)  
**en France** (Atlantique et Méditerranée): studios, appartements, villas, maisons, pensions, hôtels.

Documentations à **Riviera-Logements**  
Case postale 83, 1800 Vevey, tél. 021/51 88 16. 17-43877

Revoilà le temps des cerises, c'est pour cela qu'il vous faut une **ÉCHELLE À GLISSIÈRES**  
10 mètres Fr. 298.-.  
Interal SA, tél. 039/31 72 59.

038-24 70 67  
**DETTES**  
PAS DE PANIQUE NOUS VOUS AIDONS  
intervalle NEUCHÂTEL  
Fausses-Brayes 1

**Vacances au soleil du Valais**  
A louer à HAUT-NENDAZ (1350 m.)  
6 courts de tennis, leçons, tournois. Ski d'été au Glacier du Mont-Fort. Piscine, squash, minigolf, ping-pong, pêche, 200 km. de promenades.  
Location pour 14 j. Juin/Sept. Juil./Août

Studio 2 pers.	230.-	410.-
Studio 4 pers.	360.-	510.-
App. 2 pces 4 pers.	450.-	650.-
App. 3 pces 6 pers.	525.-	755.-
App. 4 pces 6/8 pers.	580.-	840.-
Chalet 6/7 pers.	785.-	1150.-

En suppl. nettoyage, blanchissage, taxe de séjour, frais de réservation.  
**INTER-AGENCE, 1961 Haute-Nendaz,**  
tél. 027/88 23 19  
(9 à 12 h. et 15 h. à 18 h.) 143-152 236

**Bungalows pour vacances au Tessin**  
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano au lac de Lugano. A partir de 14 fr. par personne. Libre jusqu'au 16 juillet et depuis le 13 août. - S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. Tél. (091)22 01 80 ou 71 41 77. 24-524831

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**  
Faculté de théologie  
Vendredi 17 juin 1983, à 17 h. 15 à l'Aula  
**LEÇON INAUGURALE**  
de Monsieur Pierre BUEHLER, professeur ordinaire de théologie systématique sur le sujet suivant:  
«LE SENS DE L'HISTOIRE COMME PROBLÈME DE LA THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE».  
La leçon est publique.  
87-30654 Le recteur

**ENTREPRISE MARGUCCIO**  
Jardinage, maçonnerie et petits transports  
Tél. (039) 28 19 69 47220

**Solution du mot croisé**  
HORIZONTALEMENT. - 1. Scaphandre. 2. Céréale; Im. 3. Attriste. 4. Noie; Atlas. 5. Dis; Océans. 6. Intérêt; Ci. 7. Nées; Echo. 8. Assole; Eon. 9. Paradis. 10. Esses; Sas.  
VERTICALEMENT. - 1. Scandinave. 2. Cétoines. 3. Artistes. 4. Père; Esopo. 5. Hai; Or; Las. 6. Alsace; Er. 7. Netteté; As. 8. Ela; Ceda. 9. Ri; Anchois. 10. Emissions.

**A vendre Ford Granada 2,3 L**  
bon état, radio-cassettes. Expertisée. Equipée pour tracteur **caravane**  
Adria, 3 places, très bon état, avec avant. Prix à discuter.  
Tél. 039/26 75 39. 81295

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**A louer appartements de 3 1/2-4 1/2 pièces**  
Tout de suite ou à convenir, av. Villeret 46-48, St-Imier. Garages à disposition.  
Loyer dès Fr. 461.- + charges.  
Pour visiter: Mme Rothenmund, tél.039/41 49 58 22-3201  
**cogestim sa**  
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

# JURA BERNOIS

Après avoir tué un noctambule **Ancien député au Grand Conseil devant la justice**  
Lundi a débuté devant la Cour d'assises du Mittelland à Berne, le procès d'un ancien député au Grand Conseil, Kurt Hauser, de Schwarzenburg, âgé de 70 ans. Il est accusé d'avoir tué d'un coup de pistolet, en avril 1981, Enrico Massarotti, âgé de 26 ans. Ce dernier avait provoqué la colère de Kurt Hauser, en faisant du bruit devant sa maison.

## Bilan moyen pour la Compagnie de navigation du lac de Biene

Contrairement aux autres compagnies de navigation suisse, la Compagnie de navigation du lac de Biene a pu réduire ses dépenses en 1982, annonce un communiqué publié vendredi dernier. Ces dépenses ont en effet passé de 2,63 à 2,59 millions de francs en 1982. Le revenu du transport à quant à lui baissé de 94.000 francs à 2,36 millions de francs. La compagnie, qui possède onze bateaux, juge néanmoins que l'année écoulée a été satisfaisante dans l'ensemble. (ats)

Ce n'était cependant pas la première fois que le bruit des clients sortant du restaurant situé à côté du domicile de Kurt Hauser provoquait l'ire de ce dernier. Mais ce jour-là, après avoir téléphoné à la police, il voulut faire sa propre justice. Selon l'acte d'accusation, il s'en prit à un des noctambules et le poussa dans une cave. Lorsque Massarotti réapparut dans la rue, Kurt Hauser tira un coup de pistolet pratiquement à bout portant.  
Maître boucher, Kurt Hauser est une personnalité en vue dans sa commune. Durant plusieurs années il en a été le président. Il a en outre siégé de 1970 à 1978 au Grand Conseil bernois. (ats)

# AVIS MORTUAIRES

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Monsieur et Madame Henri Reinhard, à Neuhausen:

Monsieur et Madame Hans-Peter Steffen-Reinhard, leurs enfants Daniel, Dinah, Jan et Peter, à Ras-al-Khaïmah,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Lehmann-Reinhard, leurs enfants Annette, Mathias et Isabel, à Osterfingen,

Monsieur et Madame François Reinhard-Baur, leurs enfants Patrick, Aline et Corine, à Berg (TG);

Monsieur et Madame Edouard Fornara-Reinhard, leurs enfants et petits-enfants, à Onex;

Madame veuve Rodolphe Biedermann-Huguenin, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants;

Madame Valentine Sandoz-Brossard, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur Henri REINHARD**  
leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, mardi 14 juin, dans sa 82e année.  
LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 juin 1983.  
L'incinération aura lieu vendredi 17 juin.  
Culte au Centre funéraire, à 10 heures.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: Bois-Noir 19.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 131396

**LE COMITÉ DU TENNIS-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS**  
a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de  
**Monsieur Pierre FRASSE**  
membre d'honneur qui fut très actif et dévoué au sein du Comité durant de nombreuses années.  
Nous conserverons de lui un lumineux souvenir. 81403

La famille de  
**MADAME FRIEDA BURRI-KELLER**  
très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa sincère reconnaissance pour la part qu'elles ont prise à son deuil, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.  
TRAMELAN, juin 1983. 81194

La famille de  
**MADAME ULYSSE STAUFFER**  
profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées remercie sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle leur exprime ses sentiments de vive reconnaissance.  
LA JOUX-DU-PLÂNE, juin 1983. 131391

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Votre fleuriste  
**Turtschy**  
Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

**CFF**  
L'affermage du **BUFFET DE LA GARE DE VALLORBE**  
est mis en soumission pour le **1er mars 1984.**  
L'établissement comprend: 2 restaurants, 120 places (en parfait état); 1 salle pour sociétés, 60 places, nouvellement créée; 1 jardin-terrasse, places de parc aménagées.  
Cuisine au niveau des restaurants, entièrement neuve. Mobilier d'exploitation en parfait état.  
Convierait à restaurateur (couple) doué d'initiative et déjà expérimenté comme cuisinier.  
Renseignements et conditions auprès de la **Division de l'exploitation CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne.**  
Délai d'inscription: 10 juillet 1983.  
Direction du 1er arrondissement des CFF  
138-262 684

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Augmentation des tarifs des transports publics Leon Schlumpf répond au Parlement jurassien

Dans sa séance du 21 avril dernier, le Parlement jurassien avait adopté une résolution protestant contre l'augmentation des tarifs des transports publics (CFP et automobiles postales) entrés en vigueur le 28 avril dernier.

Le chef du Département fédéral des transports, le conseiller fédéral Léon Schlumpf prend acte de cette résolution et vient de répondre par lettre au Parlement.

Il assure ce dernier que «ce n'est pas à la légère que le relèvement des tarifs a été décidé. Les entreprises en cause sont cependant placées devant la nécessité absolue de compenser au moins une partie du renchérissement des coûts.»

Certaines considérations de politique des transports inclinent certes à faire

preuve de plus de retenue, poursuit M. Schlumpf. Toutefois, les ordres donnés par les Chambres fédérales de réaliser des économies impliquent une augmentation des recettes et une diminution des dépenses. Les investissements ont eux aussi été réduits à un niveau au-dessous duquel on ne saurait descendre sans

nuire à la capacité et à la compétitivité des transports publics. L'autorité de surveillance ne voit pas de moyen de s'opposer aux hausses de tarif en cause. Compte tenu de l'état de ses finances, la Confédération ne saurait augmenter indéfiniment sa participation financière aux transports publics. Un relèvement plus modeste n'aurait eu que peu d'effets sur le rétablissement de l'équilibre de la concurrence, précise la lettre.

Le conseiller fédéral ajoute que le projet de loi sur le transport public publié en février dernier donnera aux cantons et aux communes la possibilité de demander, à certaines conditions, des facilités tarifaires. Il ajoute toutefois que les requérants devront indemniser les entreprises concernées... à l'avenir, les impératifs financiers resteront l'élément essentiel de la fixation des prix de transport, également pour les prestations considérées comme un service public.

C'est donc une fin de non-recevoir que le Département fédéral oppose à la résolution des députés jurassiens. (e.b.)

### Caisse de compensation AVS et d'allocations familiales Augmentation des bénéficiaires d'assurances sociales

Le nombre des bénéficiaires des assurances sociales jurassiennes a notablement augmenté en 1982, a révélé hier le directeur de la Caisse de compensation AVS et d'allocation familiales du Jura, M. Jean-Paul Coquoz, en présentant à Saignelégier son rapport de gestion 1982. Cela est dû évidemment au vieillissement de la population, mais surtout à une meilleure information par les agents AVS et dans les hôpitaux des personnes ayant droit aux rentes complémentaires de l'AVS ou aux allocations d'impotence de l'AL.

Mais la plus forte augmentation des indemnités reste celle du chômage. L'an dernier, la Caisse nationale publique de chômage a versé pour 3,4 millions de francs aux chômeurs jurassiens, contre 1,3 million en 1981. La Caisse cantonale, qui n'est que l'une des sept caisses en activité dans le Jura, a traité 1468 cas de chômage complet ou partiel contre 920 une année auparavant. En ce qui concerne l'AVS, la gestion informatisée a permis de mieux cerner le problème des affiliations, de contacter des personnes non-affiliées et d'encaisser pour 3 millions de francs de plus de cotisations, soit 34,3 millions.

Le montant global des prestations versées par les assurances sociales cantonales a ainsi augmenté de près de dix millions l'an dernier, passant de 66,9 millions à 76,7 millions. Cette augmentation, en plus du nombre accru de bénéficiaires, est due en bonne part à l'amélioration des rentiers et à la hausse des limites de revenu dans les prestations complémentaires. Rappelons que dans le domaine des allocations familiales le ver-

sement minimal par enfant a passé de 65 à 80 francs par mois et qu'une allocation de cent francs par mois et par enfant est versée dès le troisième enfant. (ats)

### Militants francs-montagnards et Centre de loisirs Crédit indésirable pour la région

Jeudi prochain, au cours de sa séance à Delémont, le Parlement jurassien sera appelé à se prononcer sur l'octroi d'un crédit de 4,7 millions de francs pour la réalisation d'un Centre de loisirs à Saignelégier. Les militants francs-montagnards, dans un communiqué, annoncent qu'ils ne sont pas favorables à ce crédit. Selon eux, il faut avant tout faire l'impossible pour maintenir la vie dans leur région. «Pourquoi s'accrocher à des schémas de développement dépassés? Le manque d'initiative teinté de résignation de la politique économique gouvernementale font que le plus gros investissement cantonal consenti à notre région depuis la création du canton risque d'être affecté à une activité déficitaire qui, une fois réalisée, emploiera en tout et pour tout quatre à cinq personnes», expliquent les militants. Pour eux, l'important est de pouvoir vivre au pays et c'est la création d'emplois qui retiendra les habitants des Franches-Montagnes et non la construction d'infrastructures de loisirs lourdes et ruineuses. (cd)

### Agriculteurs, contrôlez les tas de fourrages!

Chaque tas de foin et de regain est soumis au phénomène de la fermentation. Celle-ci dure généralement deux à dix semaines. Lorsque la récolte est bien sèche, la température que produit la fermentation atteint normalement 40 à 50°C. Une telle fermentation est nécessaire pour que le fourrage soit de bonne qualité. Cependant, dans de nombreux cas, le tas atteint une température élevée déjà au bout de deux à trois jours. Dès que cette température s'approche de 80°C, il y a danger de combustion spontanée. Les tas de fourrage dont la température dépasse 80°C peuvent même s'enflammer instantanément à la manière d'une explosion.

Pour empêcher toute fermentation excessive et un développement de chaleur dangereux, il faut pratiquer des forages, des tranchées dans le tas de fourrage et des arrosages d'eau. Ces moyens permettent de sauver la majeure partie des tas de foin en danger. La condition primordiale pour prévenir un sinistre consiste uniquement à détecter les foyers de fermentation avec la sonde à fourrage. Le contrôle régulier de la température du tas de fourrage est par consé-

quent un devoir impérieux qui incombe à chaque agriculteur. Ce contrôle doit commencer au plus tard le troisième jour après l'engrangement du fourrage et il doit être continué jusqu'à ce que la certitude soit acquise que le tas est refroidi. Il faut également rappeler que les cubes de fourrage doivent être entreposés à l'extérieur des bâtiments ou dans des locaux résistants au feu.

Nous recommandons vivement aux agriculteurs de lire les affiches rouges qui sont placardées dans les villages et de se conformer scrupuleusement aux indications complémentaires qu'elles contiennent sur la prévention des incendies de tas de fourrage. Des sondes à fourrage peuvent encore être commandées à l'Assurance immobilière du Jura pour la modique somme de 100 francs. (comm)

**cela va se passer**

**Les talus secs bordant les routes: des milieux à protéger!**

Dans le cadre de son activité 1983, l'Association des naturalistes francs-montagnards, organise une sortie botanique. Celle-ci s'inscrit dans l'étude des talus secs bordant les routes, travail qui devrait déboucher sur une sensibilisation aux richesses de ces milieux, et, partant, sur un catalogue de proposition visant à les protéger. Une fiche-type permettant de recenser facilement les espèces végétales et animales dans d'autres talus secs et prairies maigres des Franches-Montagnes, sera présentée sur le terrain, soit aux Genevez, lieu choisi pour la présentation de ce thème.

Rendez-vous aux membres de l'association, mais aussi à tout amateur le vendredi 17 juin, à 19 heures devant la boucherie des Genevez. (Comm)

### De Boncourt à La Neuveville On cherche beauté pour rôle de Miss Jura

Page 13

Le grand jour a été fixé au lundi 27 juin. Les candidates se présenteront d'abord en robe «disco» à raison de deux ou trois par passage, puis en maillot de bain une pièce, mais seule. Pas de panique. Personne ne précise la longueur du maillot. Le jury, composé de cinq personnes, dont trois hommes de l'extérieur et deux dames de la région, toutes du monde de la mode ou du spectacle, attribuera alors les points mérités. En ouverture, M. Jean-René Petignat, bien connu dans la région, présentera au public les différentes modalités du concours. Le 138 aurait bien aimé jouir des services d'un sportif, par exemple un boxeur, pour la remise des prix. Faute d'avoir trouvé chaussure à son pied, il faudra bien qu'il se replie sur une personnalité moins musclée. La douceur, finalement, pourrait aussi être une force...

Les critères de jugement seront classiques: harmonie des formes, sourire, aisance. L'animateur posera une ou deux questions aux candidates sur scène, mais

gâteaux qu'elles auront peu à voir avec la culture générale. Quant à la gagnante et à ses deux dauphines, elles seront gâtées question prix. Lisez plutôt: trois mois de coiffure gratuite dans un salon, invitation au coup d'envoi du match Sochaux-Grasshoppers à Bonfol, bon de repas d'une valeur de 200 francs et autres bons d'achat. Mais surtout, les lauréates se verront remettre un challenge. Un certificat ainsi qu'un prix en espèces. Les candidates qui n'auront pas eu la grâce d'être retenues obtiendront tout de même un prix souvenir.

Le Club 138 entreprend d'ores et déjà les formalités d'usage pour l'homologation du titre sur le plan suisse. Miss Jura pourra ainsi éventuellement devenir Miss Suisse et, qui sait, peut-être un jour, Miss Monde. Une manière comme une autre de mettre le monde à ses pieds...

### GROSSE CAMPAGNE D'AFFICHAGE DANS LES SEPT DISTRICTS

Dès samedi, quelque 250 affiches seront placardées dans les sept districts du canton et du Jura bernois. Les personnes intéressées peuvent cependant déjà s'annoncer soit au 138, soit auprès de la maison Publi-Diffusion à Delémont. Les robes nécessaires au premier passage sur scène leur seront volontiers prêtées par une boutique de la région. Un institut de beauté sera sur place pour les replâtres et un photographe professionnel est prêt à mitrailler. Alors, si miroir en main vous vous sentez les atouts nécessaires pour participer à cette course à la beauté, n'hésitez pas. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 22 juin à 19 h. 30, heure à laquelle une soirée d'information aura lieu au Club 138. Et si cette année vous ne vous sentez pas au mieux de votre forme, rassurez-vous, l'événement risque bien de se reproduire tous les ans...

Cécile DIEZI

### Bonfol et la tradition de la poterie

Bonfol a de tout temps été un centre de la poterie. Aussi la fondation «Poteries de Bonfol» créée à l'instigation de M. André Bachofner, un potier suisse allemand qui s'est installé dans le village ajouta il y a une trentaine d'années entend-elle réunir tous les documents relatifs au rôle de Bonfol dans l'industrie de la poterie depuis ses origines. Une exposition qui s'ouvrira dès le 2 juillet dans les locaux de la «Céramique d'Ajoie» à Bonfol en retracera les grandes lignes.

La mention la plus ancienne d'un potier travaillant à Bonfol, mais demeurant en France voisine, à Courtavon, date de la fin du 14e siècle. En 1800, on

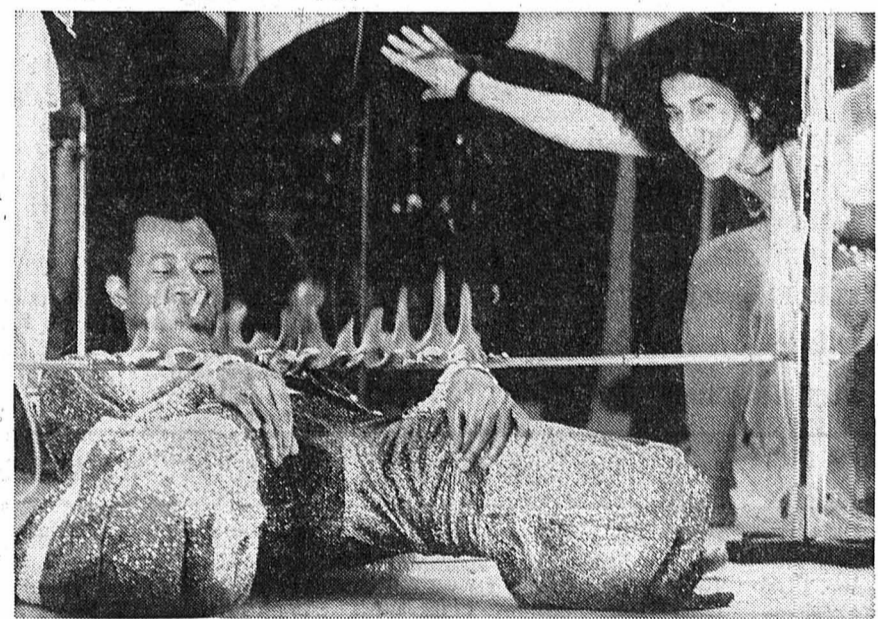
dénombré 53 familles de potiers et 23 fours à Bonfol. On trouve encore dans tout le Jura des objets façonnés et cuits à Bonfol.

La fondation «Poteries de Bonfol» n'envisage pas de devenir un magasin d'antiquités. Elle entend sauvegarder le patrimoine riche du passé de Bonfol dans ce domaine. Elle compte sur le dépôt de nombreux objets d'origine, qui deviendront ainsi le bien de tous. Au cours de l'exposition précitée, il sera déjà possible d'admirer quelques témoins de ce riche passé, en attendant que la collection prenne de l'ampleur grâce à la collaboration du plus grand nombre. (eb)

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## 30e anniversaire du FC Saint-Sulpice Folle, cette nuit des Caraïbes!

Tout feu, tout flamme, le concert-spectacle offert samedi soir par les footballeurs du FC St-Sulpice qui fêtaient leur 30e anniversaire. Sur scène: les dix musiciens du groupe «Aruba adventurers», venus des Antilles avec leur drôle d'instruments. Des tonneaux de mazout façonnés pour en tirer des sons étranges, genre xylophone. Une musique caraïbe qui donnait des fourmis dans les jambes et l'envie de danser. Les spectateurs ne s'en sont pas privés. Avec «Aruba adventurers», ou «The Jackson» qui adapta son répertoire pour être en accord avec la musique brûlante et rythmée des Antillais.



Le «limbo-show». Mister King passe sous la barre enflammée et en profite pour allumer une cigarette.. (Impar-Charrère)

Le succès de cette nuit des Caraïbes a mis du temps à se dessiner. Deux cents personnes seulement au début pour écouter un chanteur et un conteur de «witz» du cru qui sont allés au casse-pipe dans l'indifférence générale. Le public voulait «Aruba adventurers», il était venu pour cela. Dès les premiers accords du groupe, l'ambiance est montée d'un cran malgré la mauvaise acoustique de la salle de l'ENSA qui est une usine, ne l'oublions pas. Les Antillais ont joué un moment, puis ils ont laissé «The Jackson» chauffer le reste de la salle avec quelques bons vieux rocks des années 1960.

### L'EXPLOSION D'ONZE HEURES

Vers onze heures, quand deux cents spectateurs supplémentaires eurent passé la porte au grand soulagement du caissier, ce fut l'explosion. Mister Victoria qui chanta quelques trucs sirupeux

accompagné par le groupe n'y fut pour rien, ce sont les trois danseuses qui ont mis le feu aux poudres. Il fallait les voir tourner sur ces rythmes endiablés.

Et puis, il y eut ce fameux «limbo-show». Il s'agit de passer sous une barre en dansant. A chaque passage, on la rapproche du sol. Autrefois, d'après les explications d'une spectatrice qui avait l'air d'en savoir un bout sur l'histoire des Antilles, les esclaves capables de réussir l'épreuve sans toucher terre avec les épaules retrouvaient leur liberté. De nos jours, le limbo est entré dans la coutume des insulaires comme la lutte à la culotte chez nous.

Malins, les musiciens d'Aruba. En vrais professionnels du spectacle ils ont invité une demi-douzaine de personnes à venir sur scène. Musique et danseuses pour accompagner les valeureux efforts de ces candidats à l'échec. Impossible sans entraînement de réussir l'exploit. Il

faut toute la souplesse d'un mister King pour y arriver. Et lui, il corse encore l'épreuve: barre à 25 cm. du sol, verre d'eau en équilibre sur la tête. Il a fait une démonstration époustouflante, se permettant encore d'allumer une cigarette au passage... Un tabac ce numéro de cirque.

Bien sûr, les puristes reprocheront à «Aruba adventurers» de prendre quelques libertés avec la tradition. C'est vrai qu'ils font des concessions dans le choix de leur répertoire musical. Les entendre jouer le thème du film «Dr Jivago» (Un jour Lara), ça surprend un brin. Mais le reste du concert est excellent, joyeux, entraînant. Une nuit un peu folle qui s'est terminée vers les quatre heures du matin.

Dans ces conditions, on excusera les vétérans du FC St-Sulpice d'avoir perdu contre ceux de Môtiers le matin même par 5 à 3. L'après-midi, les vieilles gloires du club (années 1960 et 1970) ont affronté le FC St-Sulpice dans sa formation actuelle. Résultat: 4 à 4.

Match nul, mais anniversaire bien fêté. (jjc)

**L'IMPARTIAL**

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléx 95-2114.

Rédaction:  
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz.  
Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire,  
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,  
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour et Magazine. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:  
Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:  
Assa Annonces Sulaas SA  
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35  
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14  
2300 La Chaux-de-Fonds

# mercredi

# TELEVISION RADIO

## TV ROMANDE

- 15.25 Vision 2: Escapades
- 16.10 Vision 2: Cœur en fête  
Vous applaudirez les artistes suivants: Les Rubettes - Albano et Romina Power
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Ça roule pour vous  
Trucs et trouvailles. - un peu d'humour avec Antivol. - Le peuple de la rivière
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 3. Les djinns de la forêt africaine  
Il existe au cœur de l'Afrique protégés par l'épaisse forêt équatoriale, des hommes - les Pygmées mbuti - qui vivent encore comme il y a des milliers, des dizaine de milliers d'années

Sur la Chaîne suisse alémanique: 18.35-19.00 Tour de Suisse 1re étape, Seuzach - Schinznach Bad  
Lire aussi demain, dans nos pages sportives, le compte rendu de notre envoyé spécial Michel DERUNS

- 18.40 Journal romand
- 19.00 Dare-Dare Motus  
Aujourd'hui: Le Mauvais Œil (3). Série de dessins animés
- 19.10 Le dernier mot
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Robert Oppenheimer: Le père de la bombe  
Ce film américain, qui a obtenu le Prix Italia, retrace la biographie de ce grand savant

### 21.10 Alcatraz (1)

Un film de Paul Krasny et Ernest Tidyman, d'après le manuscrit de Clarence Carnes. Avec: Michael Beck - Telly Savalas - Art Carney - James Mac Arthur. (La 2e et dernière partie sera diffusée demain soir.)

- 22.45 Téléjournal
- 23.00 Spécial sessions  
Reflets des travaux des Chambres fédérales, débats, interviews, développements, commentaires et reportages

## SUISSE ALEMANIQUE

- 17.00 «Jetz sind mir dra!»  
Mir chomed scho drus
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Cyclisme  
Tour de Suisse: Reflets de la 1re étape
- 19.05 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sports
- 20.00 Ce soir  
La vivisection
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 Aujourd'hui à Berne
- 22.20 Folklore international  
Josie McDermot, flûtiste irlandais
- 22.55 Téléjournal

## FRANCE 1

- 11.35 Vision plus
- 12.00 H.F.12  
Invités: Richard Gotainer - François Valéry - Le clown MacLoma
- 13.00 Actualités
- 13.35 Un métier pour demain  
Des métiers de l'édition
- 13.50 Mer-cre-dis-moi-tout  
Contes fous fous: L'Ogre - 14.05 Pourquoi-comment? Le cascadeur-chevaux - 14.15 Le Roi Arthur: Un Farceur, dessin animé - 14.20 Supervague - 14.30 La Bataille des Planètes: Le Mystère de Chang-hai, dessin animé - 15.10 Coups de cœur - 15.20 Vicky le Viking: Le Trésor du Groenland, dessin animé

- 15.45 Jouer le jeu de la santé
- 15.50 Les pieds au mur  
15.55 Inspecteur Puzzle, jeu - 16.20 Merlin-Go, avec Jean Merlin - 16.35 Variétés: Philippe Lacoste - 17.05 Les mains magiciennes: L'aérogénérateur - 17.50 Les infos, de Claude Pierard

- 18.00 Jack spot  
Invités: Robert Sacchi - Paul Young - Jean-Jacques Goldmann - Lionel Richie - Forest - Michael Jackson

- 18.25 Le village dans les nuages  
Les vacances de Gilbert Cholback

- 18.50 Histoire d'en rire  
Avec: Michel Galabru - Pierre Bellemare

- 19.05 Météo première

- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Les uns pour les autres  
Invité: Didier Barbelivien

- 19.53 Tirage du loto
- 20.00 Actualités

- 20.35 Les mercredis de l'information  
Dans la série «Derrière les murs»: La prison sans haine et sans crainte, reportage

### 21.55 Opéra, amour fou

2. Souffrance des monstres. Extraits de: Porporino - Citizen Kane, d'Orson Welles - Don Quichotte, de Jules Massenet, avec Ruggero Raimondi - Buffa del Giovedì Santo, de Roberto Simone

- 22.40 Flash infos
- 22.45 Expo des expositions
- 23.15 Actualités

## ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
- 11.15 A2 Antiope
- 12.00 Midi informations
- 12.08 L'académie des 9  
Jeu. Avec: Sheila - Francine Bell - Etienne Dao - Sophie Darrell, etc.
- 12.45 Journal
- 13.30 Stade 2 midi
- 13.50 Les Amours des Années folles  
La Femme qui travaille (8)
- 14.05 Carnets de l'aventure  
Expédition suisse au Groenland
- 14.30 Dessins animés  
Wattoo-Wattoo: L'Impudence; L'Avion - Goldorak: La Mort vient de la Mer
- 15.05 Récré A2  
Dorothee, en compagnie des petits rats de l'Opéra. Chapi-Chapo: La Danse des Cubes - Discopuce: Sur le Pont du Nord - Maraboud'Ficelle, avec Cabu et Willy
- 17.10 Platine 45  
Karen Cheryl - Police - Les numéros 1 de la semaine: Father ans Sons - Polyphonic Size - Donna Summer
- 17.45 Terre des bêtes  
Un poisson-ballon
- 18.30 C'est la vie  
La France insolite
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal

- 20.35 La Traversée de l'Islande  
Un téléfilm d'Alain Levent, d'après le roman de Jean-Claude Barréau. Avec: Frédéric de Pasquale - Pierre-François Pistorio - Agnès Garreau - Nathalie Guérin

- 22.05 Les jours de notre vie  
Attention, vacances!
- 22.55 Antenne 2 dernière

## SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Spécial jeunes  
18.00 Rockline: Les plus grands succès anglais 82-83
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Dessins animés
- 19.00 Tous en piste  
Documentaire
- 19.25 Cyclisme  
Tour de Suisse: Reflets filmés de l'étape du jour
- 19.55 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Tatort  
Défi personnel. Série
- 22.15 Téléjournal
- 22.25 Ici Berne  
Chronique des Chambres fédérales
- 22.35 L'histoire des chemins de fer suisses  
1. Un long voyage
- 23.30 Téléjournal

## FRANCE 3

- 18.25 FR3 jeunesse  
Carroyage IV - Les Aventures de Lolek et Bolek: Une Excursion en Compagnie d'un Robot
- 18.55 Tribune libre  
Union française des centres de vacances
- 19.10 Soir 3
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 Télévision régionale
- 19.50 Vagabul  
Vagabul Funambule
- 20.00 Jeux de 20 heures

### Spectacle 3

Présenté par Jacques Fabbri

## 20.35 Les Strauss

Une pièce de Georges Coulonges. (Enregistrée au Théâtre du Rond-Point.) Avec: Pierre Arditi - Mireille Delcroix - Evelyne Grandjean

- 22.35 Soir 3  
Une minute pour une image
- 22.55 Prélude à la nuit  
Bernard d'Ascoli, piano et les lauréats de l'Académie Samson-François: 3e Scherzo en ut dièse mineur, op. 39, Chopin

## ALLEMAGNE 1

- 13.15 Vidéotexte
- 15.40 Vidéotexte
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Emission de variétés
- 17.00 Nous, enfants de la classe 3 d  
Cinq parmi nous sont des IMC
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Sorry  
Film de Thomas Engel, avec Jutta Speidel
- 21.45 Das Milliardending  
Plus de Médias, plus de télévision, plus de publicité
- 22.30 Le fait du jour

## ALLEMAGNE 2

- 15.25 Enorm in Form
- 15.40 Vidéotexte
- 16.00 Téléjournal
- 16.04 Anderland
- 16.35 Kiwi, Aventures en Nouvelle-Zélande  
Le Fantôme kanu (1). Série
- 17.00 Téléjournal  
Actualités régionales
- 17.15 L'Illustré-Télé
- 17.53 Rauchende Colts  
Un Homme veut se venger(3). Série
- Flash d'actualités
- 18.25 Rauchende Colts
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Telemotor
- 20.15 ZDF Magazine
- 21.00 Téléjournal
- 21.25 Dynasty  
Ça sent l'Huile. Série
- 22.10 Reconstruction: Le 17 juin 1953  
Film
- 23.10 Sports
- 23.30 Téléjournal

## A VOIR

### L'histoire d'un siècle à travers la vie des Strauss

FR3, ce soir à 20 h. 35

«Quand Jean-Louis Barrault m'a demandé voici trois ou quatre ans de lui écrire une pièce sur la dynastie des Strauss, raconte l'écrivain Georges Coulonges, je suis resté un peu hésitant au départ. Je me suis d'abord dit que «Valse de Vienne» c'est charmant mais que cela a déjà été fait et je me méfiais beaucoup pour ce genre de spectacle du côté «Aimer boire et chanter».

«J'ai réuni une très grosse documentation et je me suis plongé dans les mémoires de Metternich. Une chose m'a paru intéressante: quand Johann Strauss le père a pressenti que son fils allait le dépasser, il a voulu lui interdire la musique et cette interdiction allait même jusqu'à se manifester par des coups de fouet.

«Parallèlement, j'ai constaté que le chancelier autrichien, adversaire des idées libérales, utilisait une police pléthorique et qu'il voulait empêcher ses concitoyens de lire Rousseau ou Voltaire.

«L'idée m'est donc venue que pendant que l'un opprimait son fils, l'autre opprimait son peuple. Et ce qui m'a d'ailleurs le plus frappé c'est que Johann Strauss No 2 a donné son premier concert très peu de temps avant la Révolution de 1848.»

Dans cette pièce colorée où se mêlent musique, danse et conflits familiaux, Chopin et Marx traversent l'intrigue tandis que M. et Mme Biedermeier apportent les commentaires de la bourgeoisie ascendante. Berlioz défend chaudement chez Strauss «le goût pour les finesses et les fantaisies du rythme». Tandis qu'Anna, épouse bafouée montre toutes les facettes de sa passion en aidant son fils à réussir «contre» son père.

Jean-Louis Barrault avait eu l'idée de départ de cette fresque grouillante et il a été fasciné par le résultat:

«Ce qui m'a passionné dans ces vies, ces trajets du père et du fils, dit-il, c'est qu'ils prennent en écharpe tout leur siècle à un moment où Vienne fait figure de centre de la terre. Raconter leur vie, c'est raconter l'histoire d'un siècle qui a fortement marqué l'avenir du monde, qui a déterminé les grands drames du 20e siècle et qui a permis aussi ses grands espoirs. C'est un sujet à la fois humain et politique au sens large.»

Et le grand homme de théâtre de constater: «Chaque grande danse populaire surgit à un moment de rupture sociale. La valse est née de la Révolution française, la polka, de 1830, autre bouleversement des identités. Le ragtime fait fureur en 14 et le boogie dans les années 40 comme si l'instinct de vie poussait les corps à se rapprocher dans des univers déchirés et cruels».

Coulonges qui avait écrit pour Barrault un célèbre «Zadig» d'après le roman de Voltaire, n'a pas d'autre projet pour l'instant avec la compagnie du Rond-Point. Il rêve toutefois de faire porter à la scène sa pièce «La folie Turpin» (une grande fête sur le Pont-Neuf) qui n'a pour l'instant été interprétée qu'à la radio.

Cet homme du Sud-Ouest a abandonné Paris, où il ne revient que quatre ou cinq jours par mois pour régler ses affaires avec son éditeur. Auteur du fameux feuilleton «Pause-Café», il travaille actuellement, dans sa maison proche de Cahors, à un roman mettant en scène des paysans contemporains, «La terre et le moulin» que Jacques Ertaud mettra en scène à la rentrée, pour la télévision sous forme de trois épisodes d'une heure. (AP)

L'oreille fine à la Radio romande 1, à 10 h. 10.  
Indice de demain: La nuit fantastique.

## RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.27 Communiqués. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, magazine. 18.05 Journal du soir et actualités régionales. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Dossiers. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: L'amateur d'escargot, de Patricia Highsmith. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 MHz, musique et informations.)

12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.00 La vie qui va. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Infos. 17.05 Rock line. 18.00 Infos. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani in Svizzera. 20.00 Infos. 20.02 L'Orch. de la Suisse romande; avec Thomas Furi, violon: oeuvres de Mozart, Viotti; Mendelssohn. 22.00 Les poètes du piano. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Musique en Suisse romande. 24.00 Infos. 0.05-6.00 Relais Couleur 3.

12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Orch. Radiosymph. de Bâle. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 24.00 Club de nuit.

12.40 Mus. des jeunes. 14.05 Fam. et soc. 14.45 Feuilleton. 15.05 R.S.R. 2. 17.00 Jeunesse. 17.30 Radio-collègues: France. 18.05 Sounds. 18.50 Emiss. en romanche. 19.30 Littérature. 20.05 Science. 21.00 Jazz. 22.00 Sounds. 24.00 Club de nuit.

12.30 Jazz. 13.00 Opérette. 13.30 Jeunes solistes, par M. Lovano. 14.04 Microcosmos, par J.-L. Graton. 15.50 Les performers américains. 16.35 Haute-infidélité. 17.05 Histoire de la musique. 18.00 Jazz. 18.30 Studio-Concert: Quatuor Bartholdy: «Langsamers», Webern; Quatuor, Franck. 19.35 L'imprévu. 20.05 Les chants de la terre. 20.30 Grand ensemble de l'UER: oeuvres de M. Dominique et B.-A. Walling. 22.30-1.00 Fréquence de nuit: Made in USA, par D. Aluard et M. Veauté: La côte Ouest, par D. Caux.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Io la musica son. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 L'école des parents et des éducateurs; Entretien. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 15.35 Hier, aujourd'hui. 16.00 Science à l'infinif. 16.50 Le point. 17.00 Rencontre. 17.32 Io la musica son. 18.30 Feuilleton: Le grand livre des aventures de Bretagne ou le livre de Maître Blaise, de R. Weingarten. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche, par F. Le Lionnais. 20.00 Io la musica son. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3, musique et informations. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le diagnostic économique. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf. 9.05 Saute-Mouton: des séquences divertissantes et des jeux, notamment à 10.10, L'Oreille fine.

0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous, un réveil en musique. 7.00 et 8.00 Informations. 8.10 Classique à la carte. 8.58 Minute oecuménique. 9.00 Informations. 9.05 L'invité. 9.10 La classe, un jeu. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours: L'intégrale: Symphonies et concertos, Joh. Brahms. 2. Le disque de mon enfance. 12.00 Traditions musicales de notre pays: Bal des falbalas.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.

1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économique. 2 Club de nuit. 6.05 Musique légère. 7.05 Musique classique: pages de Mozart, Krommer, Beethoven, Danzi et Mendelssohn. 9.05 Radio scolaire romanche. 9.30 Dressez l'oreille. 10.00 Lecture. 10.30 Actualité littéraire. 11.00 Musique ancienne: Holborne, Gesualdo, Bach. 12.00 Magazine agricole.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.

Infos: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques du matin. 7.05 Nouvel Orch. philharm. et B.-L. Gelber, piano: Ouverture Faust, Wagner; Concerto No 22, Mozart. 7.45 Journal de musique. 8.10 Nouvel Orch. philharm.: Symphonie No 6, «Pastorale», Beethoven. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Musiciens d'aujourd'hui: naissance de l'opéra russe. 12.00 Le royaume de la musique, par S. Reynaud-Zurfluh.

Demain